

PRÉFACE

PAUVRETÉS & PRÉCARITÉS DANS L'OISE

La pauvreté est un phénomène aux multiples facettes, qui ne peut s'appréhender d'un seul regard. En témoigne la multiplicité des termes employés dans le discours social et politique, évoquant chacun une forme spécifique de difficultés : pauvreté, misère, précarité, paupérisation, exclusion, bas revenus, etc. Autant d'acceptions qui correspondent chacune à un visage particulier des pauvretés auxquelles nous devons faire face.

Après une première collaboration qui a permis la réalisation de l'ouvrage « L'Oise et ses cantons », l'INSEE et l'Observatoire départemental de l'Oise renouvellent leur collaboration afin de réaliser une étude des situations de pauvreté et de précarité dans le département.

Cette publication s'inscrit pleinement dans la volonté du Conseil Général de se doter d'un dispositif d'observation, d'analyse et d'évaluation de ses territoires, favorisant la valorisation des données et le partage d'informations utiles à tous.

L'ouvrage qui se divise en trois chapitres permet d'aborder cette thématique sous différents angles. Le premier chapitre qui fournit des informations de cadrage sur la répartition des richesses dans l'Oise aborde ainsi la pauvreté sous un aspect monétaire, identifiant et localisant les foyers à bas revenu. Le deuxième chapitre développe une approche institutionnelle de la pauvreté en analysant la population bénéficiant des minima sociaux. Ces analyses sont complétées dans le troisième chapitre avec un focus particulier sur les conditions de vie des foyers à faibles ressources, notamment en matière de formation et de logement.

Grâce notamment à des approches variées et à l'utilisation de données spécifiques, rarement utilisées jusqu'à présent, l'édition de ce dossier statistique, complété par un atlas cartographique et par des projections de population, vise à mieux cerner la diversité des phénomènes de précarité et de pauvreté, en vue d'accompagner l'action publique vers les populations et les territoires dont les besoins sont les plus grands. L'échelle d'analyse retenue est celle des Délégations Territoriales à la Solidarité ce qui permettra ainsi au Conseil général de disposer d'éléments d'analyse directement opérationnels à l'échelle des territoires d'intervention sociale.

Nous formulons le souhait que cet ouvrage constitue un document de référence et qu'il favorise les réflexions et une amélioration de l'efficacité des actions mises en œuvre en faveur de ces publics.

Le Préfet
de l'Oise



Philippe GREGOIRE

Le Président
du Conseil Général de l'Oise



Yves ROME

SOMMAIRE

5 LE CONTEXTE DÉPARTEMENTAL

7 Contexte départemental de l'Oise

13 LES DISPARITÉS DES RESSOURCES

15 Niveaux de vie et pauvreté en 2004

21 Un département plutôt riche, mais des disparités locales

25 LES BÉNÉFICIAIRES DES MINIMA SOCIAUX

27 La part des bénéficiaires du RMI inférieure à la moyenne nationale

33 LES AUTRES FACETTES DE LA PRÉCARITÉ

35 44 570 salariés à bas revenus d'activité dans l'Oise

43 Un autre indicateur de précarité : le bas niveau de formation

49 Précarité et logements : des diversités territoriales

53 L'accessibilité dans l'Oise : plus facile sur l'axe nord-sud que d'est en ouest

57 LE BILAN DE LA PRÉCARITÉ DANS LES COMMUNES

59 Un département coupé en deux : pauvreté monétaire dans le nord, pauvreté institutionnelle dans les grandes villes du sud

63 ANNEXES : QUELQUES INDICATEURS PAR ZONE URBAINE SENSIBLE

64 Argentine

66 Saint-Jean

68 Clos des Roses

70 Plateau Rouher

72 La Nacre

74 Les Martinets

76 Les Obiers, La Commanderie

78 Mont-Saint-Siméon

LE CONTEXTE DÉPARTEMENTAL

PAUVRETÉS & PRÉCARITÉS DANS L'OISE

Contexte départemental de l'Oise

Bénéficiant depuis les années 70 du desserrement francilien, le département de l'Oise a une population plus jeune et plus souvent active qu'en moyenne et sa forte natalité contribue à sa croissance démographique actuelle.

Malgré une augmentation des ressources en main-d'œuvre, le niveau du chômage du département reste inférieur au niveau régional et national, de nombreux actifs trouvant des débouchés en Île-de-France.

Comme tous les départements voisins de l'Île-de-France, sa structure d'activités est plus industrielle et moins tertiaire qu'en moyenne.

Grâce à sa proximité avec la région parisienne, le niveau de vie des habitants est supérieur à celui de la France.



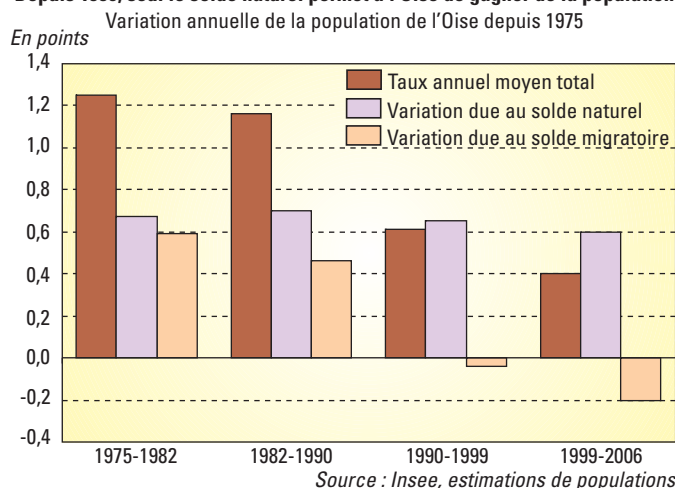
Département le plus peuplé de la Picardie depuis 1975, l'Oise compte, au 1^{er} janvier 2006, 790 000 habitants. Après un siècle de quasi-stabilité autour de 400 000 habitants, la population de l'Oise a doublé depuis 1946.

Jusqu'en 1990, le desserrement francilien a alimenté l'installation d'une population travaillant sur Paris ou sa première couronne, principalement dans le Sud-Oise (Creil, Nogent, Montataire, Méru) et dans les agglomérations beauvaisienne et compiégnoise.

Depuis 15 à 20 ans, les flux de population s'installant dans le département ou le quittant se sont équilibrés : la croissance démographique n'est aujourd'hui alimentée que par l'excédent des naissances sur les décès alors que par le passé, le solde migratoire était fortement excédentaire. Cette évolution suit le cycle de vie des ménages : les enfants des nouveaux habitants contribuent à la croissance démographique, puis ils s'éloignent pour leurs études ou pour un emploi, flux auxquels s'ajoutent des départs d'habitants en âge de cesser leur activité professionnelle.

**La population de l'Oise
a doublé
depuis 1946**

Depuis 1990, seul le solde naturel permet à l'Oise de gagner de la population



**Un solde migratoire négatif
depuis les années 90**



**Des taux d'activité élevés,
notamment chez les jeunes**

**80 000 Isariens
travaillent
en Île-de-France en 1999**

Une population relativement jeune et active

Les départs vers 60 ans contribuent un peu à la jeunesse relative de la population du département : la part de la population de soixante ans ou plus était de 16,6 % en 2006, valeur moyenne de l'Île-de-France, inférieure de 2 points à la moyenne picarde. À la base de la pyramide des âges, la population de moins de 20 ans constituait 28 % de la population de l'Oise, 1 point de plus qu'en Picardie mais surtout 2 points de plus qu'en Île-de-France. Illustration de l'attrait de l'Oise pour les familles, ce département est parmi les tous premiers pour la fécondité de ses habitantes.

Essentiellement motivés par l'emploi, les déplacements de population concentrent dans le département une population active. À tous les âges, les taux d'activité sont supérieurs à ceux de l'ensemble de la Picardie. Comparés aux jeunes de moins de trente ans de l'Île-de-France, les jeunes de l'Oise sont plus fréquemment des actifs, Paris captant une importante population étudiante ; après trente ans, les taux d'activité dans l'Oise sont inférieurs à ceux de l'Île-de-France et décrochent après 55 ans.

L'Île-de-France, balancier de l'équilibre emploi-population active

Entraînée par la dynamique économique de l'Île-de-France, la croissance démographique du département s'est accompagnée d'un développement économique local : les emplois salariés sont passés de 240 000 en 1982 à 262 000 en 1999.

Cette augmentation n'absorbe pas l'augmentation de la population active de 300 000 à 360 000 sur la même période. Celle-ci trouve des débouchés sur l'Île-de-France, région avec laquelle les échanges de travailleurs s'intensifient. Les Isariens qui travaillent en Île-de-France étaient 62 000 en 1990, 80 000 en 1999. En sens inverse, 25 000

Des déplacements domicile-travail

en provenance et surtout à destination de l'Île-de-France en augmentation

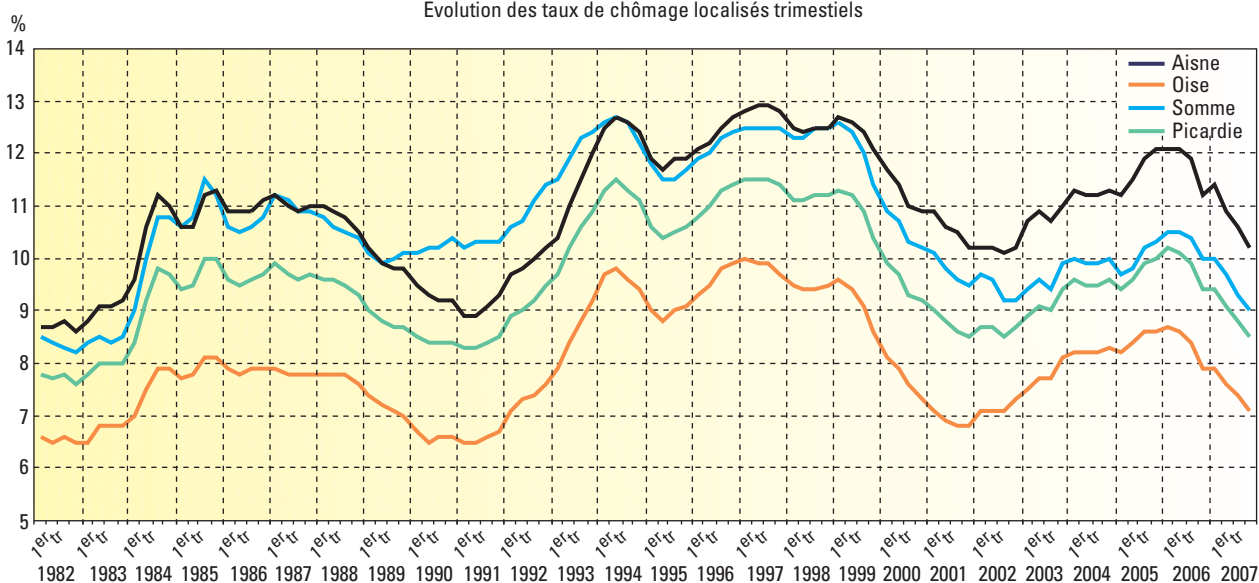
Déplacements domicile-travail entre l'Oise et ses zones d'emploi et l'Île-de-France

En %	Oise		Sud-Oise		Beauvais		Compiègne		Santerre-Oise	
	1999	2004	1999	2004	1999	2004	1999	2004	1999	2004
Part des actifs de la zone ayant un emploi en Île-de-France	22,7	26,0	34,6	38,6	14,6	16,4	7,4	10,5	8,8	8,8
Part des emplois de l'Oise occupés par un francilien	4,1	5,4	6,9	8,9	2,3	2,8	1,4	2,5	1,2	1,4

Source : Insee, DADS

Le taux de chômage de l'Oise se situe toujours à au moins un point et demi au-dessous du niveau régional

Évolution des taux de chômage localisés trimestriels



Source : Insee, taux de chômage localisés



Franciliens travaillaient dans l'Oise en 1999, contre 18 000 en 1990. Ces flux augmentent de plus de 20 % entre 1999 et 2004, la zone d'emploi du Sud-Oise étant la principale contributrice de ces augmentations devant Compiègne et Beauvais.

Cette ouverture du marché du travail de l'Île-de-France aux habitants de l'Oise est une composante essentielle au maintien du niveau de chômage du département sous la moyenne nationale. Au sein du département, le chômage est cependant plus important dans les agglomérations de Beauvais ou de Creil/Nogent sur Oise, et plus faible à la frontière de l'Île-de-France, ainsi que sur les pourtours pavillonnaires des villes où les salariés sont les plus qualifiés.

Un développement du secteur tertiaire rapide, bien que modéré par la proximité de l'Île-de-France

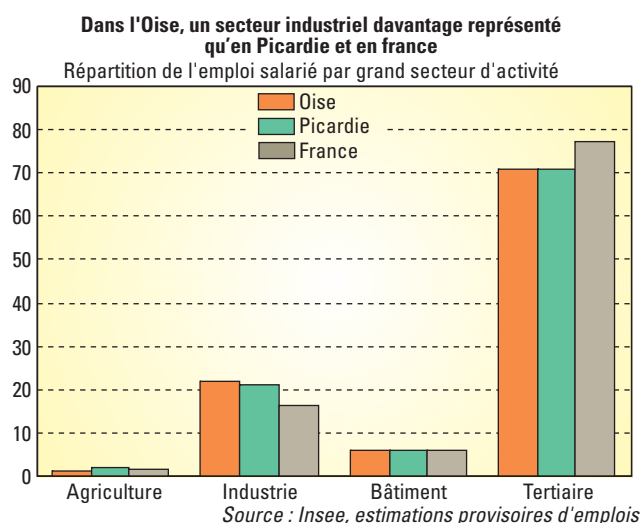
En 2005, le secteur tertiaire représente 70 % des emplois du département, chiffre inférieur de 6 points à la moyenne nationale. Les emplois dans ce secteur ont cependant augmenté de 40 %¹ entre 1990 et 2005.

Deux raisons principales expliquent cette forte croissance : d'une part, l'externalisation par les entreprises industrielles des tâches de comptabilité, maintenance ou d'expédition, a soutenu la croissance des activités de services aux entreprises (+ 84 % entre 1990 et 1999), du commerce de gros, du transport et de la logistique ; d'autre part, la croissance démographique a favorisé le développement des services à la population : l'éducation, la santé, l'action sociale et les services administratifs.

Néanmoins, la demande, tant des ménages que des entreprises, est ouverte sur l'offre francilienne. Les activités de conseil, assistance, services opérationnels et les services financiers sont moins présents dans l'économie isarienne que dans la moyenne des départements, spécificité que l'Oise partage avec les régions frontalières de l'Île-de-France.

**Un taux de chômage faible :
6,9 % au 1^{er} trimestre 2008**

**Forte croissance
des emplois du tertiaire :
+40 % entre 1990 et 2005**



**L'Oise, plus industrielle
que la Picardie**

¹Ces augmentations sont constatées sur le champ des salariés du secteur privé.

Les dix plus grands employeurs du secteur tertiaire dans le département de l'Oise

Nom	Activité principale	Commune	Effectif salarié
Centre hospitalier général	Santé, action sociale	Beauvais	2 000 à 2 999
Centre hospitalier général	Santé, action sociale	Compiègne	1 500 à 1 999
Centre hospitalier général Laennec	Santé, action sociale	Creil	1 500 à 1 999
Centre Hospitalier Spécialisé Interdép.	Santé, action sociale	Fitz-James	1500 à 1999
Guilbert France	Commerce de détail, réparations	Senlis	1 000 à 1 499
Centre hospitalier de Senlis	Santé, action sociale	Senlis	1 000 à 1 499
Commune de Beauvais	Administration publique	Beauvais	750 à 999
Centre hospitalier spécialisé interdép.	Santé, action sociale	Clermont	750 à 999
Lycée général techno. Mireille Grenet	Éducation	Compiègne	750 à 999
Commune de Compiègne	Administration publique	Compiègne	750 à 999

Source : Insee, Clap 2005



En 2005, l'industrie offre un quart des emplois du département

Une industrie traditionnelle en cours de reconversion

Une industrie diversifiée

Comme tous les départements frontaliers de l'Île-de-France, l'Oise est un département plus industrialisé que la moyenne nationale. En 2005, l'industrie offre un quart des emplois du département alors qu'elle représente 17 % des postes de travail nationaux.

Les activités industrielles sont variées et réparties sur le territoire du département. Dans le Sud-Oise, les équipements mécaniques, chimie et plasturgie côtoient la métallurgie. À Compiègne, la chimie domine avec une gamme d'activités étendue : pneumatiques, parfumerie, plasturgie. À Beauvais, la mécanique a une tête d'avance sur la chimie et le travail des métaux.

Entre 1990 et 2005, le développement de secteurs industriels nouveaux (chimie, plasturgie) a accompagné les mutations d'industries plus traditionnelles (mécanique, travail des métaux). Ceci a tempéré la baisse de l'emploi dans l'industrie par rapport aux autres départements picards. Le Compiégnois et le Beauvaisis ont plus particulièrement bénéficié de dynamiques locales dans les secteurs de la chimie, plasturgie autour de Compiègne (Continental, YSL) et les secteurs de la mécanique et l'automobile autour de Beauvais (Agco/Gima). Cependant, le Sud-Oise est resté en retrait, l'emploi des principales activités industrielles a davantage diminué qu'en moyenne, la fermeture en 1995 des établissements Chausson dans le secteur de l'automobile en est l'image la plus marquante.

Force du département, la déconcentration, tant géographique que sectorielle, de l'activité industrielle, s'organise autour d'établissements de taille moyenne appartenant souvent à de grands groupes industriels internationaux. La taille moyenne des établissements industriels est de 19 salariés dans l'Oise, 7 de plus que la moyenne nationale, tant en raison d'une faible part des établissements de moins de 10 salariés que d'une taille modérée des plus grands : en 2005, parmi les 44 établissements du département ayant au moins 200 salariés, 3 comptent entre 1 000 et 1 500 salariés.

Une dominante automobile et biens intermédiaires

Malgré la diversité des activités, l'industrie de l'Oise est relativement concentrée sur la filière automobile et les biens intermédiaires. Les difficultés des sous-traitants de la filière automobile, qui représentaient 15 000 emplois en 2004 selon une étude de la Semoise, font peser actuellement des menaces sur l'emploi. Les industries de biens intermédiaires occupent 40 % des emplois industriels, l'une des plus fortes proportions de tous les départements. Essentiellement voué à la sous-traitance, ce secteur d'activité dégage, en moyenne, une valeur ajoutée plus modeste que les autres.

Une position moyenne pour la valeur ajoutée

En 2000, la valeur ajoutée² dégagée par les établissements de l'Oise avoisine 16 milliards d'euros, soit 1,1 % du produit intérieur brut national³. La valeur ajoutée par emploi s'élève à 55 000 euros. Cette valeur, supérieure à celles des autres départements picards, est égale à la moyenne des régions du bassin parisien hors Île-de-France.

²La VAB est la différence entre la valeur de la production (d'une entreprise, d'une branche) et les consommations intermédiaires. La valeur ajoutée mesure "la richesse" produite par l'activité.

³Le PIB est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes de l'ensemble des activités exercées au sein d'un territoire.

Les dix plus grands employeurs de l'industrie dans le département de l'Oise

Nom	Activité principale exercée	Commune	Effectif salarié
Faurecia Intérieur Industrie	Chimie, caoutchouc, plastiques	Méru	1 000 à 1 499
Agco S.A.	Industries des équipements mécaniques	Beauvais	1 000 à 1 499
Société Autonome de Verreries	Industries des produits minéraux	Feuquières	1 000 à 1 499
Olis	Métallurgie et transformation des métaux	Montataire	750 à 999
Continental France	Chimie, caoutchouc, plastiques	Clairoix	750 à 999
Groupe International Mécanique Agri.	Industrie automobile	Beauvais	750 à 999
Saint-Gobain Sekurit France	Industries des produits minéraux	Thourotte	750 à 999
Nestlé Grand Froid	Industries agricoles et alimentaires	Beauvais	750 à 999
Yves Saint Laurent Parfums Lassigny	Pharmacie, parfumerie et entretien	Lassigny	750 à 999
Goss International Montataire Sa	Industries des équipements mécaniques	Montataire	750 à 999

Source : Insee, Clap 2005



Le portefeuille d'activités industrielles, plutôt tourné vers les produits intermédiaires, limite la productivité apparente du travail⁴ malgré une productivité des entreprises de haut niveau dans leur domaine.

La concentration d'activités à haute valeur ajoutée en Île-de-France bénéficie néanmoins à la population isarienne par l'intermédiaire des navettes domicile-travail qui apportent un complément à la richesse produite sur le seul territoire du département.

Ainsi, les ménages résidant dans le département de l'Oise disposent d'un niveau de vie médian par unité de consommation supérieur à celui de la région mais aussi à celui de la France métropolitaine : 16 320 euros en 2004 contre 15 770. Le taux de pauvreté bien inférieur à celui de la région est équivalent à celui de l'Île-de-France : 9,9 %. ■

⁴Productivité apparente du travail ou valeur ajoutée par emploi : elle mesure la "richesse" moyenne dégagée par l'emploi d'une personne. Ce rapport synthétise les performances de la structure économique du territoire et non celles des personnes.

ZOOM sur...

Un clivage nord-sud dû à l'influence francilienne

Mitoyen de l'Île-de-France, le département de l'Oise est partagé entre l'influence économique directe de Paris et les dynamiques économiques locales. Ces influences organisent le développement économique et démographique du département selon un gradient nord-sud.

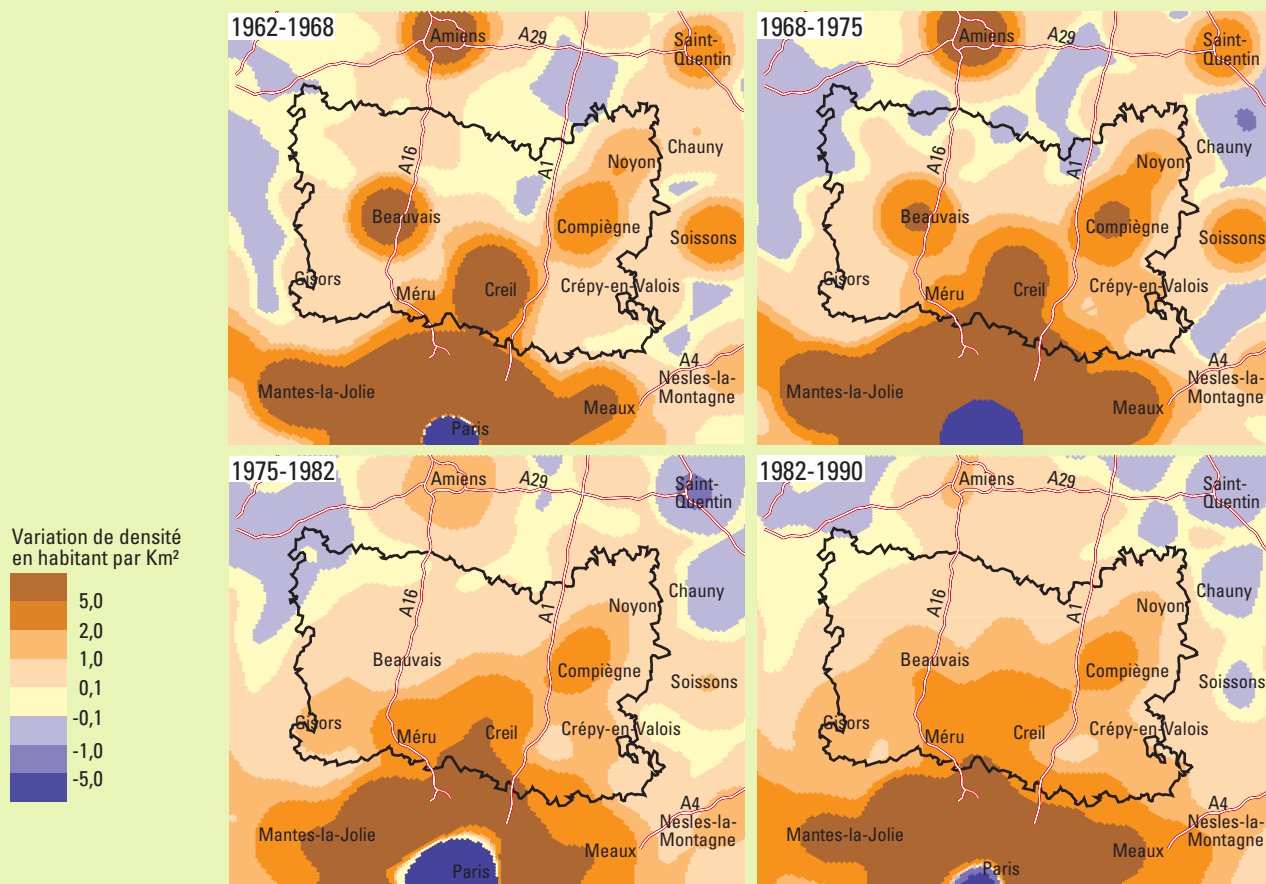
La zone d'emploi du Sud-Oise, partiellement rattachée à l'agglomération parisienne, s'intègre dans le continuum géographique de l'économie francilienne. D'une part, les flux domicile-travail sont intenses et très largement orientés vers Paris. D'autre part, l'implantation des entreprises est favorisée par l'association des modes de transport entre Paris et le nord de l'Europe : eau/route/rail à proximité de l'aéroport de Roissy.

Un peu plus au nord, les zones d'emploi de Compiègne et Beauvais font figure d'avant-postes économiques de l'agglomération parisienne. Les flux domicile-travail sont importants, sans atteindre le niveau du Sud-Oise, et ils se dirigent plus fréquemment vers la périphérie de l'agglomération parisienne. Sur le plan économique, des dynamiques locales complètent celles de l'Île-de-France, autour de l'industrie de la chimie et du plastique dans le Compiégnois, autour de la mécanique dans le Beauvaisis.

Dans la partie nord du Beauvaisis et le Santerre-Oise, les influences franciliennes s'estompent derrière les dynamiques locales. L'économie est plus axée vers la ruralité et les flux domicile-travail, peu intenses, sont orientés vers les grandes agglomérations régionales (Amiens, Beauvais).



Évolution annuelle de densité de population lissée



Aux frontières de la métropole parisienne

Affranchie des limites communales, la répartition géographique de la croissance de la population isarienne dévoile les liens étroits qu'elle entretient avec le cœur de l'agglomération parisienne. Entre 1962 et 1982, le peuplement des pôles urbains de Creil, Beauvais et Compiègne se densifie à mesure que le desserrement de Paris s'étend vers sa lointaine couronne. À l'inverse depuis 1982, le resserrement autour de Paris s'accompagne d'une moindre croissance des pôles périphériques.

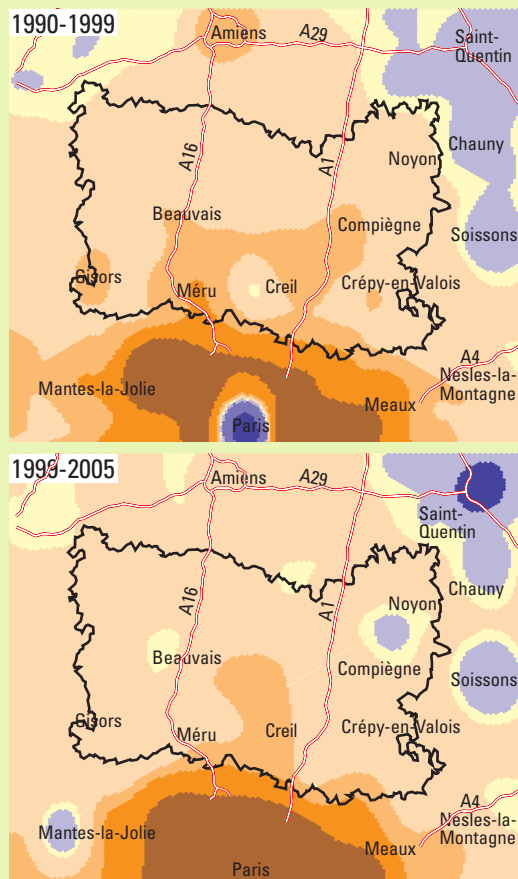
Depuis 1962, Creil absorbe la poussée démographique de Paris vers le nord, comme Mantes-la-Jolie à l'ouest ou Meaux à l'est. Jusqu'en 1990, les flux franciliens s'étendent vers Compiègne et Beauvais sans combler l'ensemble de l'espace intermédiaire. Creil s'intègre dans la continuité de l'agglomération parisienne alors que Compiègne et plus encore Beauvais constituent des pôles d'influence locale dont le poulx est rythmé par le cœur de l'économie francilienne.

Ces dernières années, Paris se détache comme le pôle central de la croissance démographique. La répartition de la croissance de la population est pratiquement homogène sur l'ensemble du territoire de l'Oise : l'agglomération de Creil reste la zone principale d'accroissement de la population du département, alors qu'il se dessine une légère dépression du côté de Thourrotte, à mi-chemin entre Compiègne et Noyon.

La méthode de lissage cartographique

Le lissage utilisé ici répartit la population de chaque commune sur un disque de 15 kilomètres de rayon, selon une fonction décroissante de la distance au centre de la commune. La variation de densité de population en un point donné est obtenue par différence entre les populations lissées de deux recensements consécutifs.

Cette technique vise à extraire les aires d'influence de la mosaïque composée du maillage communal souvent obtenue en représentation classique. La lecture des cartes n'est pas locale : une commune peut perdre de la population mais se situer au cœur d'un groupe de communes en croissance.



LES DISPARITÉS DES RESSOURCES

PAUVRETÉS & PRÉCARITÉS DANS L'OISE

Niveaux de vie et pauvreté en 2004

En raison de leur proximité avec l'Île-de-France, les habitants de l'Oise ont un niveau de vie supérieur à la moyenne nationale. Le taux de pauvreté dans l'Oise en 2004 (9,9 %) est inférieur au taux de pauvreté national (11,7 %) et régional (12,4 %). Quel que soit l'âge et quel que soit le type de famille, la pauvreté reste moins forte dans l'Oise qu'en moyenne nationale. Elle est, comme ailleurs, plus marquée dans les villes. Les familles monoparentales sont les premières touchées par la pauvreté (une sur cinq dans l'Oise), suivies de près par les familles nombreuses. Les enfants se trouvent ainsi menacés en premier chef par la pauvreté. Les ménages pauvres de l'Oise perçoivent une part plus élevée de prestations sociales que la moyenne, sous forme surtout de prestations familiales.



En 2004, la moitié des habitants de l'Oise¹ dispose d'un niveau de vie inférieur à 16 300 euros par an (niveau de vie médian). Ce revenu disponible médian par unité de consommation est nettement supérieur à celui de la France de Province (15 370 euros) mais il dépasse aussi celui de la France métropolitaine (15 766 euros). Il s'agit du revenu réellement disponible, donc du revenu déclaré augmenté des prestations sociales et déduit des impôts directs. Les prestations sociales prises en compte sont les prestations familiales, les aides au logement et les minima sociaux.

16 000 euros par an et par unité de consommation : un niveau de vie supérieur à la moyenne nationale

L'Oise est bien classée pour le niveau de vie de ses habitants

Pour le niveau de vie médian de ses habitants, l'Oise se place particulièrement bien à l'échelle nationale : en 16^e position des départements, elle est principalement devancée par les départements alsaciens et par les départements d'Île-de-France (hormis la Seine Saint-Denis). Comme d'autres départements dans la même situation (Eure, Eure-et-Loir ou Loiret), l'Oise bénéficie de sa proximité avec l'Île-de-France. Dans l'Aisne (14 400 euros) et la Somme (14 700 euros), le niveau de vie médian se situe nettement en retrait par rapport à celui de l'Oise. Ces écarts s'expliquent en grande partie par les salaires perçus. Un actif de l'Oise sur cinq ayant un emploi travaille en Île-de-France, où les salaires sont plus élevés qu'en Province. Ces migra-

Revenu médian : l'Oise est en seizième position des départements

¹ Vivant dans un ménage ordinaire : voir encadré page 20.

Définitions

Le revenu déclaré : il correspond à la somme des revenus déclarés au fisc avant abattements. Il comprend les revenus d'activité salariée ou indépendante, les indemnités de chômage, les pensions alimentaires, d'invalidité ou de retraite et les revenus du patrimoine. Ces revenus sont nets de cotisations sociales et de contribution sociale généralisée déductible.

Le revenu disponible : Il comprend les revenus d'activité, les pensions de retraite et les indemnités de chômage, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales. Quatre impôts directs sont pris en compte : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée et la contribution à la réduction de la dette sociale.



Le niveau de vie des plus riches trois fois supérieur à celui des pauvres

9,9 % des Isariens sous le seuil de pauvreté (60 % du niveau de vie médian)

tions importantes se répercutent sur le marché local du travail, exerçant une pression à la hausse des salaires perçus par les locaux. Ainsi, le salaire moyen dans l'Oise dépasse d'environ 10 % celui de la France de province, en dépit d'une moindre formation des actifs et d'une structure d'emplois moins qualifiés.

Le rapport entre le niveau de vie plancher des 10 % d'individus les plus aisés et le niveau de vie plafond des 10 % les plus pauvres permet de mesurer l'ampleur des inégalités. Mesurée ainsi, la disparité de niveau de vie est du même ordre dans l'Oise qu'en Picardie ou qu'en France de province. La Picardie ne connaît pas les fortes disparités que l'on rencontre en Île-de-France ni les faibles disparités que l'on trouve en Bretagne, les deux régions extrêmes en la matière. Dans l'Oise comme en Picardie, le niveau de vie des plus riches² est 2,9 fois supérieur à celui des plus modestes³, en Île-de-France c'est 3,8 fois et en Bretagne 2,7 fois.

Dans l'Oise, un individu sur 10 sous le seuil de pauvreté

Le taux de pauvreté monétaire mesure la part de la population vivant sous un certain seuil de niveau de vie -le seuil de pauvreté-, fixé comme un pourcentage (60 %) du niveau de vie médian, soit 788 euros en 2004. Dans l'Oise, un individu sur dix est touché par la pauvreté alors que c'est un sur huit en Picardie ou en France. L'Oise bénéficie encore de sa proximité avec l'Île-de-France qui connaît un taux de pauvreté

L'Oise a un niveau de vie supérieur à celui de la province et de la métropole

Niveau de vie et pauvreté en 2004

	Niveau de vie médian (en euros/UC)	Part des prestations sociales dans le revenu disponible (en %)	Taux de pauvreté
Picardie	15 248	5,9	12,4
Eure (27)	15 888	5,2	9,8
Eure-et-Loir (28)	16 183	4,8	9,1
Loiret (45)	16 431	4,8	9,2
France métropolitaine	15 766	5,2	11,7
France de Province	15 370	5,5	12,1
Aisne	14 377	6,7	14,7
Oise	16 317	5,4	9,9
Somme	14 740	6,0	13,9

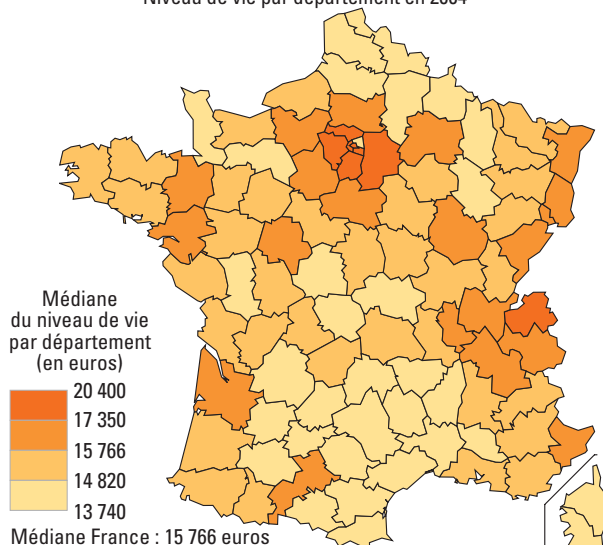
²Les 10 % d'individus les plus aisés.

³Les 10 % d'individus les plus modestes.

Source : Insee, DGI, revenus disponibles localisés 2004

Dans l'Oise, un niveau de vie favorisé par la proximité de l'Île-de-France

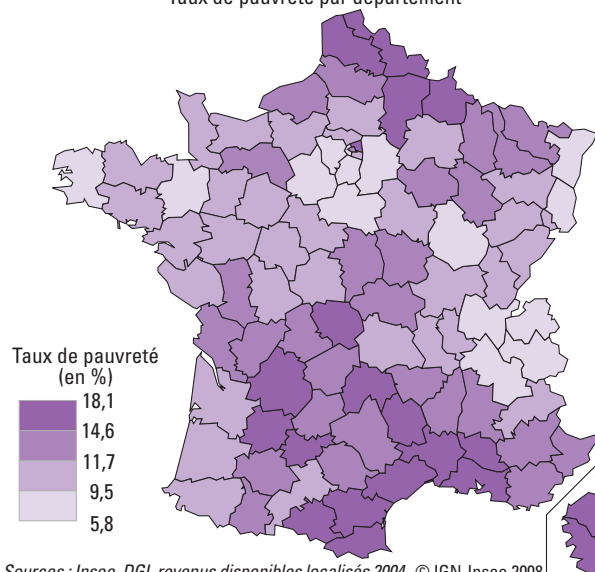
Niveau de vie par département en 2004



Sources : Insee, DGI, revenus disponibles localisés 2004 © IGN-Insee 2008

L'Oise est le département picard le moins atteint par la pauvreté

Taux de pauvreté par département



Sources : Insee, DGI, revenus disponibles localisés 2004 © IGN-Insee 2008



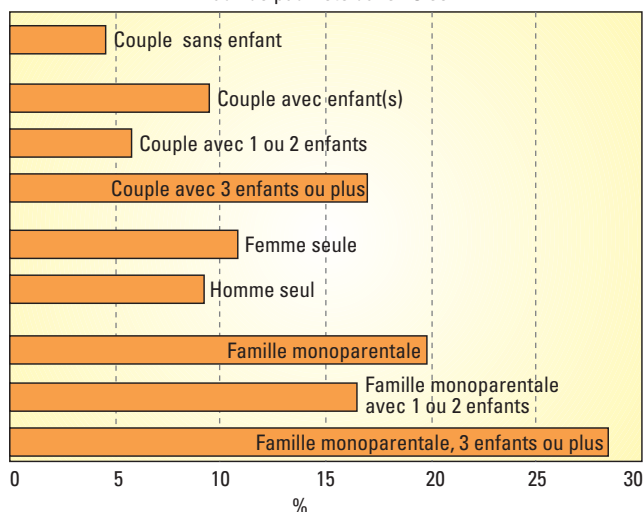
du même ordre. Les taux de pauvreté dans la Somme, et plus encore dans l'Aisne, sont nettement plus élevés que ceux de l'Oise (respectivement de 13,9 % et 14,7 %), bien que plus faibles que celui du Nord - Pas-de-Calais voisin (16,8 %).

Une pauvreté plus forte dans les villes de l'Oise que dans la moyenne des villes françaises

En France, et plus encore en Picardie, la pauvreté est plus forte dans les villes. Dans l'Oise, ce phénomène est encore plus frappant : alors que le taux de pauvreté dans l'Oise est inférieur au taux national de près de 2 points, le taux de pauvreté des villes de l'Oise est supérieur de deux points à celui des villes françaises. Le taux de pauvreté dans les villes de l'Oise, dans les grands pôles urbains (Creil, Montataire, Noyon ou Nogent-sur-Oise...) comme dans les bourgs ruraux (Breteuil, Saint-Just-en-Chaussée), atteint 14,5 % alors qu'il n'est en moyenne dans ce département que de 9,9 %. C'est en effet dans les villes centre que résident le plus souvent les publics les moins favorisés : personnes vivant seules, jeunes en début de carrière, immigrés, familles monoparentales, chômeurs...

14,5 % des urbains sous le seuil de pauvreté

Les familles avec des enfants les plus exposées à la pauvreté
Taux de pauvreté dans l'Oise



Sources : Insee, DGI, revenus disponibles localisés 2004

Plus la famille s'agrandit, plus les situations de pauvreté sont fréquentes

Les familles monoparentales, les plus exposées à la pauvreté

À revenu disponible égal, la taille du ménage influe sur le niveau de vie. Les familles monoparentales arrivent en tête avec un taux de pauvreté de 20 % dans l'Oise, suivies des femmes seules (11 %), puis des couples avec enfants et des hommes seuls (également à 9 %) et enfin des couples sans enfant (4,5 %). Quel que soit le type de ménage considéré, l'Oise conserve un taux de pauvreté inférieur à ceux de la Picardie et de la France de province.

Dans l'Oise comme en Picardie ou en France métropolitaine, les membres des familles monoparentales sont donc les premiers touchés par la pauvreté. Les familles monoparentales sont désavantagées par rapport aux couples du fait qu'elles n'ont qu'une source de revenus. De plus, dans 83 % des cas, le parent seul est une femme et les femmes sont moins souvent actives que les hommes.

Plus de 20 % des familles monoparentales sous le seuil de pauvreté

Les enfants, particulièrement menacés par la pauvreté

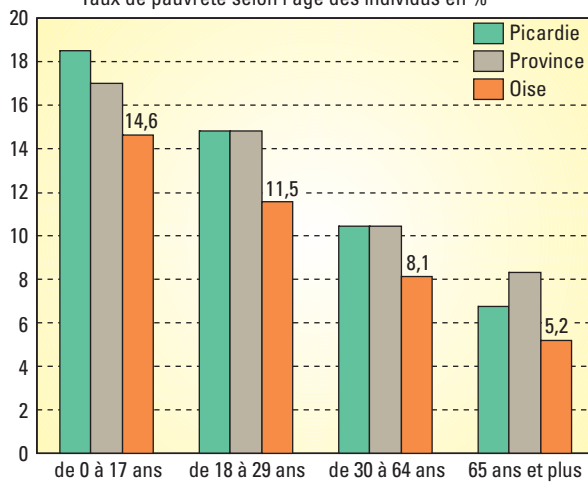
Plus généralement, la présence ou non d'enfants dans le ménage joue considérablement sur le niveau de vie de ses composants. Pour les couples avec enfants, le taux



de pauvreté est de 9 %, le double de celui des couples sans enfant. Ce taux s'élève à 17 % pour les couples de l'Oise qui ont 3 enfants ou plus (en Picardie, le taux de pauvreté des familles nombreuses grimpe jusqu'à 22 %). Les familles nombreuses⁴ constituent 30 % de la population pauvre de l'Oise alors qu'elles ne représentent que 17 % de la population totale du département.

Les enfants de moins de 18 ans les plus touchés par la pauvreté

Taux de pauvreté selon l'âge des individus en %

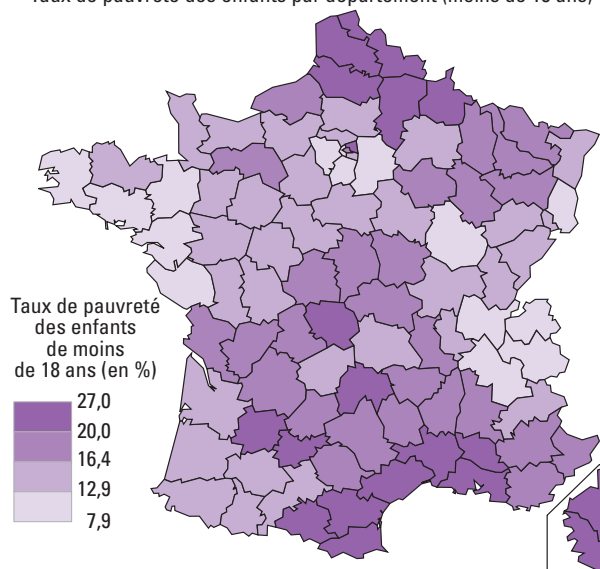


Sources : Insee, DGI, revenus disponibles localisés 2004

**Les jeunes de l'Oise
moins touchés par la pauvreté
que ceux des deux autres
départements picards**

Les enfants de l'Oise un peu moins concernés par la pauvreté que ceux du Nord - Pas-de-Calais et du reste de la Picardie

Taux de pauvreté des enfants par département (moins de 18 ans)



Sources : Insee, DGI, revenus disponibles localisés 2004 © IGN-Insee 2008

En conséquence, les enfants sont les plus menacés par la pauvreté en Picardie, et l'Oise, même si c'est de façon moindre que l'Aisne et la Somme, n'est pas épargnée : alors que le taux de pauvreté tous âges confondus est de 9,9 %, le taux de pauvreté des moins de 18 ans est de 14,6 %. La différence du taux de pauvreté entre l'Oise et la France de province est plus faible pour cette tranche d'âge. En revanche, la situation plus favorable de l'Oise est confirmée pour les jeunes de 18 à 29 ans dont le taux de pauvreté (11,5 %) est bien inférieur à celui des jeunes du même âge de province ou de Picardie (15 %).

⁴Couples avec 3 enfants ou plus.



Les personnes seules, moins à l'abri de la pauvreté que les couples

Les personnes qui vivent seules sont les plus touchées par la pauvreté après les familles monoparentales et les familles nombreuses. Dans l'Oise comme en Picardie, les femmes qui vivent seules sont un peu plus confrontées à la pauvreté que les hommes seuls (1,5 point d'écart) alors qu'en moyenne nationale, il n'y a pas de différence. Ceci peut s'expliquer par le fait que le taux d'activité des femmes est inférieur en Picardie à celui de la France.

Couples sans enfant et personnes âgées les plus protégés

Les ménages constitués de couples sans enfant sont ceux qui sont de loin les moins confrontés au phénomène de la pauvreté : seulement un couple sans enfant sur vingt se situe sous le seuil de pauvreté. Ces couples bénéficient d'économies d'échelle générées par la vie commune mais aussi d'une double source de revenu lorsqu'ils ont tous deux un emploi.

Les personnes âgées de 65 ans⁵ et plus sont également peu confrontées à la pauvreté avec un taux de 5 % dans l'Oise. Même dans l'Aisne et dans la Somme, ce taux de pauvreté est inférieur à celui de leurs homologues de France de province (8,3 %). Ceci est d'autant plus remarquable qu'en Picardie, 70 % des personnes âgées de 65 ans et plus sont propriétaires de leur logement et font l'économie d'un loyer.

Contrairement au taux de pauvreté qui diminue avec l'âge, le niveau de vie augmente jusqu'à 60 ans et baisse ensuite. En effet, en moyenne, les personnes actives ont un niveau de vie supérieur de 15 % à celui des inactifs. Les inactifs ont des revenus plus stables que ceux des actifs beaucoup plus sensibles à la conjoncture économique⁶. Les niveaux de vie des retraités sont aussi moins dispersés que ceux des salariés et chômeurs.

Une part plus importante qu'en moyenne des revenus du travail

La part des revenus d'activité représente en moyenne en Picardie les trois quarts du revenu déclaré. Cette part est plus faible pour les ménages les plus modestes et beaucoup plus importante pour les ménages aisés : en Picardie comme au niveau national, elle atteint 60 % du revenu disponible pour les 10 % d'individus les moins aisés pour

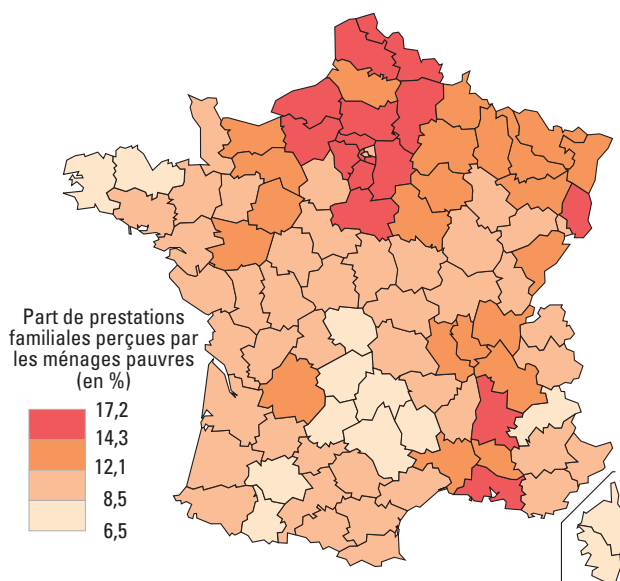
Les Picardes plus touchées par la pauvreté

5 % des plus de 65 ans
sous le seuil de pauvreté

⁵La plupart des pensions de retraite sont indexées sur l'inflation.

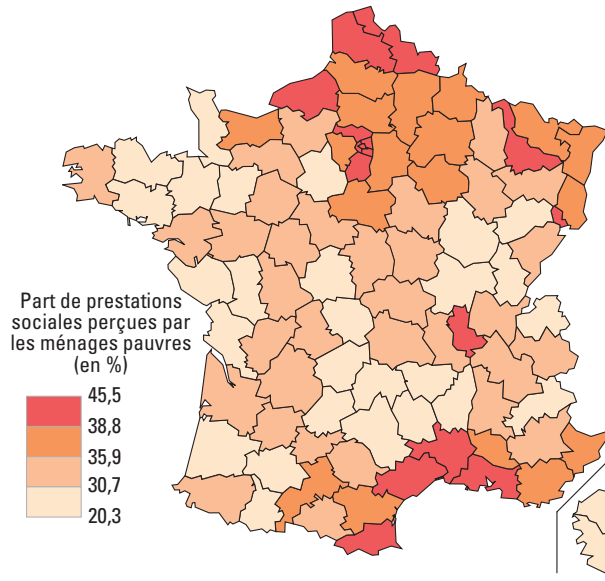
⁶«Évolution des niveaux de vie de 1996 à 2001» Insee Première n° 947-2004.

L'Oise en 4^e position des départements pour la part des prestations familiales dans le revenu disponible des ménages pauvres



Sources : Insee, DGI, revenus disponibles localisés 2004 © IGN-Insee 2008

Dans l'Oise, le revenu des ménages pauvres dépend pour plus d'un tiers des prestations sociales



Sources : Insee, DGI, revenus disponibles localisés 2004 © IGN-Insee 2008



L'Oise en 8^e position des départements pour la part des revenus du travail parmi les revenus disponibles

Pour comprendre ces résultats

Les éléments présentés dans cette étude proviennent du traitement des déclarations de revenus et des données de la taxe d'habitation. Les prestations sociales, versées principalement par les Caisses d'Allocations Familiales (CAF), la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV), sont estimées par application de barèmes. Cette opération vient compléter, d'une part, l'Enquête Revenus Fiscaux qui permet d'obtenir, tous les ans, les revenus déclarés et les taux de pauvreté au niveau national, et d'autre part les résultats de l'exploitation "Revenus fiscaux Localisés", qui permet d'obtenir des indicateurs sur les revenus déclarés à un niveau géographique fin.

Les statistiques produites à partir des sources fiscales ne portent que sur les **ménages dits "ordinaires"**. Les personnes résidant en foyer, en maisons de retraites, en hôpitaux ainsi que les sans-abri sont en particulier hors du champ de cette étude. Les situations les plus accentuées de pauvreté ne sont ainsi pas prises en compte. Par ailleurs, une partie des revenus du patrimoine n'est pas incluse dans les statistiques, n'étant pas déclarée à l'administration fiscale.

dépasser 120 % pour les 10 % les plus riches⁷. La Picardie est la 3^e région de France en 2004 pour la part de revenus du travail, qui est en général plus importante dans la moitié nord de la France (si on excepte le Nord - Pas-de-Calais et la Lorraine), en raison de la proportion plus forte de personnes en âge de travailler. Cette part est plus élevée dans le département de l'Oise (78 % en 2004 contre 72 % dans l'Aisne et 73 % dans la Somme). En 2004, l'Oise arrive au 8^e rang des départements pour cette part de revenus du travail juste après les départements d'Île-de-France (la Seine Saint-Denis mise à part). Dans ce département, à la forte proportion des 20-60 ans, s'ajoute un niveau plus élevé des salaires offerts et un niveau de chômage plus bas.

Les ménages pauvres de l'Oise dépendent plus qu'ailleurs des prestations sociales

La redistribution des revenus s'effectue par les impôts et les prestations sociales. Les prestations sociales composent une part beaucoup plus importante du niveau de vie des personnes aux revenus les plus modestes et permettent de réduire les inégalités. Pour l'ensemble des ménages, la part de prestations sociales dans le revenu disponible est au même niveau dans l'Oise qu'en moyenne nationale (5,3 %). En revanche, pour les ménages de l'Oise sous le seuil de pauvreté, 37,5 % du revenu disponible dépend de ces prestations, ce qui est plus élevé que la moyenne nationale (35,9 %), et dépasse même légèrement l'Aisne (36,3 %) et la Somme (36,2 %).

Les prestations familiales⁸, qui couvrent dans l'Oise plus de la moitié des prestations sociales, sont plus importantes qu'à l'échelle nationale : le département, comme l'ensemble de la Picardie, a une population plus jeune, avec davantage de familles nombreuses, et les naissances y sont plus nombreuses. La Picardie est la 2^e région après le Nord - Pas-de-Calais pour cette part de prestations familiales, que ce soit pour l'ensemble des ménages ou pour les ménages sous le seuil de pauvreté. L'Oise, ainsi que l'Aisne et la Somme, se tiennent dans les 10 premiers départements français pour la part des prestations familiales dans le revenu disponible. Concernant les ménages pauvres, elle se classe même en 4^e position des départements avant les deux autres départements picards et après le Nord, la Seine Saint-Denis et le Val d'Oise.

Les autres prestations sont constituées pour un quart des minima sociaux (RMI, minimum vieillesse, allocation adulte handicapé (AAH), allocation parent isolé (API),...) et un cinquième des prestations logement. ■

Définitions

Le niveau de vie : c'est le **revenu disponible** du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le nombre d'unités de consommation est calculé selon le principe suivant : le premier adulte compte pour 1, les autres adultes de plus de 14 ans pour 0,5 et les enfants de moins de 14 ans pour 0,3. Le niveau de vie médian est celui au-dessus duquel se situe une moitié de la population, l'autre se situant au-dessous.

Pauvreté monétaire : un individu (ou un ménage) est considéré comme pauvre lorsque son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Ce seuil est calculé par rapport à la médiane de la distribution nationale des niveaux de vie. Le seuil retenu par l'Insee et l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale est désormais fixé à 60 % du niveau de vie médian : ce seuil s'élève à 788 euros par mois en 2004 en France. Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur à ce seuil.

⁷En effet dans ce cas, pour un revenu disponible de 100, la part des revenus déclarés est de 120, les prestations quasiment nulles et les impôts représentent 20 % et viennent en déduction des 120.

⁸Allocations familiales, APE (Allocation Parentale d'Éducation), PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant), etc.

Un département plutôt riche, mais des disparités locales

En 2005, la moitié des Isariens vivent dans un ménage déclarant un revenu annuel par unité de consommation inférieure à 17 000 euros, l'autre moitié dans un ménage déclarant un revenu supérieur à ce montant. Ce revenu médian, supérieur de 4 % à la moyenne nationale, cache des disparités : disparités entre les espaces urbains plus riches et les espaces ruraux plus pauvres et de manière plus globale entre les revenus déclarés au nord d'une ligne, Beauvais-Compiègne et les revenus au sud de cette ligne plus élevés sous l'influence de la région parisienne.



Dans l'Oise, 290 000 ménages ont déclaré des revenus au titre de l'année 2005. Près de sept ménages sur dix sont imposables (68,5 %) soit cinq points de plus qu'au niveau national. Le revenu fiscal médian des Isariens est de 17 000 euros par unité de consommation (UC), ce qui place l'Oise au 18^e rang des 96 départements métropolitains. Ce revenu médian relativement élevé cache des inégalités importantes, notamment géographiques.

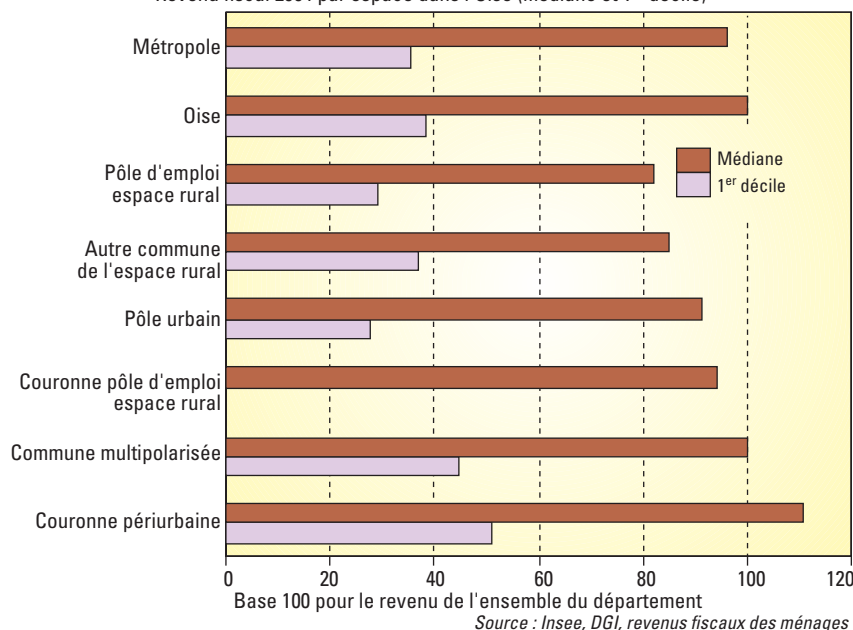
Davantage de ménages imposables dans l'Oise (68,5 %)

Dans les pôles urbains, des ménages plus démunis et davantage d'inégalités

Dans l'Oise comme ailleurs en France, les revenus médians les plus élevés se situent dans les espaces urbains, tandis que les plus faibles sont dans les espaces ruraux. À l'intérieur des espaces urbains, les communes centres des agglomérations connaissent

Des revenus plus importants dans les couronnes des pôles urbains

Revenu fiscal 2004 par espace dans l'Oise (médiane et 1^{er} décile)¹



¹Le rapport inter-déciles du revenu fiscal établit le rapport entre les hauts revenus et les bas revenus. Le seuil des revenus les plus faibles correspond à la limite du 1^{er} décile (les 10 % de ménages les plus pauvres), celui des hauts revenus à la limite du 9^e décile (les 10 % de ménages les plus riches).

**Les couronnes périurbaines,
les territoires les plus riches
et les plus homogènes**

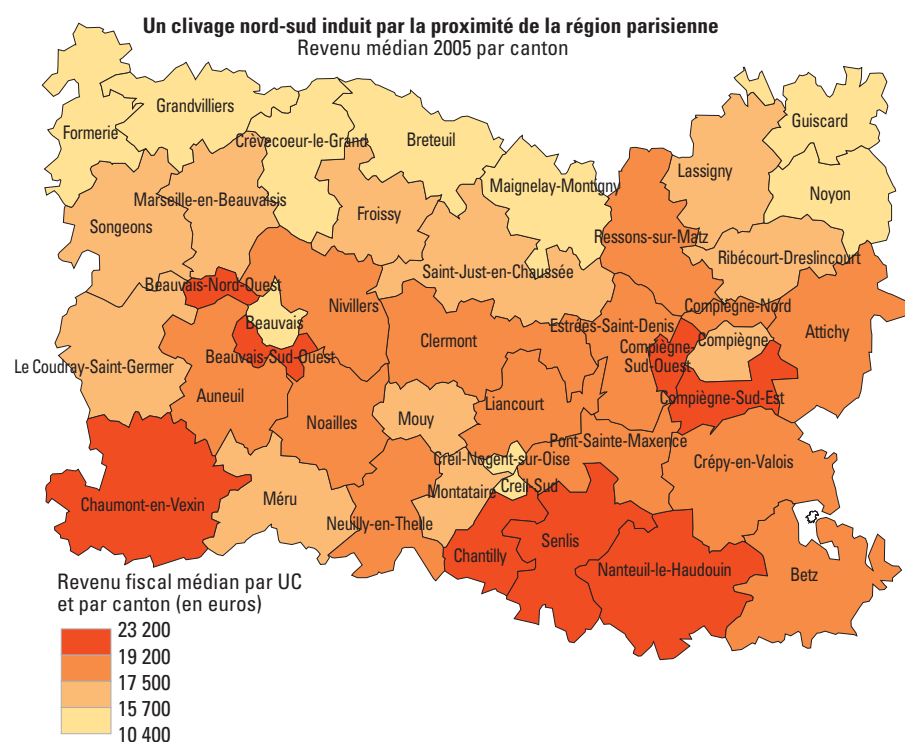
**Plus de 20 % des salariés
de l'Oise travaillent
en Île-de-France**

les plus fortes inégalités de revenus : les bas revenus sont plus bas, et les hauts revenus plus élevés que dans les autres catégories de communes. Au total, les 10 % de ménages les plus démunis disposent d'un revenu par UC 6,7 fois plus faible que le revenu des 10 % de ménages les plus aisés. À l'inverse, les communes périurbaines ont le revenu médian le plus élevé, et un rapport inter-déciles² relativement plus faible (4,1) grâce au niveau élevé des plus bas revenus, le même phénomène se reproduit dans les espaces ruraux : les communes appartenant à la couronne des pôles d'emploi sont plus riches, et avec des revenus moins dispersés, que les pôles d'emplois eux-mêmes.

Influence marquée de la région parisienne

Dans l'Oise, deux actifs sur dix travaillent en Île-de-France. La majorité des cantons de l'Oise bénéficie de cette proximité avec la région parisienne. C'est notamment le cas des cantons de Senlis, Nanteuil-le-Haudouin, Chaumont-en-Vexin, et Chantilly. Dans les cantons de Senlis et Chantilly, l'influence de l'Île-de-France se traduit par un nombre important de déplacements domicile-travail vers la région capitale (aux alentours de 7 000 déplacements journaliers). Dans ces deux cantons, la proportion des ménages appartenant aux catégories des cadres et professions intellectuelles supérieures est plus élevée que dans le reste du département ; à l'inverse, les ménages ouvriers sont sous-représentés. En revanche, dans les cantons comme Formerie, Noyon, Breteuil et Grandvilliers qui ne sont pas dans la zone d'influence de l'Île-de-France, le revenu des 10 % de ménages les plus pauvres est inférieur à 6 000 euros par UC. Ainsi, les revenus sont en moyenne plus faibles au nord d'une ligne Beauvais-Compiègne, et plus élevés au sud de cet axe, avec cependant des poches de pauvreté urbaines dans les villes comme Creil ou Nogent-sur-Oise. L'influence de l'autoroute A1 joue également un rôle puisque le canton de Ressons-sur-Matz situé au nord de l'axe Beauvais-Compiègne, mais traversé par l'autoroute, recense des revenus plus élevés que les cantons de Maignelay-Montigny et Lassigny qui le jouxtent. La population de Ressons-sur-Matz est mobile (71 % des actifs occupés travaillent hors du canton), et caractérisée par une proportion plus forte de cadres et de professions intermédiaires, ainsi que par une sur-représentation des diplômés d'études supérieures : 28,4 % des actifs de moins de 40 ans ont un niveau d'études supérieur au bac, contre 26,7 % en moyenne départementale. À l'inverse, dans les cantons du nord de l'Oise, les diplômés du supérieur sont sous-

²Voir note en page précédente ⁽¹⁾

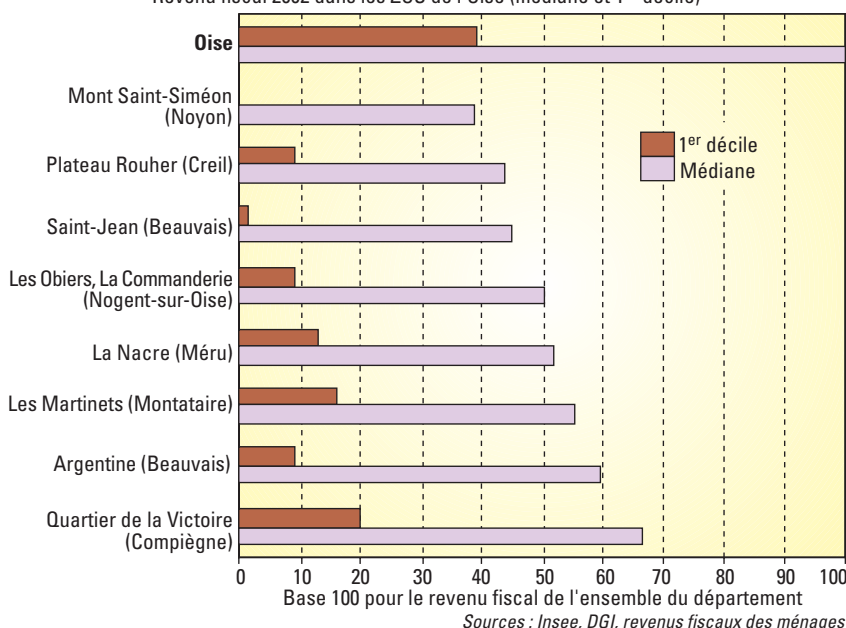


© IGN-Insee 2008



Mont Saint-Siméon à Noyon est la ZUS où les revenus sont les plus faibles

Revenu fiscal 2002 dans les ZUS de l'Oise (médiane et 1^{er} décile)



représentés (12,8 % pour Formerie, 16,4 % pour Grandvilliers) et la mobilité est moins forte : à Grandvilliers, seuls 44 % des actifs occupés travaillent en dehors du canton.

La précarité dans les ZUS

L'Oise dénombre huit Zones Urbaines Sensibles (ZUS). Leurs revenus fiscaux médians sont de 30 à 60 % inférieurs à la moyenne départementale en 2002. Les revenus fiscaux médians les plus faibles sont dans les ZUS de Mont Saint-Siméon, Plateau Rouher, et Saint-Jean. Mont Saint-Siméon a également les bas revenus les plus faibles avec un revenu fiscal (avant prestations sociales) nul pour les 10 % de ménages les plus pauvres. Le quartier Argentine à Beauvais fait partie des ZUS les moins démunies mais les inégalités y sont fortes : les 10 % de ménages les plus pauvres déclarent un revenu 12,9 fois inférieur à celui des 10 % de ménages les plus aisés. Le quartier de la Victoire à Compiègne est relativement le plus aisé parmi les ZUS et les inégalités y sont moins importantes avec un rapport inter-déciles de 6,9. ■

Pour comprendre ces résultats

L'analyse présentée ici est faite à partir du revenu déclaré par les ménages aux services fiscaux. Il s'agit de la somme des ressources déclarées par les contribuables sur la "déclaration des revenus 2005", avant abattement. Il comprend les revenus salariaux, les revenus des professions non salariées, les retraites (hors minimum vieillesse), les pensions d'invalidité, les pensions alimentaires et les rentes viagères et d'autres revenus (essentiellement des revenus du patrimoine). Il se différencie du revenu disponible étudié dans le chapitre précédent.

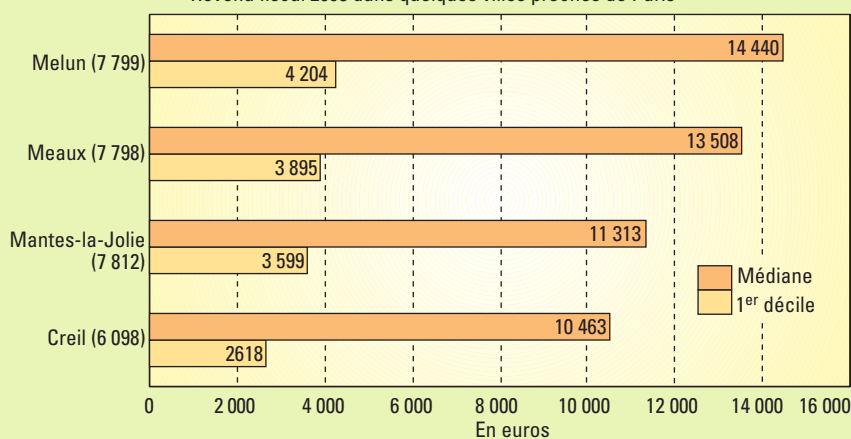
Un phénomène urbain à Creil

La ville de Creil, proche de la région parisienne, a un revenu médian bas, mais elle est entourée de cantons où les revenus sont élevés. Le contraste est saisissant entre Creil et, par exemple, les cantons de Chantilly et Senlis, à moins de dix kilomètres. La situation générale est identique dans trois autres villes de plus de 30 000 habitants, situées dans un rayon d'une quarantaine de kilomètres de Paris :

Meaux, Melun et Mantes-la-Jolie. Les revenus médians y sont inférieurs à 15 000 euros par UC, mais les cantons environnants ont des revenus élevés. Mantes-la-Jolie et Creil sont les plus démunies avec des revenus médians respectifs de 11 313 et 10 463 euros par UC, alors que la situation est moins défavorable pour Melun et Meaux avec des revenus médians respectifs de 14 440 et 13 508 euros par UC. C'est à Creil que les inégalités sont les plus fortes : les 10 % de ménages les plus démunis touchent 8,7 fois moins de revenus que les 10 % de ménages les plus aisés.

Creil concentre les inégalités de revenus les plus fortes

Revenu fiscal 2005 dans quelques villes proches de Paris



LES BÉNÉFICIAIRES DES MINIMA SOCIAUX

PAUVRETÉS & PRÉCARITÉS DANS L'OISE

Expérimentation du Revenu de Solidarité Active dans l'Oise

Le Conseil Général de l'Oise fait partie des quatre premiers départements (avec l'Eure, la Côte d'Or et la Meurthe-et-Moselle) à s'être rapproché, en 2006, de l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives, afin de développer des expérimentations pour l'insertion sociale et professionnelle. L'une des premières expérimentations porte sur le Revenu de Solidarité Active. Ce dispositif a été mis en œuvre de façon partenariale, avec les deux CAF de l'Oise, la MSA, l'ANPE, et la constitution d'un comité de pilotage conjoint avec l'État. Ce dispositif a pour objectif de lutter contre la pauvreté et d'inciter à la reprise d'activité. Il répond à trois principes fondamentaux :

- faire en sorte que quelle que soit la situation de départ, le produit de chaque heure travaillée puisse améliorer le revenu final de la famille ;
- garantir que les ressources globales de la famille lui permettent de franchir le seuil de pauvreté ;
- pour les bénéficiaires et leurs familles, rendre les revenus plus prévisibles et le système de prestations plus lisible et plus durable.

L'Oise a expérimenté le RSA pour les bénéficiaires du RMI. Trois conditions sont nécessaires pour être éligible au RSA, à compter de novembre 2007 :

- être bénéficiaire du RMI, être un ayant-droit, ou percevoir la prime forfaitaire ;
- habiter ou avoir élu domicile sur le territoire expérimentateur, à savoir les cantons de Creil-Nogent-sur-Oise (limité à une partie de la commune) et Liancourt ;
- débiter ou reprendre une activité ou augmenter le nombre d'heures travaillées ou débiter une formation rémunérée.

Dans l'Oise, les différents volets du RSA ont certaines caractéristiques. Tout d'abord, l'incitation financière du RSA, permettant à chaque personne (re)prenant une activité d'augmenter ses revenus, est calculée selon un barème qui tient compte de la composition familiale et des ressources, barème voté par les élus du Conseil Général. Ensuite, une aide financière, facultative, a été mise en place : l'Aide Personnalisée à la Reprise d'Activité (APRA). Plafonnée à 1 000 euros sur la durée de l'expérimentation, cette aide est versée dans un délai de 48 heures au vu des besoins individuels évalués par l'animateur RSA avec le bénéficiaire. Elle est accordée comme une aide financière d'urgence pour participer au financement du surcoût de la (re)prise d'activité (mobilité, frais liés à l'environnement de travail ou à la garde d'enfants). Enfin, pour éviter la rupture et favoriser l'intégration professionnelle progressive et durable du bénéficiaire du RSA, un soutien au maintien dans l'emploi sera mis en place par l'animateur RSA avec l'accord du bénéficiaire.

Au 20 mai 2008, 8 % des RMistes des deux cantons sur lesquels l'expérimentation a eu lieu ont bénéficié du RSA, soit 163 bénéficiaires. Parmi ceux-ci, les trois quarts reprennent une activité tandis que le quart restant augmente son activité. Avec 142 personnes ayant touché l'APRA, cette mesure a concerné une très grande majorité des bénéficiaires du RSA, principalement en lien avec le surcoût lié à la mobilité.



Sources et définitions

Les données utilisées sont issues des fichiers des **Déclarations Annuelles de Données Sociales** (DADS) adressées par les administrations aux employeurs au titre de l'année 2005. Cette source comporte des informations sur les salariés, leurs rémunérations et les emplois qu'ils ont occupés dans l'ensemble des secteurs privé et semi-public, y compris les fonctions publiques territoriale et hospitalière. La source ne couvre pas les secteurs de la fonction publique d'État, des services domestiques et des activités extraterritoriales.

Sont en outre exclus du champ de l'étude : les salariés qui ont travaillé moins de 70 heures dans l'année, les professeurs qui réalisent des vacations en entreprise (la source ne couvre pas leur emploi principal), les salariés qui n'ont eu que des contrats d'apprentis (ils sont en formation), les jeunes qui n'ont eu qu'un emploi de vacances ou qui sont entrés sur le marché du travail à l'automne, et les salariés partis en retraite au cours du premier semestre.

Le **revenu annuel d'activité** (ou salarial) d'un salarié correspond au cumul des salaires et primes qu'il a perçus au cours de ses différentes périodes d'emploi, auxquels s'ajoutent les éventuelles indemnités chômage qui ont été versées dans l'année. Les salaires pris en compte sont nets de cotisation sociale généralisée et de remboursement de la dette sociale.

Le **revenu annuel d'activité médian** est la valeur qui partage les salariés en deux groupes de taille équivalente : la moitié des salariés perçoivent un revenu inférieur, l'autre moitié un revenu supérieur.

Un salarié perçoit un **bas revenu d'activité** si son revenu annuel d'activité est inférieur à la moitié du revenu médian calculé au niveau France entière. Sur le champ de l'étude, le seuil de bas revenu d'activité est de 7 830 euros pour l'année 2005 : cela correspond à un salaire mensuel d'environ 650 euros pour un salarié ayant travaillé toute l'année.

Sauf précision contraire, le nombre de salariés est donné au lieu de résidence. Pour les salariés ayant occupé plusieurs emplois dans l'année, le lieu de résidence, la profession, le secteur d'activité, la taille de l'établissement et le temps partiel sont définis à partir du poste le mieux rémunéré en 2005 (poste principal).

La part des bénéficiaires du RMI inférieure à la moyenne nationale

Un peu moins de 7 % de la population de moins de 65 ans du département de l'Oise bénéficie d'un minima social. Les familles monoparentales constituent le quart de ces allocataires et 8 % des jeunes de moins de 20 ans appartiennent à une famille touchant un minimum social. Le minima le plus important, le revenu minimum d'insertion (RMI) concerne 3,4 % de la population du département, proportion plus faible que celle de la France (4,1 %). Plus de la moitié des bénéficiaires du RMI sont des personnes isolées. Pour les deux autres minima, l'allocation adulte handicapé (AAH) et l'allocation de parent isolé (API), la proportion de bénéficiaires est la même qu'en France pour les personnes âgées de plus de 30 ans et supérieure pour les jeunes. Les allocataires des minima sont concentrés dans les zones urbaines, le Bassin Creillois, le Beauvaisis et le Compiégnois.



Les Caisses d'Allocations Familiales de Creil et de Beauvais gèrent dans l'Oise 116 600 allocataires. Parmi eux, 23 400 touchent un des trois minima sociaux que sont le RMI, l'API et l'AAH. Ce sont donc 6,8 % des habitants de l'Oise âgés de moins de 65 ans qui dépendent de l'un de ces trois minima, si l'on prend en compte la famille de l'allocataire (population bénéficiaire). Cette proportion de bénéficiaires des minima sociaux est inférieure à celle de la métropole qui s'élève à 7,4 % en 2006. L'Oise se situe ainsi en 46^e position pour le taux de recours à un minima social versé par les CAF. Le taux de dépendance des Isariens aux prestations CAF est également moins élevé qu'en métropole : 16 % des habitants de l'Oise dépendent pour plus de 50 % de leur revenu des prestations de la CAF, cette proportion s'élève à 19 % à l'échelle métropolitaine.

Une proportion de bénéficiaires du RMI inférieure à la moyenne nationale

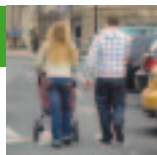
Le minimum social le plus versé est le RMI avec 10 900 allocataires pour 23 600 bénéficiaires, soit 3,4 % de la population de moins de 65 ans. Cette moyenne est inférieure au taux de recours métropolitain qui est de 4,1 %. Le département de l'Oise se situe pour cet indicateur à la médiane des départements. Un chômage moins prégnant dans l'Oise est sans doute l'explication du moindre recours au RMI par les Isariens. En effet, la répartition géographique du RMI et celle du chômage sont très semblables à l'échelle de la France. Ainsi, comme le taux de chômage dans l'Oise est inférieur à la moyenne métropolitaine, le taux d'allocataires au dispositif du RMI est inférieur d'environ un point pour toutes les classes d'âges.

Le moindre taux de recours au RMI se double dans l'Oise d'une ancienneté plus faible des allocataires dans le dispositif du RMI. Ainsi, 51 % des allocataires sont au RMI depuis plus de 2 ans contre presque 57 % en France métropolitaine.

Dans l'Oise, 23 400 allocataires du RMI, de l'API ou de l'AAH

3,4 % de la population couverte par le RMI

Moins de RMI de longue durée

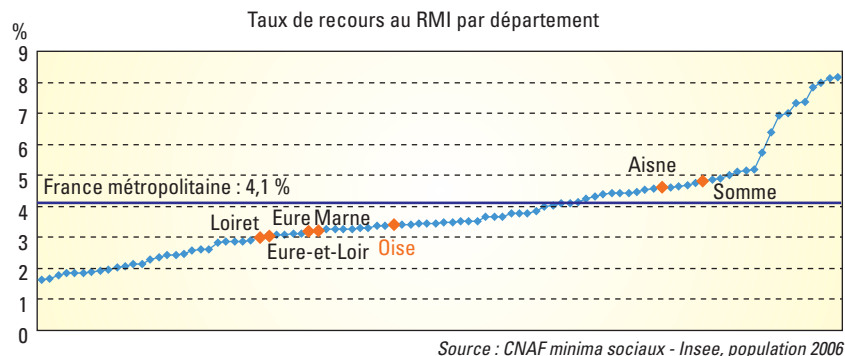


**3,4 % de la population
couverte par l'AAH et l'API**

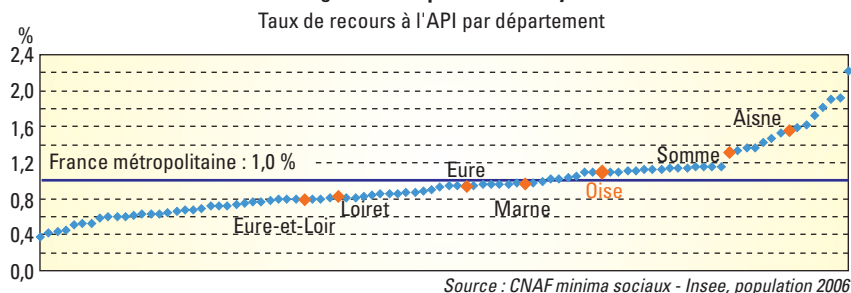
Des taux de recours à l'AAH et l'API supérieurs à la moyenne nationale pour les moins de 30 ans

Concernant les autres minima sociaux, l'Oise compte également 9 800 allocataires de l'AAH pour 15 500 bénéficiaires, soit 2,3 % des moins de 65 ans et 2 700 allocataires de l'API pour 7 400 bénéficiaires, soit 1,1 % des moins de 65 ans. À la différence du RMI, ces taux de recours sont très proches de la moyenne métropolitaine. En France métropolitaine, 2,2 % de la population âgée de moins de 65 ans est bénéficiaire de

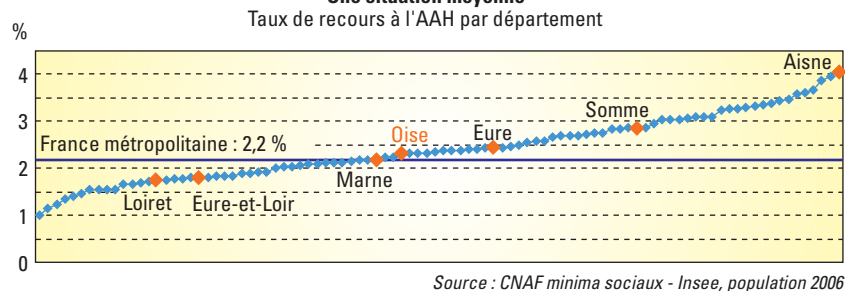
Des bénéficiaires du RMI relativement moins nombreux dans l'Oise qu'en France métropolitaine



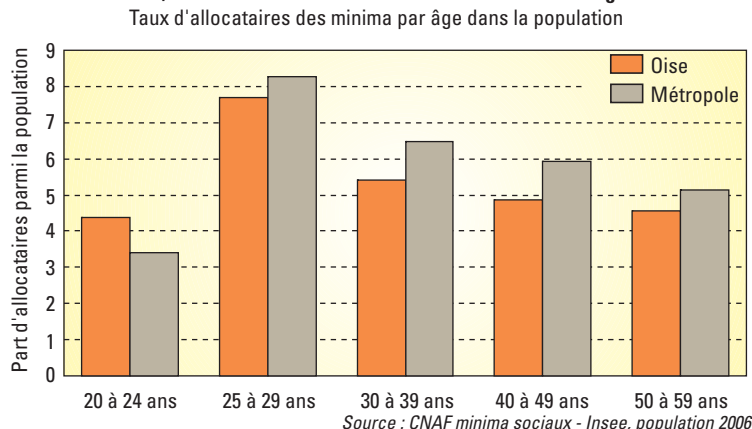
Un recours à l'API légèrement supérieur à la moyenne dans l'Oise



Une situation moyenne



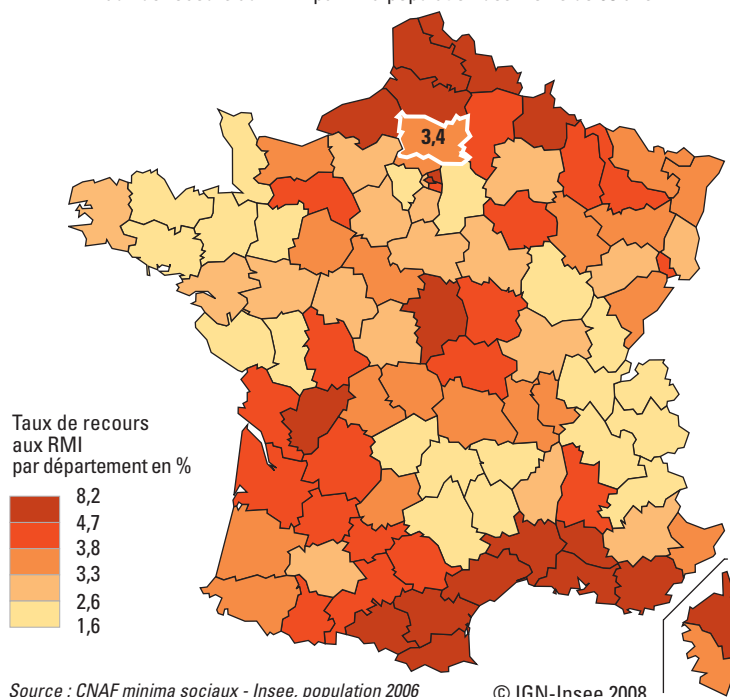
Dans l'Oise, un taux de recours aux minima moindre chez les âges actifs





l'AAH et 1 % de l'API. L'Oise se place au 44^e rang des départements pour le taux de recours à l'AAH et à la 67^e place pour le taux de recours à l'API. Pour l'AAH comme pour l'API, le taux d'allocataires est équivalent à la moyenne métropolitaine chez les plus de 30 ans et il est supérieur à la moyenne métropolitaine chez les moins de 30 ans.

L'Oise entre les départements du nord et les départements favorisés franciliens
Taux de recours aux RMI parmi la population des moins de 65 ans



Davantage d'allocataires des minima dans les zones urbaines

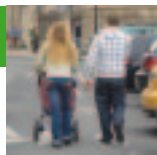
Les zones les plus urbanisées offrant davantage de logements à caractère social (HLM), les allocataires de minima y sont naturellement surreprésentés. Ainsi, 77 % des allocataires de minima habitent dans un pôle urbain alors que seulement 73 % de la population y résident. Trois des neuf Délégations Territoriales à la Solidarité (Bassin Creillois, Beauvaisis et Compiégnois) sont caractérisées par la présence de pôles urbains importants et regroupent à elles seules 56 % des allocataires des minima sociaux du département de l'Oise, alors qu'elles représentent moins de 42 % de la population de moins de 65 ans.

Avec 22 % des allocataires du RMI de l'Oise, le Bassin Creillois rassemble le plus gros contingent de RMIstes, suivi par le Beauvaisis (20 %) et le Compiégnois (14 %). La part de la population touchant un des minima y est donc notablement supérieure à la moyenne de l'Oise : il s'élève à 7,2 % de la population dans le Compiégnois, 10,3 % dans le Bassin Creillois et 11 % dans le Beauvaisis.

De manière générale les villes ont les plus forts taux de recours, que ce soient des pôles urbains ou ruraux. La part de la population touchant un minimum social y dépasse 11 %. À l'inverse, les communes périurbaines ont les plus faibles taux de recours (3,3 %). On retrouve ces faibles taux de recours dans le Valois (3,1 %), l'Halatte (3,8 %), et le Vexin (3,9 %).

**56 % des allocataires
des minima sociaux
dans le Bassin Creillois,
le Beauvaisis et le Compiégnois**

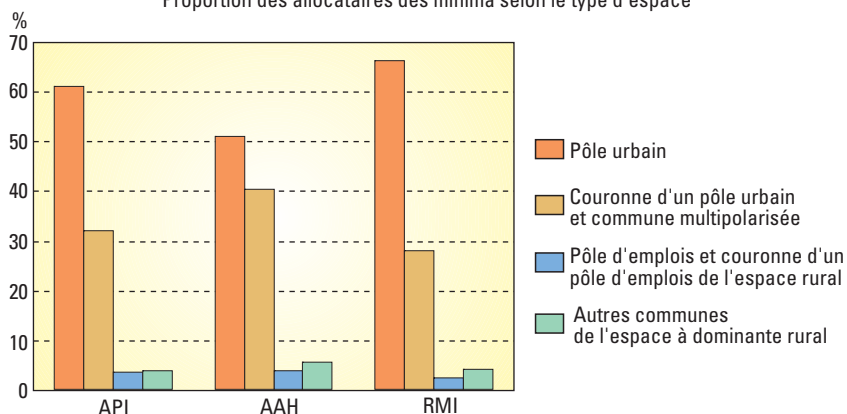
**Peu d'allocataires
dans les DTS rurales**



Un quart des allocataires de minima a moins de trente ans

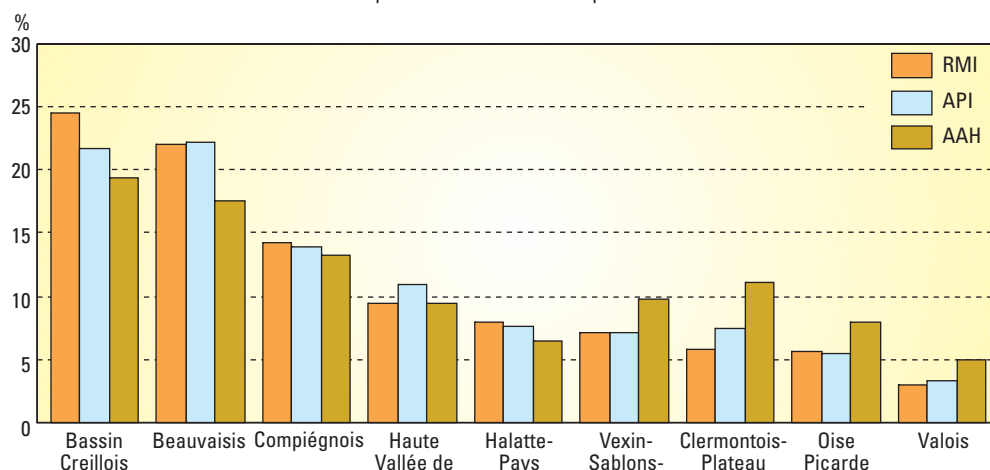
La population bénéficiaire de minima versés par la CAF est relativement jeune : la moitié est âgée de 30 à 49 ans et le quart a moins de 30 ans. Les bénéficiaires de l'API sont les plus jeunes avec 62 % de moins de 30 ans contre 25 % et 17 % pour le RMI et l'AAH.

Concentration des bénéficiaires de minima sociaux dans les pôles urbains
Proportion des allocataires des minima selon le type d'espace



Source : CNAF, Minima sociaux

Les zones les plus urbaines concentrent les allocataires
Répartition des allocataires par DTS



Source : CNAF, Minima sociaux

La moitié des bénéficiaires du RMI sont des personnes isolées

Les personnes isolées et les familles monoparentales représentent les 3/4 des allocataires

Un peu plus de la moitié des allocataires de minima sont des personnes dites "isolées", c'est-à-dire sans conjoint ni enfant à charge. Les familles monoparentales sont également fortement touchées par cette pauvreté institutionnelle, elles représentent le quart des allocataires touchant un minimum social. Le dernier quart est constitué par les couples avec ou sans enfants.

5 600 personnes "isolées" perçoivent le RMI dans l'Oise, soit 52 % des bénéficiaires du RMI. Parmi eux, 65 % sont des hommes et près de la moitié est âgée de 30 à 49 ans. Les jeunes de moins de 30 ans sont également fortement touchés puisqu'ils représentent un quart de ces RMIstes isolés. Les hommes bénéficiant du RMI sont relativement plus jeunes que les femmes : 79 % des hommes RMIstes isolés ont moins de 50 ans, contre 62 % pour les femmes.

Avec 6 700 allocataires, les isolés sont également majoritaires dans la population bénéficiaire de l'AAH, ils en représentent 68 %. À l'intérieur de cette catégorie, les hom-



mes et les personnes âgées de 30 à 49 ans sont encore les plus nombreux, respectivement 65 % et 50 % des isolés bénéficiant de l'AAH.

Comme pour l'ensemble des minima ils sont concentrés dans le Bassin Creillois, le Beauvaisis et le Compiégnois mais la zone du Clermontois-Plateau Picard en constitue également une part importante (13 %).

Les familles monoparentales constituent le quart des allocataires des minima sociaux

Les minima sociaux concernent 5 700 familles monoparentales allocataires pour une population bénéficiaire de 16 300 personnes. 8 % de ces familles monoparentales sont des femmes enceintes et seules. Les familles monoparentales constituent le quart des allocataires de minima sociaux : 47 % d'entre elles bénéficient du RMI, 43 % de l'API et 10 % de l'AAH. Ce sont en majorité des femmes jeunes : 96 % des familles monoparentales percevant un minimum social sont des femmes, et parmi elles 90 % ont moins de 50 ans.

L'API est versée à 2 500 allocataires : 60 % des allocataires sont âgés de moins de 30 ans et 48 % n'ont qu'un enfant. En plus des trois Délégations Territoriales à la Solidarité les plus urbaines (Bassin Creillois, Beauvaisis et Compiégnois), la Haute Vallée de l'Oise recueille une part importante des familles monoparentales de l'Oise touchant l'API (11 %).

Les familles monoparentales constituent, après les isolés, le groupe le plus nombreux d'allocataires touchant le RMI : 2 700 familles monoparentales perçoivent le RMI. Ce sont, comme pour l'API, des familles avec peu d'enfants, la moitié d'entre elles n'ayant qu'un enfant. Cependant, compte tenu des conditions d'âges requises pour l'attribution du RMI, l'âge moyen des allocataires est plus élevé et 65 % sont âgés de 30 à 49 ans.

Près de 20 % des allocataires du RMI sont des couples avec enfant(s)

3 400 allocataires des minima sociaux sont des couples avec enfants, et ils représentent une population bénéficiaire de 14 500 personnes. Sur cent couples avec enfants touchant des allocations, 61 sont concernés par le RMI et 38 par l'AAH, ils représentent respectivement 19 % et 13 % des allocataires de ces minima.

Les couples RMIstes sont relativement jeunes : près du tiers a moins de 30 ans et plus de la moitié entre 30 et 49 ans. Ces familles ont plus d'enfants que les familles RMIstes monoparentales : seules 30 % d'entre elles n'ont qu'un enfant et 20 % ont quatre enfants ou plus.

Les familles touchant l'Allocation Adulte Handicapé sont de taille moins grande et plus âgées : 4 sur 10 ne comprennent qu'un enfant et dans 1 cas sur 5, le chef de famille a plus de 50 ans. Ces familles se situent, elles aussi, dans les trois Délégations Territoriales à la Solidarité les plus urbaines, mais aussi dans la Haute Vallée de l'Oise, qui regroupe 11 % des couples avec enfants et allocataires de l'AAH.

1 300 couples sans enfant perçoivent l'Allocation Adulte Handicapé

1 800 couples sans enfant, représentant 3 100 personnes, perçoivent un minimum social. 73 % bénéficient de l'AAH et 27 % du RMI, ils constituent respectivement 13 % et 4 % des allocataires de ces minima. Les couples sans enfant touchant l'AAH sont plus âgés que ceux touchant le RMI : seulement 7 % d'entre eux ont moins de 30 ans contre 25 % pour les RMIstes.

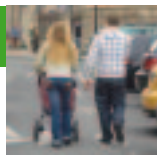
8 % des jeunes de moins de 20 ans appartient à une famille touchant un minimum social

Au total, 9 100 familles avec enfants perçoivent un minimum social. Elles sont composées pour 63 % de familles monoparentales et 37 % de couples. Cela concerne en tout 17 300 enfants, soit 7,9 % de la population des moins de 20 ans de l'Oise. Dans le

1 500 allocataires de l'API ont moins de 30 ans

Un tiers des couples Rmistes a moins de 30 ans

17 300 enfants bénéficiaires d'un minimum social



Beauvaisis et le Bassin Creillois, les taux de recours sont plus élevés : respectivement 11,8 % et 10 % des enfants de moins de 20 ans vivent dans une famille percevant un minimum social. À l'inverse, ils sont les plus faibles dans le Valois, le Vexin, et l'Halatte (respectivement 2,6 %, 3,4 % et 3,6 %).

58 % des enfants en situation de précarité font partie d'une famille monoparentale et 42 % d'un couple. Ce sont en majorité des enfants dont les parents sont bénéficiaires du RMI (54 %), viennent ensuite l'API (27 %) et l'AAH (19 %). ■

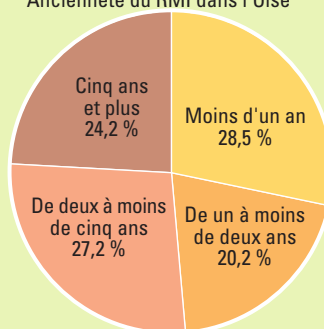
Une réinsertion plus difficile pour les seniors

Dans l'Oise, 51 % des RMistes le sont depuis au moins deux ans. Il existe par ailleurs de fortes disparités selon l'âge de l'allocataire : sur 100 RMistes de moins de 30 ans, 72 le sont depuis moins de deux ans, alors que sur 100 RMistes de 60 à 64 ans, 80 le sont depuis plus de deux ans dont 58 depuis au moins cinq ans.

En moyenne dans l'Oise, les allocataires perçoivent le RMI depuis 53 mois (4 ans et 5 mois). On retrouve les disparités selon l'âge de l'allocataire : les 60-64 ans ont une ancienneté moyenne au RMI de 84 mois (7ans) contre 19 mois pour les moins de 30 ans.

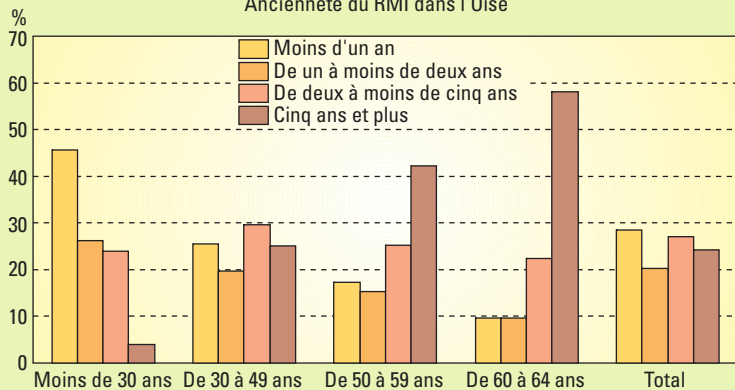
Des disparités apparaissent également selon le lieu d'habitation. Dans les zones du Beauvaisis et du Compiégnois cette ancienneté moyenne est supérieure de 5 et 3 mois. Dans ces deux zones, les difficultés de réinsertion sont donc particulièrement importantes. Dans le Beauvaisis, les RMistes ont une ancienneté supérieure de 7 mois à celle de l'Oise pour les 30-49 ans et de près de 10 mois supérieure pour les 50-59 ans. Tandis que dans le Compiégnois, ces écarts sont respectivement de 5 mois pour les 30-49 ans et de 4 mois pour les 50-59 ans. À l'inverse, dans le Valois et le Vexin, l'ancienneté moyenne au RMI est inférieure de 7 et 5 mois à celle du département, cet écart étant particulièrement favorable chez les 30-59 ans. Malgré une précarité institutionnelle importante dans le Bassin Creillois, l'ancienneté moyenne des allocataires du RMI est inférieure de 1 à 2 mois à la moyenne départementale.

La moitié des RMistes de l'Oise le sont depuis au moins deux ans
Ancienneté du RMI dans l'Oise



Source : CNAF, Minima sociaux

Ancienneté du RMI : une réinsertion plus difficile pour les seniors
Ancienneté du RMI dans l'Oise



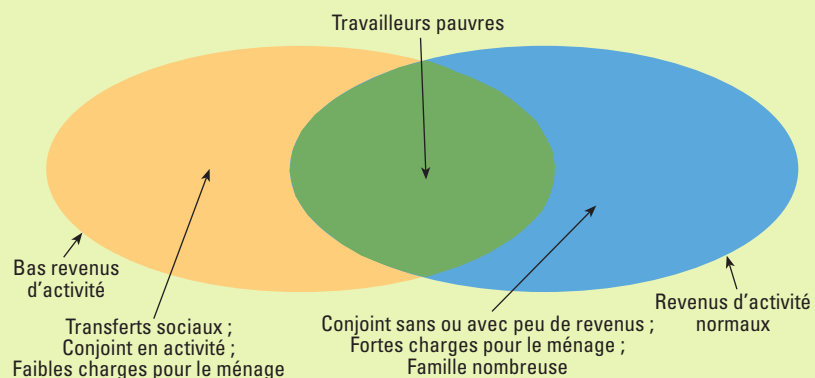
Source : CNAF, Minima sociaux

LES AUTRES FACETTES DE LA PRÉCARITÉ

PAUVRETÉS & PRÉCARITÉS DANS L'OISE

Les salariés à bas revenu d'activité

Un salarié à bas revenu d'activité perçoit moins de la moitié du revenu d'activité médian France entière. Il ne fait pas forcément partie de la catégorie des « travailleurs pauvres » : une personne peut percevoir un bas salaire mais appartenir à un ménage qui dépasse le seuil de pauvreté grâce aux transferts sociaux ou aux revenus de son conjoint. Inversement, une personne avec le même emploi et un salaire égal ou supérieur peut être considérée comme pauvre si elle vit au sein d'une famille nombreuse avec des charges plus importantes, ou si son conjoint ne perçoit pas ou peu de revenus.



44 570 salariés à bas revenus d'activité dans l'Oise

Dans l'Oise, en 2005, un salarié sur sept travaillant dans le secteur privé ou semi-public est un salarié à bas revenu d'activité c'est-à-dire ayant perçu un revenu annuel inférieur à 7 830 euros. Parmi ces salariés, 37 % ont moins de 25 ans et 57 % sont des femmes.

Sous contrat de courte durée ou à temps partiel, ils exercent leur activité pour la moitié d'entre eux dans trois secteurs : les services opérationnels (sociétés de nettoyage, de gardiennage, agences d'intérim), la santé et l'action sociale et le commerce de détail.



Au cours de l'année 2005, 300 000 actifs résidant dans l'Oise ont occupé un emploi salarié. Environ 15 % d'entre eux, soit 44 600 personnes, perçoivent un revenu annuel d'activité inférieur au seuil de bas revenus d'activité, soit 7 830 euros, salaires et indemnités de chômage compris. Ces personnes ne peuvent compter sur ces seuls revenus d'activité pour leur assurer une insertion sociale satisfaisante. Un salarié sur douze, soit 26 000 salariés, a perçu en revenus annuels d'activité moins de l'équivalent monétaire du Revenu Minimum d'Insertion. La situation est encore plus critique pour 17 900 salariés qui disposent moins de 3 915 euros de revenus annuels d'activité ou 326,25 euros par mois. Ils représentent 6 % du salariat du département, soit la même proportion qu'au niveau régional.

L'Oise compte proportionnellement moins de salariés à bas revenu d'activité qu'en France, qu'en Île-de-France ou que dans l'ensemble de la Picardie : l'Oise a une proportion inférieure d'un point à celle de la Picardie et inférieure de deux points à la moyenne nationale. Une grande proportion des habitants de l'Oise, travaille en effet en Île-de-France où les salaires sont plus élevés qu'en moyenne nationale.

Près de la moitié des salariés à bas revenu d'activité ont moins de 30 ans

20 900 jeunes de moins de 30 ans perçoivent un faible revenu d'activité, dont 16 400 de moins de 25 ans. Près de quatre jeunes de moins de 25 ans sur dix ayant eu une activité salariée au cours de l'année ont un bas revenu d'activité : en moyenne, ils ont travaillé 576 heures au cours de l'année, enchaînant pour 41 % d'entre eux des missions d'intérim ou des contrats de quelques mois en tant qu'employé ou ouvrier.

26 000 salariés isariens ont un revenu inférieur au RMI

Moins de salariés à bas revenus d'activité dans l'Oise

Un salarié sur sept résidant dans l'Oise perçoit un faible revenu d'activité

	Nombre de salariés	Revenu salarial annuel moyen	Nombre de salariés à bas revenus d'activité	Proportion de salariés à bas revenus d'activité en %
Oise	301 300	17 586	44 600	14,8
Picardie	657 800	16 343	103 500	15,7
Île-de-France	4 825 700	21 340	758 400	15,7
Haute-Normandie	647 400	16 441	101 500	15,7
France métropolitaine	21 394 200	16 946	3 653 000	17,1

Source : Insee - DADS 2005



Cette précarité, liée au manque d'expérience professionnelle et aux difficultés d'insertion dans le monde du travail explique que les moins de 25 ans à bas revenu d'activité gagnent 7,48 euros nets de l'heure alors que le salaire horaire net est de 8,30 euros pour l'ensemble des salariés à bas revenu d'activité.

**Les moins de 30 ans
les plus touchés
par ce problème**

Les travailleurs à bas revenus d'activité sont majoritairement des jeunes de moins de 30 ans

Répartition par sexe et âge des travailleurs
à bas revenus d'activité dans l'Oise

	Nombre	Part parmi les salariés en %
Homme	19 081	11,2
Femme	25 489	19,5
Moins de 25 ans	16 374	41,2
De 25 à 29 ans	4 590	13,0
De 30 à 39 ans	8 949	10,7
De 40 à 49 ans	7 925	9,9
De 50 à 54 ans	3 386	9,6
55 ans et plus	3 275	12,1
Ensemble	44 570	14,8

Source : Insee, DADS 2005

La faiblesse du revenu d'activité concerne davantage les femmes

25 500 salariés à bas revenus d'activité sont des femmes. Le taux de féminisation (57 %) est donc plus élevé chez les bas revenus que pour l'ensemble des salariés (43 %). Une femme sur cinq perçoit un faible revenu d'activité contre un homme sur neuf. Les différences homme/femme observées parmi les salariés se retrouvent parmi les salariés à bas revenu d'activité : une structure socioprofessionnelle défavorable aux femmes, avec plus d'employées et moins de cadres, et un temps partiel plus développé.

Sept femmes à bas revenus d'activité sur dix ont conclu, soit un contrat à durée indéterminée à temps partiel, soit un contrat (à temps complet ou partiel) de quelques mois. Les femmes ont plus souvent que les hommes un emploi à temps partiel : 26 % des femmes à faibles revenus d'activité sont à temps partiel contre 14 % des hommes.

Ces différences impliquent un salaire horaire féminin plus faible, même pour les salariés à bas revenu d'activité : un homme à bas revenu d'activité gagne en moyenne 8,64 euros de l'heure alors qu'une femme 8,04 euros.

Un nombre d'heures de travail réduit couplé à une rémunération modeste

La faible durée du travail, liée aux contrats de travail de courte durée et au temps partiel, est une caractéristique essentielle des salariés qui perçoivent un bas revenu d'activité. Ces salariés travaillent en moyenne 571 heures au cours de l'année, soit trois fois moins que les salariés qui gagnent plus de 7 830 euros. Non seulement le nombre d'heures de travail est moindre, mais aussi le salaire horaire net moyen est plus faible. Les salariés à bas revenus d'activité gagnent 8,30 euros nets de l'heure, contre 11,68 euros pour l'ensemble des salariés. Parmi les salariés à bas revenus d'activité, on rencontre plus souvent des emplois de faible qualification : 83 % des salariés à bas revenus d'activité occupent un poste d'employé ou d'ouvrier alors que ces catégories socioprofessionnelles rassemblent 62 % de l'ensemble des salariés de l'Oise. Autre facteur explicatif, ils ont aussi moins d'expérience professionnelle à faire valoir lors de leur recrutement du fait de leur jeunesse.

L'intérim représente en moyenne 14 % du revenu d'activité des salariés à bas revenus, soit deux fois plus que pour l'ensemble des salariés. Les allocations chômage

**Une femme sur cinq
et un homme sur neuf
concernés**

**Un volume horaire
trois fois moindre
que la moyenne**



occupent une part marginale du revenu d'activité, quoique plus importante pour les salariés à bas revenus qu'en moyenne départementale. Les salariés à bas revenus d'activité n'acquièrent que peu de droits aux allocations chômage. Pourtant, les allocations chômage représentent 5 % du revenu d'activité des salariés à bas revenu alors qu'elles représentent 3 % de ce revenu pour l'ensemble des salariés.

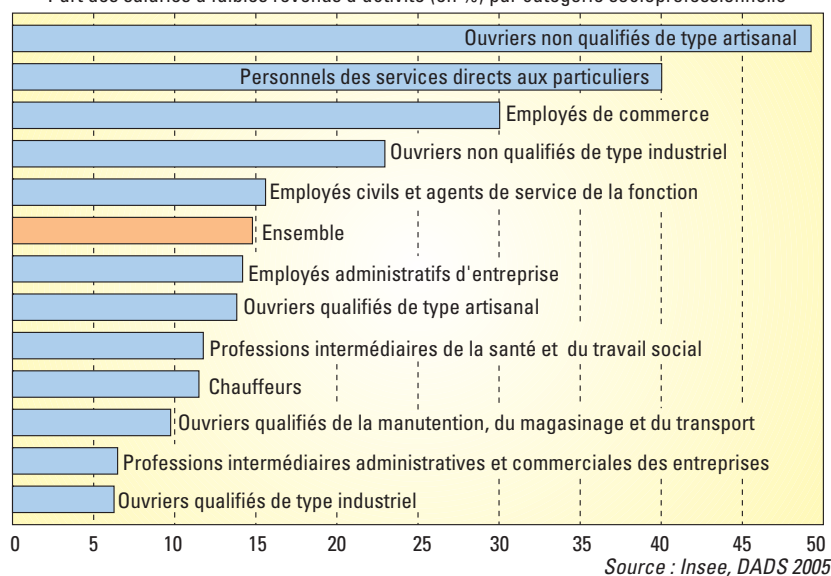
Des emplois dans les services, la santé et le commerce

Près de la moitié des salariés à bas revenus d'activité se concentre dans trois secteurs d'activité : 10 000 dans les services opérationnels qui comprennent les sociétés de nettoyage, le gardiennage et les agences d'intérim, 6 000 dans la santé et l'action sociale qui comprennent notamment les aides à domicile, et 5 000 dans le commerce de détail qui comprend par exemple les caissières.

Les services opérationnels, ainsi que les activités associatives et les activités créatives, culturelles et sportives, ont une forte proportion de salariés à bas revenus d'activité : 30 % pour le premier et 28 % pour les deux autres. Le salaire horaire net des

De faibles revenus d'activité plus fréquents pour les ouvriers et les employés

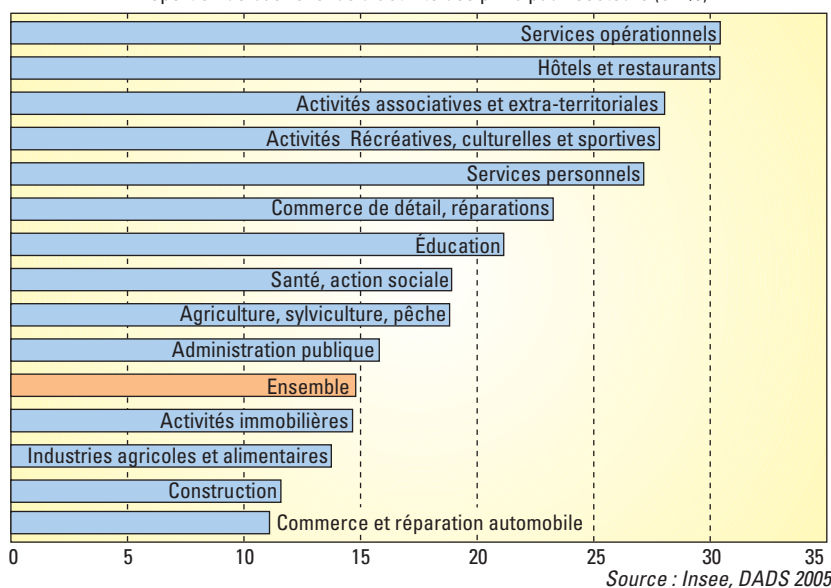
Part des salariés à faibles revenus d'activité (en %) par catégorie socioprofessionnelle



Près de la moitié des ouvriers non qualifiés de l'artisanat ont des faibles revenus d'activité

Plus de salariés à bas revenus d'activité dans les services

Proportion de bas revenus d'activité des principaux secteurs (en %)



Un tiers des salariés de l'hôtellerie ont des faibles revenus d'activité



salariés à bas revenus d'activité y est proche de la moyenne des salariés du secteur : c'est le faible nombre d'heures travaillées qui explique la faiblesse de leur revenu d'activité.

L'hôtellerie-restauration et les services personnels sont des secteurs où à la fois le salaire horaire net est parmi les plus faibles et la part des salariés à bas revenus la plus forte, respectivement 30 % et 27 %. Le salaire horaire net de ces secteurs y est respectivement de 8,83 euros et de 8,02 euros. Le salaire horaire net des salariés à bas revenus d'activité y est par conséquent encore plus faible que dans d'autres secteurs : 7,45 euros dans l'hôtellerie-restauration et 7,10 euros dans les services personnels. En revanche, les salariés à bas revenus cumulent une plus longue durée du travail que dans les autres secteurs.

19 % des salariés du secteur de la santé ou de l'action sociale perçoivent un faible revenu d'activité. À cause d'une très grande disparité des qualifications dans ce secteur, le salaire horaire net des salariés à bas revenus d'activité est très en-dessous de la moyenne sectorielle : 7,73 euros contre 11,21 euros, soit 30 % de moins.

Sept profils différents

On peut distinguer sept groupes parmi les salariés à bas revenus d'activité, qui se distinguent par le nombre de jours rémunérés, le taux de temps partiel, le nombre de périodes d'emploi, le type d'emploi occupé ou encore l'origine de leur revenu.

► 1^{er} groupe : des contrats à durée déterminée très courts

Le premier groupe réunit 10 000 personnes, soit 22,3 % des bas revenus d'activité. Ces salariés ont travaillé moins de 4 mois au cours de l'année, soit en moyenne 305 heures. Chaque heure de travail a été payée en moyenne 9,64 euros. En cumulant avec le peu d'allocations chômage dont ils ont pu bénéficier, les individus de ce groupe ont perçu 2 883 euros au cours de l'année en revenus d'activité. Dans ce groupe, une femme est surtout employée alors qu'un homme est souvent ouvrier. Ce groupe comprend moins de jeunes actifs de moins de 25 ans que les autres groupes, mais tout de même plus que la moyenne départementale des salariés : 29 % contre 18 %. Un quart de ces salariés a travaillé soit dans le commerce de détail, soit dans le domaine de la santé ou de l'action sociale.

Exemple : une jeune femme de 20 ans a été magasinnière dans un hard discount situé dans une commune limitrophe de la sienne. Elle y a effectué deux contrats à durée déterminée successifs de 26 heures par semaine. Elle a travaillé pendant trois mois et a gagné 3 027 euros nets. N'ayant eu aucune autre activité salariée en 2004 et en 2005, elle n'a touché aucune indemnité de chômage.

► 2^e groupe : des contrats à durée déterminée plus longs

Le second groupe de 9 900 salariés, soit 22,1 % des bas revenus d'activité occupe durant l'année un emploi de six à sept mois en moyenne, soit 658 heures de travail. Leur salaire horaire net moyen s'élève à 7,89 euros. Ils ont perçu 5 115 euros en moyenne de revenus d'activité au cours de l'année. Quatre salariés sur sept sont des femmes. Les jeunes de moins de 25 ans sont davantage représentés que le groupe précédent : ils représentent 37 % du groupe. Comme pour la première catégorie, les hommes ont plus souvent un poste d'ouvrier et les femmes occupent plus souvent un poste d'employé. Toutefois, près de la moitié de celles-ci a moins de 25 ans.

Exemple : une jeune femme de 21 ans a été magasinnière dans un supermarché d'une grande ville du département. Elle y a travaillé une année répartie entre 2004 et 2005 avant la rupture de son contrat à durée indéterminée de 24 heures par semaine. Au cours de l'année 2005, elle a perçu 6 928 euros de revenus nets d'activité dont 1 650 euros en indemnités de chômage. Son salaire horaire net est de 7,80 euros.

10 000 salariés cumulent des CDD très courts et touchent moins de 3 000 euros annuels en revenus d'activité

10 000 salariés ont un CDD de moins de 8 mois et touchent un peu plus de 5 000 euros annuels en revenus d'activité



► 3^e groupe : un cumul de plusieurs périodes d'emploi

Le troisième groupe de 5 800 salariés, soit 13,1 % des bas revenus d'activité, enchaîne plusieurs périodes d'emploi (hors intérim), en moyenne cinq au cours de l'année. Ils ont pu ainsi travailler 28 semaines, soit 568 heures. L'addition de ces contrats leur a permis de percevoir 4 483 euros au cours de l'année. Ce revenu d'activité est constitué essentiellement des salaires versés : l'addition de ces différents contrats ne leur permet de bénéficier que très peu des prestations de l'assurance chômage. Ce sont en majorité des femmes, pour 67 % d'entre eux, ils sont très majoritairement jeunes, 61 % ayant moins de 25 ans. Ils ont souvent des postes d'employé, pour 55 % d'entre eux. Ce groupe est concentré dans trois secteurs puisque près de la moitié des salariés de ce groupe travaille dans le commerce de détail, dans la santé ou l'action sociale ou dans les services opérationnels.

Exemple : une jeune femme de 23 ans a travaillé au total 22 semaines, soit un peu plus de cinq mois, en cumulant cinq périodes d'emploi dans deux établissements différents. Elle est allée dans le Val d'Oise pour être vendeuse dans un magasin de prêt-à-porter et ensuite elle a été agent d'entretien à temps partiel dans un établissement de santé de sa ville de résidence. Elle a ainsi travaillé 609 heures pour un salaire net total de 5 405 euros. Entre ses différents contrats, elle n'a touché aucune indemnité chômage.

**5 800 salariés cumulent
5 périodes d'emploi
et perçoivent 4 500 euros
annuels en revenus d'activité**

► 4^e groupe : les intérimaires

Le quatrième groupe réunit 5 500 salariés travaillant principalement en intérim, soit 12,3 % des salariés à bas revenus d'activité. Trois quarts de ces intérimaires occupent des postes d'ouvrier. Les intérimaires sont majoritairement des hommes (62 %) et des jeunes : 56,4 % ont moins de 25 ans. Environ un intérimaire sur trois est un jeune homme de moins de 25 ans embauché comme ouvrier. Ils cumulent plusieurs missions d'intérim, souvent entre deux et trois, de façon à travailler en moyenne cinq mois et deux semaines. Le cumul de ces missions d'intérim leur a permis de percevoir 4 221 euros de revenus d'activité au cours de l'année.

Exemple : un jeune homme de 21 ans était apprenti en début d'année et a ensuite effectué deux missions d'intérim comme ouvrier non qualifié à temps complet dans une petite entreprise industrielle de fabrications de machines à une dizaine de minutes de chez lui. Il y a travaillé 779 heures. Le cumul des sommes versées pendant son apprentissage et ses intérim lui ont permis de percevoir 4 723 euros nets durant l'année.

**5 500 salariés travaillent
en intérim et perçoivent
4 200 euros annuels
en revenus d'activité**

► 5^e groupe : des temps partiels réduits

Le cinquième groupe représente un salarié sur cinq à bas revenus d'activité. Ces 9 200 personnes occupent un emploi à temps partiel réduit. Ils ont effectué 738 heures de travail, soit l'équivalent de 43 % d'un temps complet, soit 15 heures par semaine. Cinq salariés sur sept sont des femmes. Ce groupe est plus âgé que les autres. 30 % des salariés à temps partiel ont plus de 50 ans. Du fait de leur faible durée de travail, leur salaire mensuel n'atteint que 472 euros par mois. Ces salariés sont peu qualifiés. Les femmes qui occupent un poste d'employé représentent 44 % de cette catégorie. Près de six salariés sur dix de ce groupe travaillent soit dans les secteurs de la santé ou de l'action sociale, soit dans l'administration publique, soit dans le commerce de détail, soit dans les services opérationnels.

Exemple : une femme de 53 ans travaille tout au long de l'année, environ 18 heures par semaine, comme aide à domicile dans une grande ville du département. Elle est en contrat à durée indéterminée depuis plusieurs années avec une association employant des centaines de personnes du secteur de l'action sociale. Elle a perçu un revenu annuel d'activité de 6 010 euros nets, correspondant à un salaire net mensuel de 501 euros.

**9 200 salariés travaillent
à temps partiel réduit
pour 5 700 euros annuels
en revenus d'activité**

6^e groupe : les stagiaires et emplois aidés

Les salariés en emploi aidé ou en stage regroupent 1 900 personnes, soit 4 % des salariés à bas revenus d'activité. Ils constituent le sixième groupe. Il s'agit d'une trajectoire classique pour les jeunes qui peinent à s'insérer sur le marché du travail. D'ailleurs,



**1 900 jeunes ou salariés
en phase de réinsertion
sont en stage ou en emploi
aidé, travaillent 7 mois
dans l'année pour des revenus
annuels d'activité de l'ordre
de 4 500 euros**

**1 800 salariés travaillent
en moyenne 3 mois et vivent
transitoirement des allocations
chômage, avec des revenus
annuels d'activité de l'ordre
de 6 000 euros**

il est constitué essentiellement de jeunes : 69 % des salariés de cette catégorie ont moins de 25 ans. Mais ce groupe comporte aussi des salariés plus âgés en phase de réinsertion. Ses effectifs peuvent fluctuer, en fonction notamment des politiques de l'emploi. Ces salariés travaillent en moyenne sept mois dans l'année et connaissent rarement des périodes de chômage indemnisé. Leur activité leur permet de percevoir 4 431 euros de revenu annuel en moyenne. Ils l'exercent dans les secteurs de la santé ou l'action sociale et l'administration publique, secteurs auxquels appartiennent les établissements d'aide par le travail, qui regroupent un tiers des salariés de ce groupe.

Exemple : une jeune femme de 24 ans est infirmière stagiaire. Elle a réalisé plusieurs stages pour sa formation durant neuf mois dans un établissement de santé de 2 000 à 4 999 postes dans une commune proche de son domicile. Elle a effectué ensuite plusieurs missions d'intérim dans l'Oise et dans la Somme. Elle a perçu un revenu d'activité de 5 964 euros nets au cours de l'année.

7^e groupe : des actifs au chômage

Le septième et dernier groupe rassemble 1 800 salariés à bas revenus d'activité (4 % des salariés à bas revenus) qui vivent transitoirement des allocations chômage. Au cours de l'année, ils ont en moyenne travaillé trois mois rémunérés à un salaire horaire net de 7,80 euros. Ils ont suffisamment travaillé au cours des années précédentes pour leur ouvrir droit aux revenus de substitution des allocations chômage. Ils perçoivent ainsi 5 947 euros de revenu d'activité annuel, dont deux tiers en moyenne au titre d'indemnités chômage. 58 % sont des femmes. Ils ont occupé en majeure partie des emplois peu qualifiés.

Exemple : une femme de 37 ans a été employée pendant trois mois à temps partiel, environ 28 heures par semaine, dans un hypermarché du Pas-de-Calais. Après la rupture de son contrat à durée indéterminée, elle a touché des allocations chômage de retour chez elle de sorte qu'elle a perçu en revenu d'activité 5 913 euros nets au cours de l'année.

Sept profils de salariés à bas revenus d'activité dans l'Oise

	Emploi court (<4 mois)	Emploi de durée moyenne (4 - 11 mois)	Plusieurs périodes d'emploi	Intérim dominant	Emploi permanent à temps réduit	Mesures et stages dominants	Chômage dominant	Salariés à bas revenus d'activité	Ensemble des salariés
Nombre de salariés	10 000	9 900	5 800	5 500	9 200	1 900	1 800	44 600	301 300
Répartition (en %)	22,3	22,1	13,1	12,3	20,6	4,2	4,0	100,0	
Part de femmes (en %)	52,1	57,1	66,9	37,7	71,1	46,7	58,3	57,2	43,8
Part des moins de 25 ans (en %)	28,9	37,4	60,9	56,4	14,4	68,7	25,5	36,7	18,4
Part des 50 ans ou plus (en %)	16,0	12,5	7,6	4,1	30,1	5,5	10,0	14,9	17,9
Durée moyenne de travail (en heures)	305	658	568	480	738	869	263	571	1 574
Nombre d'heures travaillées hebdo.	32	23	21	21	15	29	20	21	34
Salaire annuel moyen (euros)	2 793	4 940	4 346	4 001	5 642	4 260	2 003	4 291	17 586
Revenu mens. d'activité moyen (euros)	240	426	374	352	472	369	496	380	1 611
Poids des allocations chômage dans le revenu d'activité (en %)	1,9	2,9	2,3	3,9	0,4	3,0	65,9	4,7	3,2
Nombre moyen de périodes d'emploi	1,2	1,3	5,3	2,5	1,1	1,8	1,8	2,0	1,5
Taille de l'établissement :									
< 10 postes	28,3	31,2	18,7	92,9	31,0	23,4	36,4	19,0	19,7
> 100 postes	31,4	26,1	42,9	3,3	35,4	49,6	25,2	30,1	46,1

Source : Insee - DADS 2005

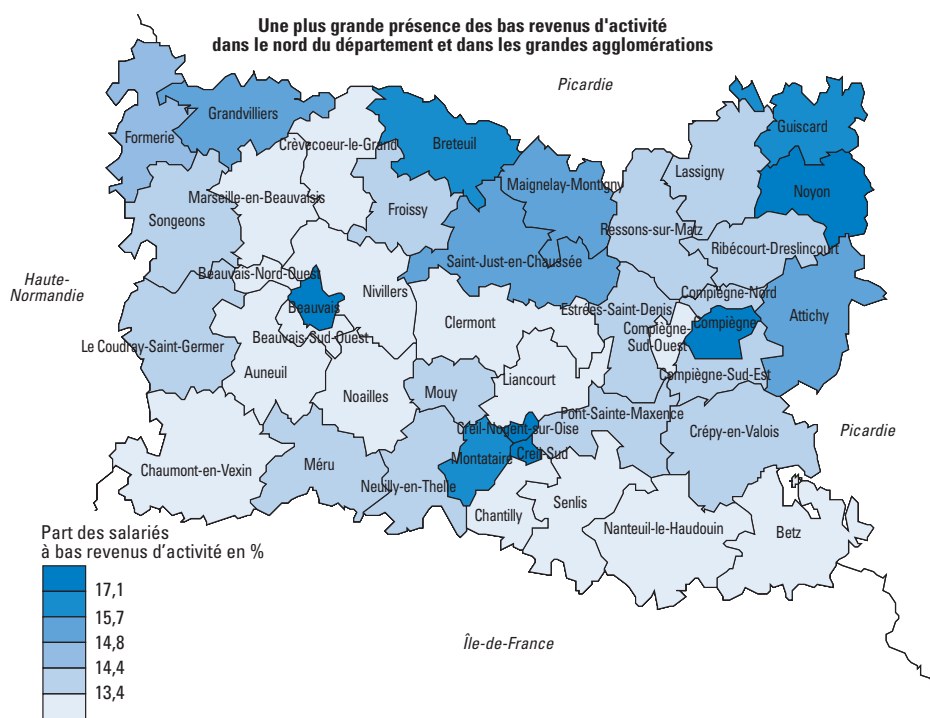


Plutôt au nord du département et dans les grandes agglomérations

La proportion de personnes à faibles revenus d'activité est inférieure à la moyenne nationale dans toutes les zones d'emploi de l'Oise. Elle est inférieure à la moyenne départementale pour les zones d'emploi du sud du département : 14,4 % pour la zone d'emploi de Beauvais et 14,5 % pour le Sud-Oise. Alors que le salaire médian du Sud-Oise (19 795 euros) plus élevé que la moyenne départementale (18 911 euros) peut expliquer le faible taux de cette zone d'emploi, il n'en est pas de même pour Beauvais, puisque la zone d'emploi de Beauvais a un salaire annuel net médian de 17 768 euros.

Les cinq cantons englobant une grande commune ont une part de bas revenus d'activité parmi les salariés supérieure à la moyenne nationale : Creil-Sud, Creil-Nogent-sur-Oise, Compiègne, Noyon et Beauvais. Les salariés de ces cantons sont plus qu'ailleurs dans le département sujets à des périodes de chômage qui érodent leur revenu. Pour les cantons de Creil-Sud et de Creil-Nogent-sur-Oise, il faut ajouter à cela une surreprésentation des salariés en intérim. Quant au canton de Noyon, il se distingue par une plus forte proportion de salariés à bas revenus d'activité en temps partiel.

**Les salariés à bas revenus
d'activité concentrés
dans les grandes communes**



Sources : Insee - DADS 2005

© IGN-Insee 2008

Presque aussi mobiles que les autres pour aller travailler

Les salariés à bas revenus d'activité s'avèrent tout aussi mobiles que les autres Isariens dans leurs déplacements domicile-travail : 15 % des salariés à bas revenus se déplacent hors de la zone d'emploi dans laquelle ils habitent pour aller travailler ailleurs en Picardie, soit un peu plus que les autres salariés. La seule grande différence réside dans les migrations alternantes vers l'Île-de-France : seuls 18 % des salariés à bas revenus vont dans la région capitale pour le travail contre 28 % pour les autres salariés. En effet, les salariés isariens travaillant en région parisienne sont souvent des travailleurs qualifiés, voire très qualifiés. Comme proportionnellement les salariés à bas revenus

**8 000 salariés
à bas revenus d'activité
travaillent en Île-de-France**



d'activité ont moins de qualification, ils ont des opportunités d'emploi différentes des autres habitants de l'Oise.

Suivant les profils des salariés à bas revenus d'activité, les flux domicile-travail diffèrent. Ce sont les stagiaires qui se déplacent le plus loin parmi les salariés à bas revenus : 45 % vont travailler hors de leur zone d'emploi de résidence dont 23 % en Île-de-France. Les salariés qui occupent principalement un emploi de quelques mois le font dans quatre cas sur dix hors de leur zone d'emploi de résidence, notamment en Île-de-France. En revanche, les salariés à bas revenus d'activité qui perçoivent principalement des allocations chômage vont moins souvent travailler dans la région capitale. Les salariés à temps partiel réduit¹ occupent plus souvent un emploi dans leur zone d'emploi et moins souvent un emploi en Île-de-France.

En moyenne, les hommes se déplacent plus que les femmes à l'extérieur de leur zone d'emploi de résidence pour le travail : 39 % contre 33 %. Comparativement aux femmes, les hommes se déplacent plus vers l'Île-de-France : 21 % des hommes contre 15 % des femmes. ■

¹Correspond à un temps de travail de moins de 80 %.

Structure (en %) des déplacements domicile-travail des salariés résidant dans l'Oise

	Dans leur zone d'emploi de résidence	Hors de celle-ci, mais dans le département	En Picardie et ailleurs que dans l'Oise	En Île-de-France	Ailleurs
Salariés à bas revenus d'activité	64,3	11,5	3,0	17,7	3,4
Autres salariés	55,9	10,6	2,4	28,5	2,6

Source : Insee - DADS 2005

Sources et définitions

Les données utilisées sont issues des fichiers des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) adressées aux administrations par les employeurs au titre de l'année 2005. Cette source comporte des informations sur les salariés, leurs rémunérations et les emplois qu'il ont occupés dans l'ensemble des secteurs privé et semi-public, y compris les fonctions publiques territoriale et hospitalière. La source ne couvre pas les secteurs de la fonction publique d'État, des services domestiques et des activités extraterritoriales.

Sont, en outre exclus du champ de l'étude : les salariés qui ont travaillé moins de 70 heures dans l'année, les professeurs qui réalisent des vacations en entreprise (la source ne couvre pas leur emploi principal), les salariés qui n'ont eu que des contrats d'apprentis (ils sont en formation), les jeunes qui n'ont eu qu'un emploi de vacances ou qui sont entrés sur le marché du travail à l'automne, et les salariés partis en retraite au cours du premier semestre.

Le revenu annuel d'activité (ou salarial) d'un salarié correspond au cumul des salaires et primes qu'il a perçus au cours de ses différentes périodes d'emploi, auxquels s'ajoutent les éventuelles indemnités chômage qui ont été versées dans l'année. Les salaires pris en compte sont nets de cotisation sociale généralisée et de remboursement de la dette sociale.

Le revenu annuel d'activité médian est la valeur qui partage les salariés en deux groupes de taille équivalente : la moitié des salariés perçoivent un revenu inférieur, l'autre moitié un revenu supérieur.

Un salarié perçoit un bas revenu d'activité si son revenu annuel d'activité est inférieur à la moitié du revenu médian calculé au niveau France entière. Sur le champ de l'étude, le seuil de bas revenu d'activité est de 7 830 euros pour l'année 2005 : cela correspond à un salaire mensuel d'environ 650 euros pour un salarié ayant travaillé toute l'année.

Sauf précision contraire, le nombre de salariés est donné au lieu de résidence. Pour les salariés ayant occupé plusieurs emplois dans l'année, le lieu de résidence, la profession, le secteur d'activité, la taille de l'établissement et le temps partiel sont définis à partir du poste le mieux rémunéré en 2005 (poste principal).

Un autre indicateur de précarité : le bas niveau de formation

L'Oise, comme la Picardie, présente un niveau de scolarisation plus faible qu'en moyenne nationale. Ce retard de formation est observé dès les évaluations réalisées en 6^e pour lesquelles les scores de réussite se situent sous la moyenne nationale.

En 2005, la proportion de jeunes sortis du système scolaire sans qualification s'élève à 11 %, proportion la plus élevée de l'académie et très supérieure à celle de la métropole (5,5 %).

Plus grave encore, l'Oise se situe parmi les 8 derniers départements français pour la proportion de jeunes en situation d'illettrisme (8 % contre 5 % en France).

La possession d'un diplôme par les parents, leur catégorie sociale, leur situation vis-à-vis du travail, tous ces éléments influent sur les chances pour un jeune de sortir du système scolaire avec un diplôme.



L'un des enjeux majeurs de la formation est l'insertion sur le marché du travail. Les jeunes non diplômés sont ceux qui rencontrent les plus grandes difficultés à trouver un emploi. En France, parmi l'ensemble des élèves sortis du système scolaire depuis moins de 4 ans qui se retrouvent au chômage, quatre sur dix sont non diplômés du secondaire ou titulaires du seul brevet des collèges¹. Les sans diplôme sont plus exposés au chômage et à l'emploi précaire, ils dépendent davantage des réseaux familiaux ou sociaux pour accéder à l'emploi.

En Picardie et dans l'Oise, un retard dès le primaire

Les résultats acquis en 6^e sont déterminants pour l'avenir des élèves. En effet, la plupart des jeunes qui sortent sans qualification du système scolaire manifestent dès la fin du primaire des déficits marqués en matière d'acquisition cognitive en français ou en mathématiques. Les évaluations nationales de 6^e effectuées en septembre 2006² par l'Éducation nationale donnent des résultats défavorables à la Picardie. Ces évaluations portent sur le français et les mathématiques. Dans ces deux disciplines, les scores de réussite se situent sous la moyenne nationale, avec 6 points de moins pour le protocole de français et 4 points de moins pour celui de mathématiques. Les enfants de l'Oise n'obtiennent pas de meilleurs scores que ceux de l'Aisne ou de la Somme.

Des difficultés accrues dans les ZEP de l'Oise

Les collèges en ZEP³, qui accueillent des élèves des quartiers défavorisés, ont en général des scores d'évaluation plus mauvais que ceux des collèges hors ZEP. Dans l'Oise, l'écart entre ces deux zonages est cependant plus important qu'ailleurs, marquant les contrastes territoriaux importants au sein du département : il est le double de celui observé dans l'Aisne ou la Somme, par exemple. Les collèges hors ZEP de l'Oise présentent de meilleurs résultats que ceux de l'Aisne ou de la Somme. En revanche, les scores des collèges en ZEP⁴ sont de 2 points plus mauvais que ceux des collèges en ZEP de l'Aisne ou de la Somme. Si on limite encore le champ aux collèges de ZEP regroupés en "réseau ambition réussite"⁵ (localisés à Beauvais, Compiègne, Creil, Montataire et Nogent-sur-Oise), les résultats sont aussi moins bons que ceux de ce même réseau situés dans l'Aisne et la Somme.

**Dans l'Oise
et dans toute la Picardie,
des mauvais résultats
aux tests d'évaluation en 6^e**

¹Ministère de l'Éducation nationale - note d'information de janvier 2008 « Les sorties sans qualification : la baisse se poursuit ».

²Note d'information n° 07/01 de février 2007 « L'évaluation et les compétences des élèves de 6^e à la rentrée 2006 ».

³ZEP : zone d'éducation prioritaire.

⁴Ces collèges se trouvent à Beauvais, Compiègne, Creil, Crèvecœur-le-Grand, Méru, Montataire, Mouy, Nogent-sur-Oise, Noyon et Villers-Saint-Paul.

⁵Réseau mis en place en février 2006 qui a pour objectif d'améliorer la performance scolaire et la réussite des élèves.

Dans l'Oise, des écarts très importants entre les résultats des collèges hors ZEP et en ZEP

Résultats de l'évaluation des compétences des élèves de 6^e à la rentrée 2006

	Scores de réussite (en %)				
	Aisne	Oise	Somme	Picardie	France
Protocole de Français	50,4	51,3	49,5	50,6	57,0
dont : - collèges publics hors ZEP*	51,1	53,2	50,3	51,9	nd
- collèges publics en ZEP	46,8	44,9	46,5	45,8	nd
- collèges publics en Réseau Ambition Réussite**	44,4	42,3	42	42,5	nd
Protocole de Mathématiques	59,8	59,9	59,5	59,8	64,0
dont : - collèges publics hors ZEP*	60,5	61,5	60,3	60,9	nd
- collèges publics en ZEP	56,6	54,5	57	55,7	nd
- collèges publics en Réseau Ambition Réussite**	47,4	46,5	48,8	47,3	nd

*ZEP zone d'éducation prioritaire

** Réseau mis en place en février 2006 qui a pour objectif d'améliorer la performance scolaire et la réussite des élèves

Source : ministère de l'Éducation nationale

**8 % des jeunes Picards
en situation d'illettrisme
contre 5 % au niveau national**

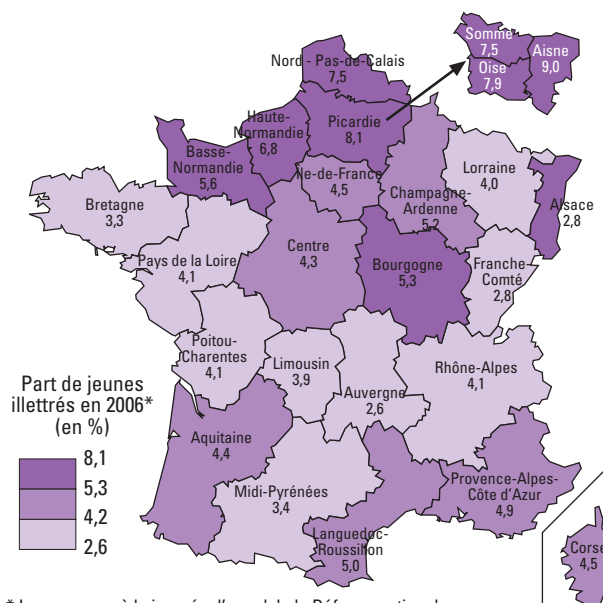
8 % des jeunes Isariens en situation d'illettrisme

Les tests auxquels sont soumis les jeunes garçons et filles âgés de 17 ans au cours de la Journée d'Appel de Préparation à la Défense donnent un indicateur de l'illettrisme parmi cette population. Ces tests permettent de qualifier la situation des jeunes qui éprouvent de graves difficultés face à l'écrit au point de ne pas lire ou écrire un message très simple. Ils donnent des résultats alarmants pour la Picardie, dernière région française pour ce critère : en 2006, 8,1 % des jeunes Picards sont dans cette situation⁶ contre 4,8 % des jeunes Français de métropole. Les trois départements picards se positionnent parmi les 8 derniers départements français, et seuls l'Aisne, la Seine Saint-Denis et le Pas-de-Calais ont des taux supérieurs à celui de l'Oise (7,9 %).

L'Oise détient le taux de sortie sans qualification le plus élevé de Picardie

De façon générale, la structure productive d'un territoire n'est pas sans influence sur l'offre de formation scolaire. Dans les zones rurales et industrielles, où l'agriculture cohabite avec des activités de production, l'enseignement professionnel prédomine alors que dans les zones où prédominent les activités de service et un haut niveau de qualification, les jeunes s'engagent plus souvent dans la filière générale.

Illettrisme : le nord de la France le plus touché



**La Picardie,
première région française
pour le taux d'illettrisme
mesuré lors des Journées
d'Appel à la Défense Nationale**

⁶Source : ministère de la Défense.

* Jeunes reçus à la journée d'appel de la Défense nationale

Source : Ministère de la Défense

© IGN-Insee 2008



La Picardie, plus rurale et industrielle que la moyenne, ne déroge pas à cette règle. Tout d'abord, après la 3^e, les jeunes Picards s'orientent moins souvent vers le 2nd cycle général et technologique (54 % contre 59 % au plan national) et privilégient au contraire le 2nd cycle professionnel (44 % contre 41 %). Ensuite, ils poursuivent moins souvent des études après le CAP ou le BEP au regard de la moyenne française : 47 % dans l'Académie d'Amiens contre 53 % en France métropolitaine.

Les "sortants sans qualification" sont les jeunes qui ont quitté le système éducatif avant d'avoir atteint l'année terminale de CAP ou de BEP, ou la classe de seconde générale ou technologique. Avec un taux de sortants sans qualification de 9,6 %, correspondant à 2 500 élèves en 2005, l'Académie d'Amiens se trouve à l'avant dernier rang des Académies (taux de la France métropolitaine : 5,5 %), et l'Oise connaît le taux le plus élevé de l'Académie (11 % dans l'Oise contre 8 % dans l'Aisne et 10 % dans la Somme en 2005). Ces sorties sans qualification sont d'autant plus préoccupantes que les difficultés de ces jeunes sont importantes sur le marché du travail.

**Deux fois plus de jeunes
Isariens quittent le système
scolaire sans qualification
(11 % contre 5,5 %
au niveau national)**

Davantage de jeunes sans diplôme dans l'Oise

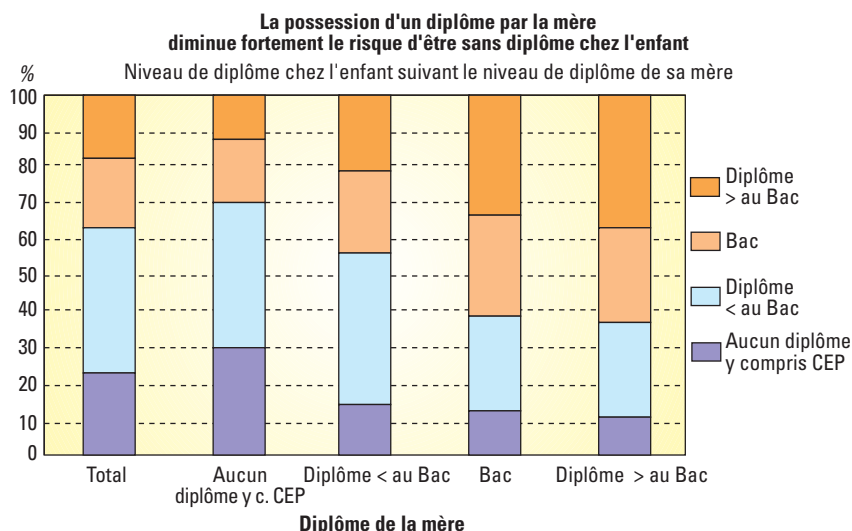
D'après les données du recensement de la population de 1999, 21 % des jeunes de l'Oise de 15 à 29 ans ayant terminé leurs études n'ont pas obtenu de diplôme. Ce taux est supérieur à celui de la France métropolitaine (17 %) mais inférieur à celui de l'Aisne et de la Somme (un peu plus de 23 %).

Le contexte familial des jeunes a une incidence forte sur leur parcours scolaire. Parmi les jeunes qui vivent dans leur famille, le risque de sortir sans diplôme⁷ est plus grand pour un jeune qui vit en famille monoparentale que pour celui qui vit avec ses deux parents : en 1999, dans l'Oise, 22 % des enfants issus d'une famille en couple sont sans diplôme contre 30 % parmi ceux d'une famille monoparentale⁸. Toutes choses égales par ailleurs, le risque de sortir du système scolaire sans diplôme est 34 % plus grand pour l'enfant d'une famille monoparentale que pour l'enfant d'un couple. Ces sorties du système scolaire sans diplôme sont aussi plus fréquentes dans les familles nombreuses. À caractéristiques identiques, le risque pour un enfant de ne pas obtenir de diplôme croît avec le nombre d'enfants de la famille : comparativement à un jeune qui se trouve dans une famille de 2 enfants, l'enfant unique a 19 % de risque en moins d'être sans diplôme et celui qui se trouve dans une famille nombreuse 89 % de risque en plus.

**Familles monoparentales
et familles nombreuses :
plus de risques de sortir
du système scolaire
sans qualification**

Non diplômé : une reproduction familiale

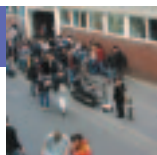
L'échec scolaire des parents se reproduit régulièrement chez l'enfant. Ainsi, la corrélation entre le diplôme du jeune et celui de ses parents, du père comme de la mère, est forte. Si sa mère n'a pas de diplôme, le jeune de 15 à 29 ans sorti du système scolaire a 30 % de risque d'être également sans diplôme contre 12 % seulement si sa



Source : Insee, Recensement de la population 1999 et recensement complémentaire

⁷Ici, parmi les sans diplôme, on a compté aussi les possesseurs d'un certificat d'études primaire.

⁸Le champ étudié ici sont les jeunes de 15 à 29 ans habitant l'Oise ayant achevé leurs études et résidant chez leurs parents (dans le recensement, c'est le seul moyen d'avoir des informations concernant leurs parents - le fait de ne prendre que ceux qui résident chez leur parents augmente nettement la part de sans diplôme).



mère possède au moins le baccalauréat. Même si la mère ne dispose que d'un diplôme inférieur au baccalauréat, le jeune n'a que 14 % de risque d'être sans diplôme. À l'inverse, les jeunes de 15 à 29 ans sortis du système scolaire sont trois fois plus nombreux à sortir avec un diplôme supérieur au bac si un de leur deux parents possède lui-même un diplôme supérieur au bac.

Dans beaucoup de cas, les abandons prématurés d'études se développent dans des familles où l'échec scolaire est déjà présent : les parents ont eux-mêmes été confrontés à de fortes difficultés scolaires. Ces familles ne disposent pas des savoirs et compétences qui leur permettraient d'aider leur enfant en cas de difficultés. En plus, les difficultés de leur enfant leur apparaissent comme la continuité naturelle de leur propre exclusion du système scolaire. Une telle situation engendre un fort sentiment d'extériorité à l'école qui limite les attentes en matière de formation et conduit souvent à accepter l'échec scolaire comme une fatalité sur laquelle la famille a peu de prises.

44 % de non diplômés au sein des familles monoparentales dont le parent est chômeur ou inactif

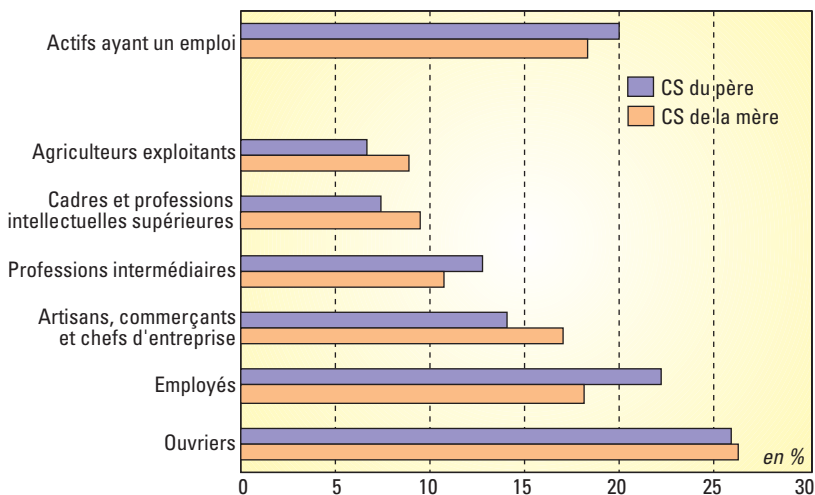
La situation professionnelle des parents joue également un rôle important. Le risque pour un jeune de sortir sans diplôme est le plus fort lorsque ses deux parents sont chômeurs (37 % de sans diplôme). Ce taux grimpe à 44 % s'il vit dans une famille monoparentale et que le parent isolé est ou chômeur, ou inactif⁹. Par rapport à l'activité des parents, le jeune a moins de risque de sortir sans diplôme lorsque ses deux parents ont un emploi (16 % de sans diplôme). La profession exercée par le père ou la mère influe également sur le risque pour le jeune de ne pas avoir de diplôme. Ce risque est quasi nul lorsque les deux parents sont cadres, il est faible lorsque l'un des deux est cadre (7 % si c'est le père, 9 % si c'est la mère, quelle que soit l'activité de l'autre parent) ou agriculteur (sachant que les agriculteurs de l'Oise s'apparentent à des chefs d'entreprise). Il est de 26 % lorsque le père ou la mère est ouvrier.

Les aspirations éducatives des parents diffèrent selon la catégorie socioprofessionnelle. Lorsqu'on demande aux parents quel est, selon eux, le diplôme le plus utile sur le marché du travail, les ouvriers citent¹⁰ en premier lieu le CAP ou le BEP, et plus on s'élève dans la hiérarchie sociale, plus le niveau de diplôme jugé utile s'élève lui aussi. Par ailleurs, lors du cursus, les stratégies mises en œuvre par les familles lors de l'orientation diffèrent sensiblement. Ainsi, à résultats scolaires équivalents, les parents ouvriers font moins souvent appel d'une décision d'orientation concernant leur enfant que les parents cadres. De plus, la demande d'orientation en fin de troisième reste socialement différenciée. À résultats comparables au brevet, neuf enfants sur dix demandent à

Inactivité et chômage des parents : plus de risques de sortir du système scolaire sans qualification

2,5 fois plus de sans diplôme chez les enfants d'ouvriers que chez ceux de cadres

Part de sans diplôme dans l'Oise selon la catégorie socioprofessionnelle des parents



Source : Insee, Recensement de la population 1999 et recensement complémentaire

⁹Les retraités ne font pas partie de cette catégorie.

¹⁰Céreq - Bref n° 228 de mars 2006 « Des territoires qui façonnent les parcours scolaires des jeunes ».



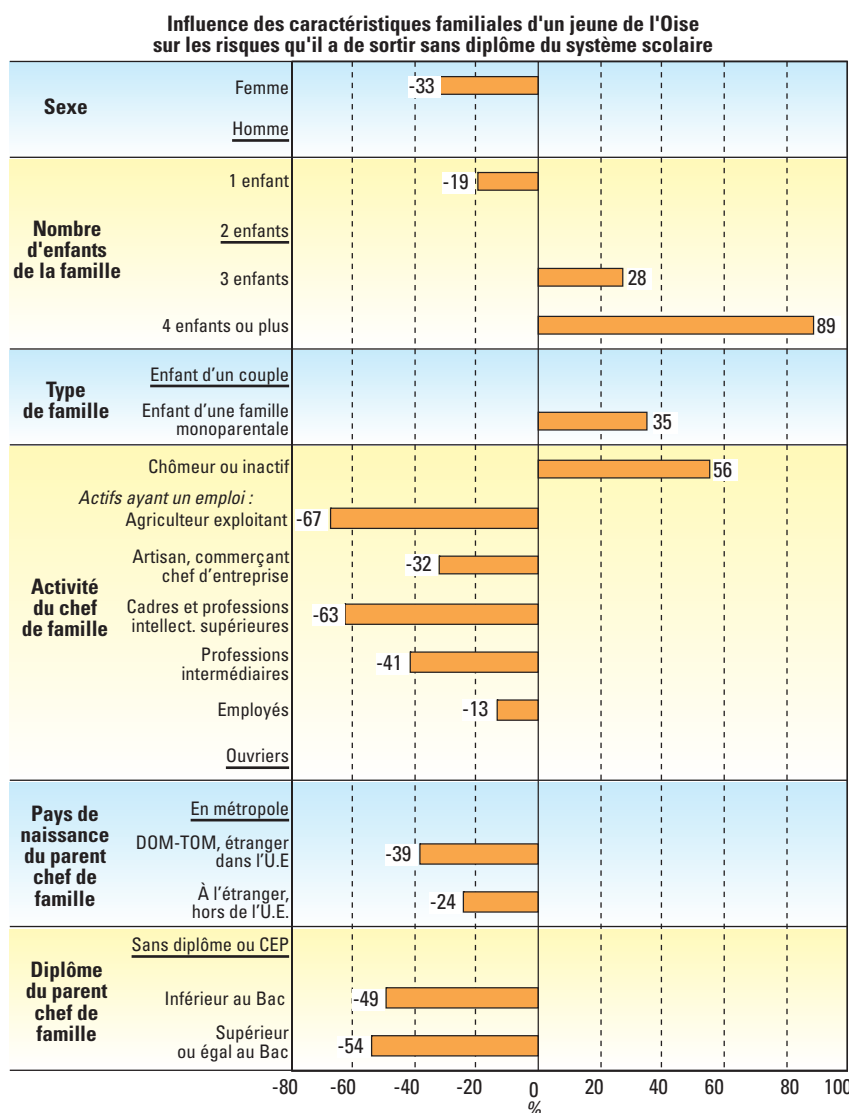
poursuivre leurs études en seconde générale ou technologique, alors qu'ils ne sont que six sur dix à le vouloir lorsqu'ils sont enfants d'ouvriers¹¹. Les enfants issus des milieux de cadres sont surreprésentés dans la filière générale et ceux des milieux populaires dans la filière professionnelle.

La nationalité des parents influe moins que leurs caractéristiques socio-démographiques

Une partie des jeunes issus de l'immigration connaît également des difficultés scolaires accrues. Les jeunes qui ont au moins un de leurs parents né hors de l'union européenne (10 % des familles de l'Oise) quittent plus fréquemment le système scolaire sans diplôme (29 %) que ceux dont les deux parents sont nés en métropole (22 %). En revanche, si l'un des deux parents est étranger mais originaire de l'Union européenne, les taux sont meilleurs que dans le cas où les deux parents sont français. Toutefois, dans une analyse "toutes choses égales par ailleurs"¹², les enfants d'étrangers sortent en fait moins souvent sans diplôme que ceux de parents français. Ceci montre que la nationalité des parents influe moins sur le fait d'être ou non diplômés que leurs caractéristiques socio-professionnelles, mais aussi que les jeunes issus de l'immigration semblent investir davantage dans le système scolaire que les autres. ■

¹¹Ministère de l'Éducation nationale - note d'information de mai 2006 « Origine sociale, offre de formation et niveau atteint dans le secondaire ».

¹²Cf guide de lecture du graphique ci-dessous.



Source : Insee, recensement de la population 1999, exploitation complémentaire

Guide de lecture du graphique

Toutes choses égales par ailleurs, les risques de sortir sans diplôme du système scolaire pour un jeune de l'Oise sont augmentés de 90 % lorsqu'il vit dans une famille de 4 enfants ou plus par rapport à ceux d'un jeune de l'Oise qui vit dans une famille de 2 enfants.

La **situation de référence** est celle d'un jeune homme vivant avec ses deux parents et appartenant à une famille de 2 enfants dont le chef de famille est né en métropole, sans diplôme et exerce la profession d'ouvrier. (souligné)

Champ : les jeunes de l'Oise de 15 à 29 ans ayant achevé leurs études et vivant avec leur(s) parent(s).

Dans le champ "activité du parent chef de famille", la modalité "retraité" n'apparaît pas car elle n'est pas significative.

Légende :

- Villes, précarité forte, logements sociaux
- Périurbain, précarité, profil moyen des logements
- Rural, précarité, logements individuels, propriétaires
- Périurbain, peu de précarité, logements individuels, propriétaires
- Périurbain, peu de précarité, profil moyen des logements

Sources : Enquête Parc Logement Social 2006 / Filocom 2008

Précarité et logements : des diversités territoriales

Nous avons essayé ici de mieux comprendre le lien entre situation de pauvreté et type de logement, en regardant, pour chaque communauté de communes de l'Oise, les caractéristiques socio-économiques des habitants d'une part, et les spécificités du parc de logements d'autre part.



Cinq grands types de communautés de communes se distinguent en fonction du niveau des revenus et des caractéristiques des logements.

Groupe 1 : les grandes villes :
la moitié de la population à bas revenus du département
et plus de la moitié des logements sociaux

De manière générale, les populations en situation de précarité vivent le plus souvent en milieu urbain où les services de proximité, les emplois et les logements sociaux sont les plus développés. Creil, Beauvais et Compiègne, les plus grandes agglomérations de l'Oise, regroupent près de la moitié de la population à bas revenus¹ en 2006 et un peu plus de la moitié des logements sociaux du département en 2005. Chacune des trois villes abrite au moins une Zone Urbaine Sensible et répond à l'objectif d'au moins 20 % de logements sociaux dans l'ensemble de son parc, fixé par la loi SRU² en 2000 pour les agglomérations de plus de 50 000 habitants. À Creil, où le contexte socio-économique est le moins favorable des villes de l'Oise, l'habitat social représente près de la moitié des résidences principales.

À l'image des grandes villes où les densités de population sont élevées, six résidences principales sur dix sont des logements collectifs. À Creil, où l'habitat est le plus dense, ce taux atteint 70 % et les logements collectifs couvrent 96 % du parc des logements sociaux. Construit pour accueillir la main-d'œuvre ouvrière dont avaient besoin les grandes entreprises industrielles dans les années 1970, le parc social de ces trois villes est assez ancien : environ 40 % des logements ont été construits avant 1969. La taille des logements est en moyenne entre 3 et 4 pièces. Creil se distingue par un nombre moyen de personnes par pièce supérieur à ceux de Compiègne et Beauvais, dû en partie à une plus forte représentation des familles nombreuses, en particulier des familles d'origine étrangère.

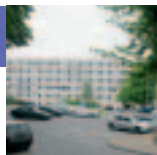
Dans l'Oise, comme en France, les bénéficiaires des minima sociaux constituent une des populations dites « fragilisées » qui vit plus souvent en ville, là où les services sociaux compétents sont principalement localisés. En 2005, Creil, Beauvais et Compiègne abritent 51 % de la population couverte par le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) et 41 % de celle couverte par l'Allocation Adulte Handicapé (AAH). En ville, le RMI couvre 7,2 % de la population de moins de 65 ans contre 3,5 % dans l'Oise. Le poids des bénéficiaires de minima sociaux parmi la population est corrélé avec le niveau du chômage et plus particulièrement celui de longue durée. Ainsi Creil, agglomération où les allocataires sont les plus nombreux, est aussi l'agglomération souffrant le plus du chômage. Néanmoins, c'est à Beauvais que la part des chômeurs de longue durée est la plus élevée.

La loi SRU respectée
dans les grandes villes
de l'Oise

La moitié des bénéficiaires
du RMI habitent à Creil,
Beauvais ou Compiègne

¹Le seuil de bas revenus ou seuil de pauvreté est égal à 60% du revenu médian. Ce seuil national a été établi à partir de l'enquête Budget des Familles de 1994, et actualisé chaque année par l'Insee à partir de données issues de la Comptabilité Nationale. Il est en 2005 de 817 euros par mois et par unité de consommation.

²Solidarité et Renouvellement Urbain.



En ville, la précarité de l'emploi chez les jeunes actifs - contrats à durée déterminée et temps partiel surreprésentés -, peut conduire à la pauvreté. Aux difficultés d'ordre économique s'ajoutent les ruptures familiales. C'est également en ville où les familles monoparentales vivent le plus souvent et peuvent selon leurs conditions économiques et sociales basculer dans des situations de précarité.

Groupe 2 : moins de logements sociaux sauf à Méru, Noyon et au sein de la Communauté de Communes de Pierre Sud-Oise

La première couronne de l'agglomération creilloise³, la Communauté de Communes du Pays Noyonnais et la Communauté de Communes des Sablons forment un deuxième groupe dont les caractéristiques sociales de la population et celles des logements se rapprochent le plus des principales agglomérations de l'Oise du premier groupe, mais connaissant moins de situations de précarité. Ce secteur regroupe environ un cinquième de la population à bas revenus du département dont un tiers se concentre au sein de la Communauté de Communes de Pierre Sud-Oise et à Noyon et Méru, qui possèdent chacune une Zone Urbaine Sensible.

Dans ce groupe, le poids de la population à bas revenus est nettement plus faible que dans les grandes villes et inférieur à la moyenne départementale : en 2006, cette part atteint 11,7 % des habitants contre un peu moins de 13 % dans l'Oise. Les ressources financières des habitants sont relativement modestes : en 2005, le revenu annuel moyen par foyer fiscal est de 16 658 euros, soit 800 euros de moins qu'en moyenne dans l'Oise.

Les logements sociaux représentent 15 % des résidences principales. Le parc social est surtout présent à Méru, Noyon et au sein de la Communauté de Communes de Pierre Sud-Oise (28 % des résidences principales). L'habitat collectif est un peu moins représenté dans cet espace périurbain : 39 % des résidences principales contre 53 % pour les grandes agglomérations. À Méru, où les familles d'origines étrangères sont, comme à Creil, plus représentées qu'ailleurs, le nombre moyen de personnes par logement y est plus important.

Le reste du territoire présente un profil de son habitat plus « périurbain » composé pour les 3/4 de maisons individuelles. Plus des deux tiers des résidences principales sont en accession à la propriété. Ici, les situations de précarité sont moins visibles, la population en difficulté se mêlant aux catégories de population issues de la périurbanisation. Néanmoins, la Communauté de Communes du Pays Noyonnais se distingue par une situation socio-économique plus fragile. La précarité de l'emploi y est plus présente avec un recours plus fréquent au temps partiel et/ou aux contrats à durée déterminée. Les populations aux revenus les plus faibles (retraités et ouvriers) sont surreprésentées. De plus, parmi les familles d'ouvriers, souvent un seul parent travaille.

Groupe 3 : les territoires ruraux : des propriétaires aux revenus modestes, mais peu de logements sociaux

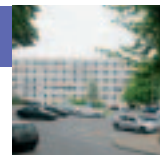
Les territoires les plus ruraux de l'Oise, composés des Communautés de Communes de la Picardie Verte, de Crèvecœur-le-Grand, des Vallées Brèche et Noye, du Plateau Picard, du Pays des Sources et du canton d'Attichy regroupent 15 % des habitants et 13,3 % de la population à bas revenus du département. Dans ces campagnes du nord de l'Oise, la part de la population « pauvre » est un peu moins élevée qu'en moyenne : 11,3 % des habitants ont des ressources inférieures au seuil de bas revenu contre 12,9 % dans l'Oise. Mais ici, où les retraités, les ouvriers et les employés sont mieux représentés, et à l'inverse les cadres moins nombreux qu'en moyenne, les ressources financières de la population ne sont pas très élevées. En 2005, le revenu annuel moyen par foyer fiscal atteignait 15 77,7 euros soit 1 670 euros de moins que dans l'Oise.

Les trois quarts des résidences principales sont détenues par des propriétaires. Caractéristiques des territoires ruraux où l'habitat est peu dense, les logements individuels représentent 90 % du parc des résidences principales. À l'origine, destinées aux familles nombreuses d'agriculteurs ou d'ouvriers, les maisons sont grandes, en moyenne

**En couronne péri-urbaine,
des caractéristiques sociales
et de logement identiques
à celles des villes, mais moins
de situations de précarité**

**En milieu rural, seulement 10 %
de logements sociaux**

³La 1^{re} couronne de l'agglomération creilloise est composée des Communautés de Communes du Clermontois, Basse Automne, pays d'Oise et Halatte, Pierre Sud-Oise et Liancourt.



de plus de 4 pièces. Une partie du parc est ancien : 40 % des habitations datent d'avant 1915. Par ailleurs, 9 % des résidences principales ne possèdent ni baignoire, ni douche, ni WC contre 5 % en moyenne dans l'Oise. Caractéristique des territoires ruraux, l'habitat social est peu développé : les logements sociaux ne représentent que 10 % des résidences principales, soit la moitié des logements destinés à la location. Saint-Just-en-Chaussée, la commune la plus importante avec 5 500 habitants concentre près d'un tiers de ce type de logement. En revanche, au sein des Communautés de Communes du Canton d'Attichy et Pays des Sources, plus concernées par l'arrivée de familles attirées par l'accession à la propriété que les autres communautés de communes, l'habitat social ne représente que 5 % des résidences principales.

Dans ces territoires ruraux les plus touchés par le vieillissement de la population dans l'Oise, les retraités figurent parmi les principales catégories de population pouvant être concernées par la précarité. Ici, habitent d'anciens agriculteurs ou ouvriers issus de petites exploitations agricoles tournées vers l'élevage et des ouvriers issus de l'industrie, qui touchent de faibles pensions. Pour les autres catégories de population de ces communes rurales, les facteurs les plus fragilisants sont le manque de diplôme chez les jeunes et le chômage de longue durée pour les actifs privés d'emploi.

Groupe 4 : les territoires rurbains aisés, en dynamique immobilière rapide

Les communautés de communes des deux vallées, Plaine d'Estrées, Rurales du Beauvaisis, Thelle-Bray⁴, Pays de Thelle, la Ruraloise, et Pays de Bray représentent des territoires au caractère rural qui profitent du desserrement de l'habitat urbain. À la différence des territoires situés dans les premières couronnes urbaines (groupe 2), plus densément peuplés, ici, les situations de précarité sont moins visibles : 8,3 % de la population vit sous le seuil de pauvreté, ce qui représente 11,2 % des bas revenus de l'Oise. La population dispose d'un revenu annuel moyen par foyer fiscal de 17 861 euros, relativement proche de la moyenne départementale.

En parallèle aux évolutions démographiques, les constructions de logements ont été nombreuses dans ce secteur : 43 % des résidences principales, qui représentent plus des neuf dixièmes de l'ensemble du parc immobilier, datent d'après 1975. Les caractéristiques des logements sont assez proches de celles observées en milieu rural : 87 % des résidences principales sont des logements individuels, les trois quarts des résidences principales sont en accession à la propriété, et les logements sont légèrement plus grands qu'en moyenne : 4,3 pièces contre 4,1 dans l'Oise. De plus, le parc de logements sociaux est peu développé, il ne représente que 12 % des résidences principales.

Les populations susceptibles d'être concernées par la précarité sont celles observées à la campagne, installées depuis longtemps dans ces territoires, à savoir les petits agriculteurs, les ouvriers à la retraite et les chômeurs de longue durée.

Groupe 5 : le sud de l'Oise : des revenus élevés et une pression foncière importante

Au sud de l'Oise, les Communautés de Communes de Vexin-Thelle, Pays Valois, Aire Cantilienne, et Pays de Senlis⁵, appartiennent aux territoires les plus prisés par les familles franciliennes souhaitant accéder à la propriété et constituent le groupe où la population à bas revenus est la moins présente : en 2006, seulement 6,1 % des habitants ont un revenu inférieur au seuil de bas revenu, représentant 8,4 % de la population précaire du département.

Probablement en lien avec la pression foncière, les cadres et les professions intermédiaires, y compris parmi les ménages de retraités, sont surreprésentés. Ici, où près d'un actif sur deux travaille en Île-de-France, les ressources financières de la population sont parmi les plus élevées du département : en 2005, le revenu annuel moyen par foyer fiscal est de 22 884 euros, soit 5 400 euros de plus qu'en moyenne dans l'Oise.

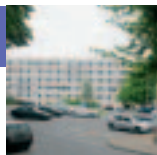
En parallèle aux évolutions démographiques, les constructions de logements ont été nombreuses : près de 40 % du parc des résidences principales date d'après 1975.

Dans ces territoires rurbains aisés, 43 % des résidences principales ont été construites après 1975

11 % de logements sociaux pour ces communautés de communes « aisées » du sud de l'Oise

⁴Cette communauté de communes n'existe plus en 2007. Les communes se sont réparties entre les communautés d'agglomérations du Beauvaisis, de communes du Vexin-Thelle et Sablons.

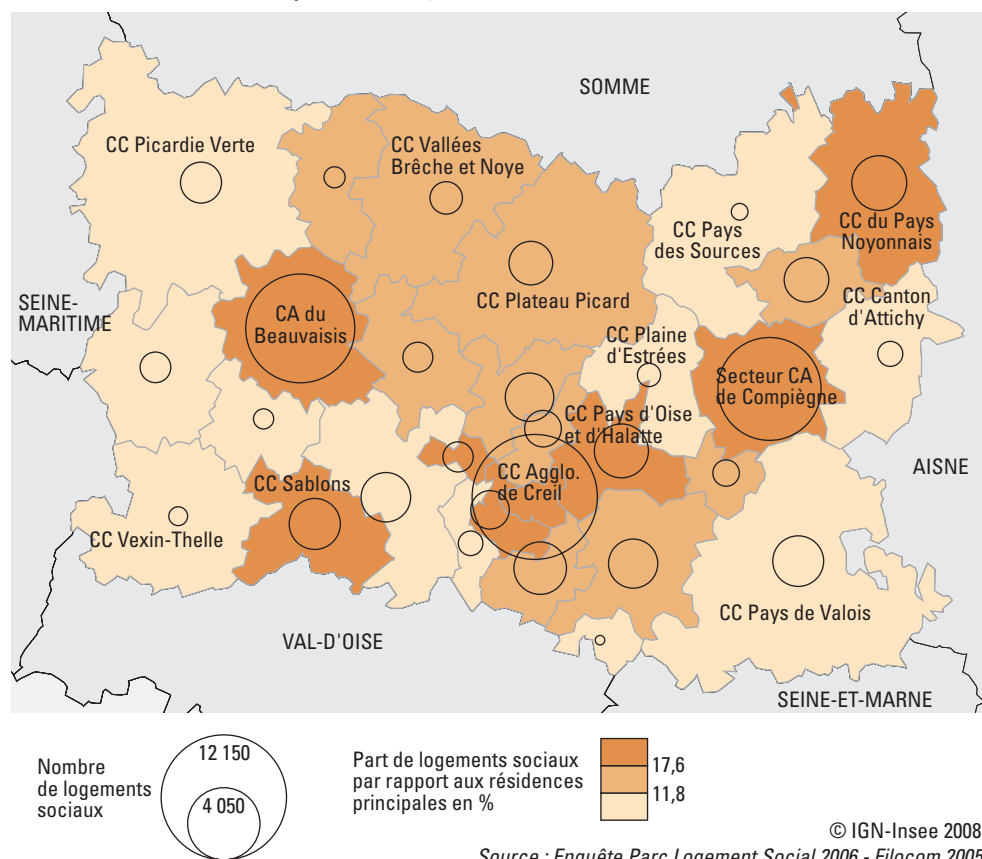
⁵Y compris les communes de Mortefontaine, Plailly et La Chapelle-en-Serval hors communauté de commune.



De plus, une partie des résidences secondaires et des logements vacants se sont transformés en résidences principales. Ainsi, les résidences principales représentent 87 % de l'ensemble du parc immobilier. Comme en moyenne dans le département, près des deux tiers des résidences principales sont détenues par des propriétaires et sont des logements individuels. Au même titre que la population en situation de précarité, les logements sociaux, qui ne couvrent que 11 % des résidences principales sont localisés dans les principales villes, Chantilly, Crépy-en-Valois et Senlis. Dans le reste du territoire, où l'habitat est moins dense, le tissu immobilier ressemble davantage à celui observé en milieu rural, c'est-à-dire essentiellement composé de maisons individuelles en accession à la propriété.

Parmi les populations à bas revenus, la seule caractéristique qui se dégage est une part plus importante de personnes vivant seules par rapport à la moyenne départementale (44 % contre 38 %). ■

Répartition des logements sociaux dans l'Oise en 2005



Indicateurs socioéconomiques caractérisant les groupes de communes

Unité : %

	Part des logements sociaux parmi les résidences principales	Part des logements collectifs parmi les résidences principales	Part des propriétaires parmi les résidences principales	Part des bas revenus	Revenu annuel moyen par foyer fiscal en euros	Part des cadres et des professions intellectuelles supérieures	Part des ouvriers
Groupe 1	34,2	58,8	42,7	22,4	15 385	4,8	14,8
Groupe 2	18,2	25,8	64,3	11,7	16 658	3,7	15,9
Groupe 3	10,3	9,2	72,9	11,3	15 777	2,8	17,1
Groupe 4	12,1	12,8	72,2	8,3	17 861	3,8	16,4
Groupe 5	12,0	31,4	62,3	6,1	22 884	8,0	11,2
Oise	19,5	31,6	60,2	12,9	17 447	4,6	15,0

Source : Filocom 2005, EPLS 2006, DGI - Revenus fiscaux - Insee, RP 1999

L'accessibilité dans l'Oise : plus facile sur l'axe nord-sud que d'est en ouest

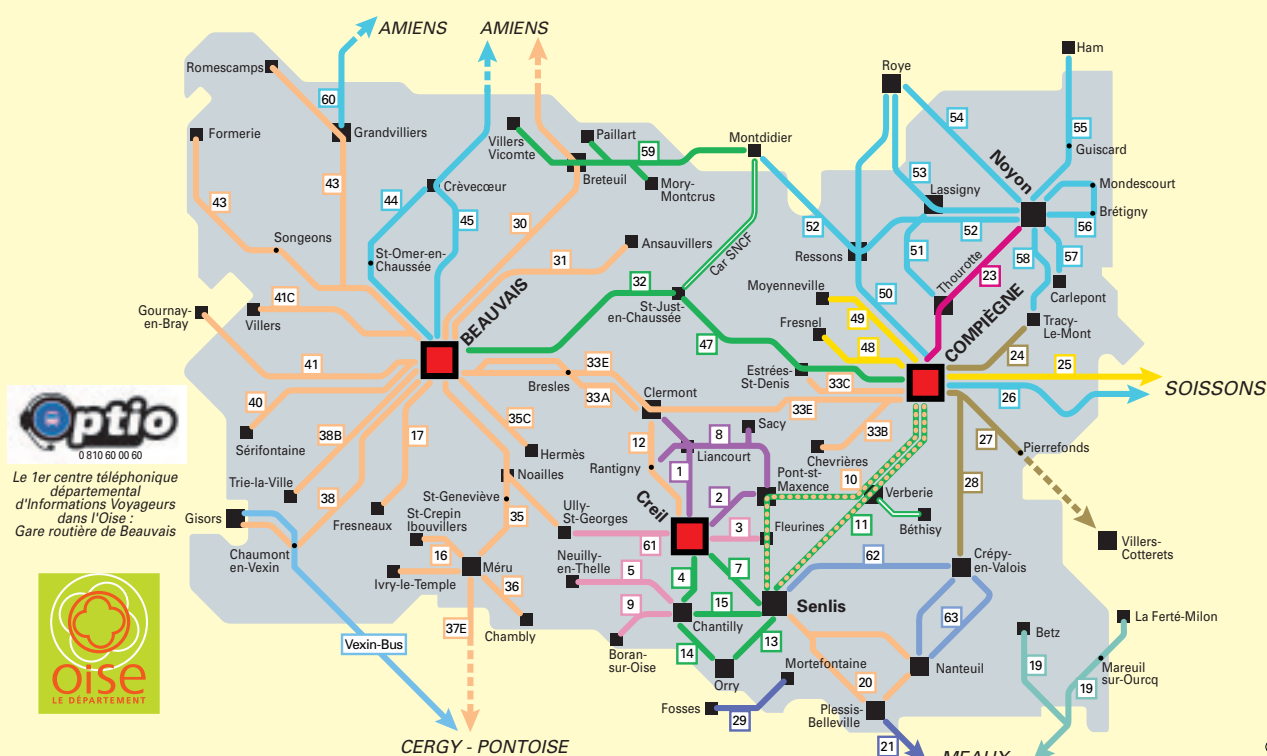
Un Isarien parcourt en moyenne 21 km pour aller à son travail. Les infrastructures routières et ferroviaires orientées nord-sud facilitent les déplacements, notamment vers la capitale où 22 % des actifs Isariens vont travailler. L'axe est-ouest moins bien desservi rend difficile l'accès au lieu de travail ou à un pôle de services, en particulier pour les ménages les plus démunis.



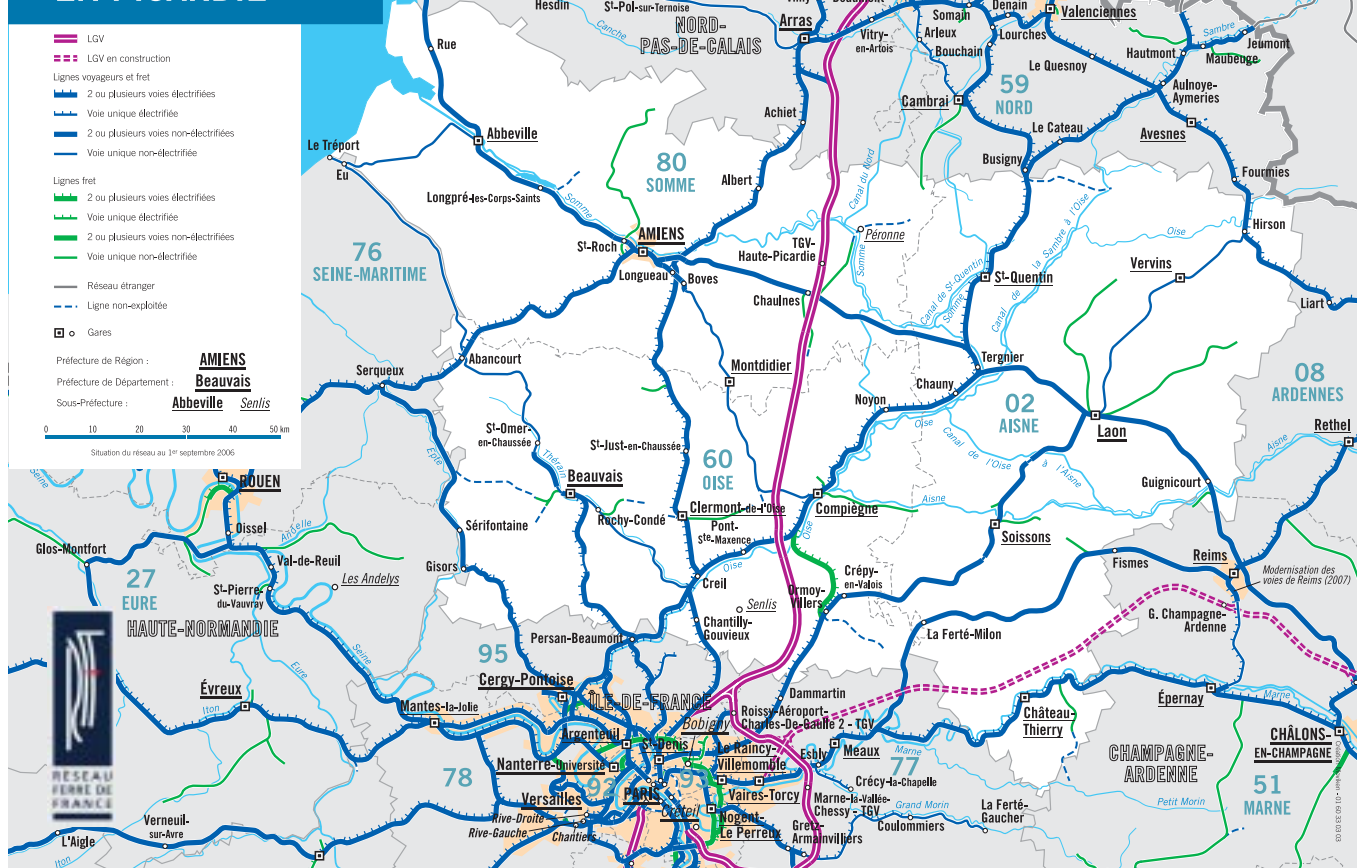
Bien qu'ils partagent un souci commun de se rendre à leur travail le matin, les vies de madame D et de monsieur T sont bien différentes. Madame D met 1h10 pour aller travailler, elle prend son bus tôt le matin pour aller à la gare de Creil et monter dans le train pour Paris où elle prend le métro jusqu'à son travail. Monsieur T, lui, roule 28 minutes au volant de sa voiture, à défaut de pouvoir prendre un transport en commun. Tous les jours de la semaine, il fait l'aller-retour entre Songeons, à l'ouest du département, et Beauvais. Ces comportements quotidiens sont le fruit d'un arbitrage

Deux autoroutes et trois lignes ferroviaires traversent l'Oise du nord au sud

DÉPARTEMENT DE L'OISE PRINCIPALES LIGNES RÉGULIÈRES D'AUTOCARS



LE RÉSEAU FERRÉ EN PICARDIE



plus ou moins contraint entre la voiture et les transports en commun. Ces contraintes sont d'une part, l'existence ou non d'une structure de transport en commun adéquate pour l'individu, et d'autre part des contraintes financières : au niveau national, le budget consacré au transport des 10 % des ménages aux revenus les plus faibles est de 30 % supérieur à la part consacrée par l'ensemble des ménages.

Une orientation nord-sud des infrastructures de transport

Les parcours domicile-travail sont en moyenne de 21 km dans l'Oise. Les trajets domicile-travail sont particulièrement importants vers l'Île-de-France où 22 % des actifs isariens vont travailler. L'attraction de la région capitale est plus marquée dans le sud du département. Ces déplacements sont facilités par l'orientation nord-sud des réseaux routiers et ferroviaires : deux autoroutes, l'A1 et l'A16, et trois lignes régulières (Paris-Le Tréport via Beauvais, Paris-Boulogne via Creil et Paris-Maubeuge via Compiègne) traversent du nord au sud le département. Huit lignes TER Picardie sur les dix les plus fréquentées vont de l'Oise vers Paris.

L'accès est-ouest est moins facile car les liaisons ferroviaires transversales sont plus rares et offrent un niveau de service moindre. Notamment, l'ouest du département est moins bien desservi par les transports en commun interurbains. À défaut de transports en commun, les ménages doivent compter sur leur véhicule personnel pour se déplacer.

La Picardie Verte et le Vexin en situation d'enclavement

Pour les ménages les plus pauvres, les déplacements sont tributaires de l'offre de transports en commun. Cette question du déplacement est primordiale dans la perspec-

L'ouest et le nord-est du département moins bien desservi en transport en commun



tive de sortir de la situation de pauvreté : sans possibilité de se déplacer, il est plus difficile de trouver un emploi, notamment quand on habite une petite commune ne proposant que peu d'emplois localement. Dans l'Oise, l'accessibilité à des pôles d'emploi ou de services est particulièrement préoccupante dans l'ouest du département. Les cantons de Formerie, de Grandvilliers, de Chaumont-en-Vexin sont peu ou pas desservis par les transports en commun. Les cantons de Marseille-en-Beauvaisis, de Songeons et du Coudray-Saint-Germer sont mal desservis : il faut compter plus de 45 minutes pour atteindre un important pôle d'emplois ou de services.

À l'exception des villes, la situation d'enclavement de l'ouest de l'Oise est accentuée par le taux de motorisation des ménages. Les zones de la Picardie Verte et du Plateau Picard ont un taux parmi les plus faibles du département. Ce sous-équipement est d'autant plus préoccupant pour les ménages résidant en Picardie Verte, du fait du manque de transports en commun.

Le nord du département connaît de faibles taux de double motorisation des ménages

Carte synthétique de l'accessibilité aux commerces et services par les transports en commun dans l'Oise



Note de lecture : les territoires les plus clairs ont les plus grandes difficultés d'accès aux pôles d'emploi et de services

© IGN-Insee 2008
Source : DRE Picardie

L'automobile, un luxe nécessaire en milieu rural

Le nord du département, où les revenus médians sont plus bas que le revenu médian départemental, a les taux de double motorisation et d'activité les plus faibles. Cette moindre capacité à se déplacer pour aller travailler par rapport aux ménages bimotorisés peut être un véritable obstacle à la recherche d'emploi. Les hausses du prix de l'essence peuvent faire redouter une accentuation de l'enclavement des zones mal desservies par les transports en commun et rendre encore plus difficile la situation des ménages pauvres. ■

LE BILAN DE LA PRÉCARITÉ DANS LES COMMUNES

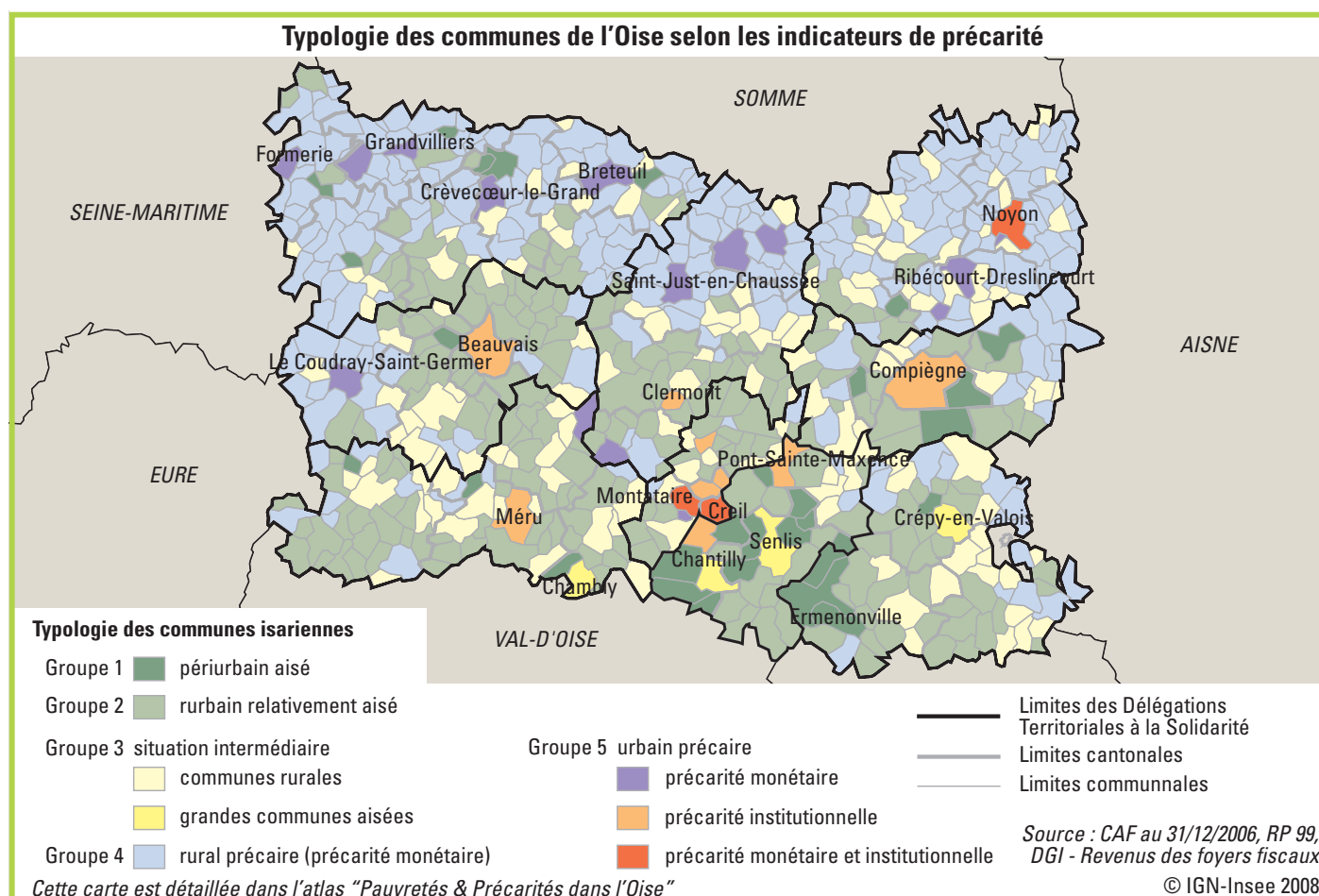
PAUVRETÉS & PRÉCARITÉS DANS L'OISE

Un département coupé en deux : pauvreté monétaire dans le nord, pauvreté institutionnelle dans les grandes villes du sud



La pauvreté revêt différentes facettes. Les synthétiser territorialement, au niveau de la commune, est donc un exercice forcément réducteur. Néanmoins, de grandes tendances se dégagent : les situations de pauvreté économique sont plus prégnantes dans le nord du département, et des poches de pauvreté apparaissent dans les grandes villes du département, qu'il y ait présence de Zones Urbaines Sensibles ou non.

De nombreuses variables, ayant servi dans les chapitres précédents, ont été retenues pour élaborer cette synthèse. Au final, les 693 communes de l'Oise se partagent en 5 groupes en fonction des revenus, des structures sociales et du parc immobilier. Les 4 premiers constituent un gradient croissant du sud au nord des situations potentielles de précarité économique. Le cinquième émaille la carte du département de po-





ches de situations de précarité, présentes dans les communes de taille importante, dont 11 des 15 plus grandes communes isariennes.

Groupe 1 : Communes périurbaines aisées

Le premier groupe comprend 31 communes dans lesquelles résident 4 % de la population départementale. Ce groupe se caractérise par un niveau relativement faible de pauvreté.

Avec un revenu mensuel net moyen par ménage de 2 650 euros, le niveau des revenus est le plus élevé du département, la moyenne isarienne se situant à 1 450 euros. Cet écart s'explique par la structure de la population de ce groupe : deux fois plus de cadres et deux fois moins d'ouvriers qu'en moyenne, et le taux de chômage le plus faible de l'Oise.

Les allocataires de minima sociaux sont peu présents dans la zone, aussi bien au niveau de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) que de l'Allocation Personne Isolée (API) ou du Revenu Minimum d'Insertion (RMI). La part des allocataires est toujours inférieure à la moyenne départementale. Par exemple, 1 % de la population perçoit le RMI contre 3,5 % en moyenne. Les situations de pauvreté ne sont pas totalement absentes de ces territoires, mais apparaissent d'une moindre intensité que dans les autres groupes. Les ménages dont les ressources dépendent pour plus de 50 % des prestations sociales ne représentent que 3 % des ménages bénéficiant d'une allocation, soit 3 fois moins que la moyenne isarienne.

À cette relative aisance financière s'ajoute dans ce groupe de communes un parc social peu développé : moins de 8 % des logements sont des logements sociaux contre presque 20 % en moyenne. Ces communes aisées se situent dans le sud-est du département, en particulier en périphérie de Chantilly, Senlis, Creil, Pont-Sainte-Maxence et Nanteuil-le-Haudouin. La zone d'emploi du Sud-Oise regroupe à elle seule la moitié des communes du groupe. Le deuxième pôle d'implantation, qui comprend un quart des communes de ce type, se situe autour de l'agglomération de Compiègne. Les autres communes du groupe sont dispersées sur le reste du territoire, mais toujours en proche périphérie d'un pôle urbain ou un d'emploi de plus ou moins grande ampleur.

Groupe 2 : Communes rurales relativement aisées

22 % de la population isarienne réside dans l'une des 231 communes qui composent ce groupe. Situées dans le sud du département et comptant toutes moins de 5 000 habitants, ces communes bénéficient, comme le groupe précédent, d'une situation favorable vis-à-vis de la pauvreté. Essentiellement constitué de communes rurales, ce groupe comprend quelques communes de l'espace urbain dont la situation est moins favorable que les communes du premier groupe. C'est le cas par exemple de Lacroix-Saint-Ouen près de Creil ou encore de Verneuil-en-Halatte au sud de Compiègne.

Le revenu net mensuel moyen des foyers de ces communes s'élève à 1 750 euros, soit moins que le premier groupe mais 300 euros au-dessus de la moyenne du département. La faible part des foyers non imposables et la faible part des foyers à bas revenu dans ces territoires confirment la situation plutôt aisée des habitants.

La mixité sociale dans ce groupe de commune est réduite. Le taux de chômage et la part des ouvriers sont faibles. Mais à la différence du premier groupe, bénéficiant d'une forte présence des cadres, ces communes comptent un important contingent de professions intermédiaires et d'employés. D'autre part, malgré un revenu moyen des ménages inférieur à celui du groupe précédent, la part de la population bénéficiant d'allocations y est tout aussi modeste. Et comme dans le premier groupe, les situations de pauvreté sont moins intenses que dans le reste du département : les ménages dont les ressources dépendent pour plus de 50 % des prestations sociales ne représentent que 3,3 % des ménages bénéficiant d'une allocation, soit 5 points de moins que la moyenne isarienne.

Ces communes se caractérisent par un taux de ménages propriétaires de leur logement de plus de 82 % quand la moyenne isarienne est de 20 points inférieure, constat conforté par une très faible implantation du parc de logements sociaux (1 %). Le coût

31 communes, situées à proximité des grandes villes, regroupant 4 % de la population isarienne, et ne comptant que 8% de logements sociaux, sont peu exposées aux situations de précarité

231 petites communes du sud du département, plus éloignées des grands centres économiques, et regroupant un cinquième de la population isarienne, sont elles aussi peu exposées aux situations de précarité



d'accession à la propriété plus faible qu'en Île-de-France attire bon nombre d'actifs franciliens, environ le tiers des actifs, qui tendent à partir au moment de la retraite. L'activité est au cœur de la dynamique de ces territoires : les taux d'activité des seniors et des femmes sont les plus importants de l'Oise. Le mode de vie urbain de ces ménages, qui vivent à la campagne, définit le caractère rural de ce type de communes.

Groupe 3 : Communes en situation moyenne

Le troisième groupe rassemble 143 communes et 23 % de la population isarienne. Ces communes proches de la moyenne départementale sur les différentes variables observées, se répartissent sur l'ensemble du territoire. Deux concentrations importantes se situent au sud-est de Crépy-en-Valois et au sud-ouest de Méru.

Dans ce groupe, il faut distinguer les quatre communes de grande taille, Senlis, Crépy-en-Valois, Chantilly et Chambly des 139 petites communes dont 90 % comptent moins de 500 habitants.

Pour ces dernières, les situations de pauvreté sont plus fréquentes que dans les deux premiers groupes. Elles se situent à la frontière économique et géographique entre les communes rurales aisées du sud de l'Oise et les communes plus pauvres du nord du département.

Les 4 grandes communes de ce groupe, proches de la région parisienne, présentent des critères de pauvreté moins marqués que dans les autres grandes villes isariennes, et elles se singularisent sur ce point du dernier groupe issu de la typologie, celui des grandes communes.

Groupe 4 : Communes rurales aux revenus relativement faibles

Le quatrième groupe se compose de 261 communes qui représentent 16 % de la population du département. Dans cette classe les situations de pauvreté et de précarité sont plus fréquentes qu'en moyenne départementale. Cet ensemble de communes se concentre au nord du département et le long de ces frontières est et ouest. Ces communes rurales situées en dehors de l'aire d'influence de la région parisienne sont de taille modeste : la plus importante compte moins de 4 000 habitants et 90 % d'entre elles ont une population inférieure à 1 000 personnes.

Les situations de pauvreté et de précarité sont essentiellement liées à un niveau de revenu faible alors que le nombre d'allocataires CAF est relativement faible, contrairement au groupe des grandes communes (ci-après).

Facteur essentiel en termes de pauvreté et de précarité dans ces communes, le revenu des ménages s'établit à 1 342 euros net mensuel en moyenne par ménage contre 1 450 euros pour l'ensemble des foyers isariens. Il en découle une proportion de foyers à bas revenus supérieure à la moyenne. Cette faiblesse des revenus s'explique par un taux de chômage au-dessus de la moyenne et la surreprésentation des catégories sociales les plus modestes. La situation financière des ménages est d'autant plus fragile que la part des ménages mono-actifs est importante. La faible desserte en transports en commun ne facilite pas l'accès au marché du travail et contribue sans doute à un faible taux d'activité féminine.

Dans ce groupe, le nombre d'allocataires de minima sociaux n'est que légèrement supérieur à la moyenne du département et le taux de RMIstes est même inférieur. Ceci s'explique par un faible développement du parc de logements sociaux. Dans une zone où la pression immobilière est moins forte que dans le reste du département, la part des propriétaires est relativement importante en raison de l'ancienneté de l'accession.

Groupe 5 : les grandes villes à forte concentration de pauvreté

Le dernier groupe est constitué de 27 communes dont 11 des 15 plus grandes villes du département. Un tiers de la population isarienne réside dans une de ces communes.

De façon générale, en France, les situations de pauvreté tendent à se concentrer dans les villes les plus importantes, pour différentes raisons dont la principale est la localisation du parc à vocation sociale, public et privé. Le revenu mensuel moyen des habitants de ce groupe est le plus faible du département : 1 150 euros soit 300 euros de

261 communes rurales, au nord et aux frontières est et ouest du département, regroupent un sixième de la population isarienne et connaissent des situations de précarité, principalement liées à la faiblesse des revenus d'activité

27 communes urbaines et peuplées, regroupant un tiers de la population départementale, sont plus fortement exposées aux situations de précarité, en lien soit avec des revenus faibles au sein de familles nombreuses, soit avec la présence importante d'allocataires CAF ou de Zone Urbaine Sensible

moins que la moyenne isarienne. Au sein de ces agglomérations, 3 sous-groupes se distinguent :

- Une classe de bourgs ruraux, surtout au nord du département. Dans ces communes se concentrent des ménages de moins de trois enfants à revenu modeste, et plus fréquemment des ménages mono-actifs d'ouvriers. La diffusion des allocations CAF, RMI, API, AAH est plus faible que dans les autres grandes villes. Souvent propriétaires, ces ménages se sont écartés des grands centres urbains qui exigent des moyens financiers plus importants pour accéder à la propriété.

- Un groupe de communes comprenant Beauvais et Compiègne où les critères de pauvreté sont moins marqués. La différence avec les autres grosses communes porte essentiellement sur un part importante de HLM et par voie de conséquence sur les proportions d'allocataires CAF. La moindre précarité financière dans les communes de ce groupe s'explique par un fort taux d'activité des seniors et un taux de chômage situé dans la moyenne isarienne.

- Le dernier groupe de communes comprend les villes de Creil, Montataire et Noyon qui cumulent les critères de précarité. D'une part, une forte part de HLM dans l'offre immobilière de la commune couplée avec un nombre important d'allocataires CAF, de familles nombreuses ou monoparentales. Et, d'autre part, un faible revenu moyen et un nombre important de foyers à bas revenu en raison d'un taux de chômage élevé et de la structure socioprofessionnelle de la population. ■

Principaux indicateurs de précarité des groupes de communes

	Groupe de communes					Ensemble du département
	1	2	3	4	5	
Nombre de communes	31	231	143	261	27	662
Part de la population du département (%)	4	22	23	16	35	100
Revenu net moyen mensuel des ménages en 2005 (euros)	2 648	1 749	1 513	1 342	1 153	1 454
Part des allocataires CAF bénéficiant du RMI en 2005 (%)	1,1	1,0	1,7	1,9	7,3	3,5
Part des allocataires dont 50 % du revenu provient des allocations en 2005 (%)	3,0	3,3	5,4	5,5	15,0	8,3
Part des ménages propriétaires en 1999 (%)	71,1	82,0	61,9	77,6	38,4	60,4
Part des ménages vivant en HLM en 1999 (%)	7,5	3,2	16,5	5,6	38,5	19,4
Taux de chômage au recensement de 1999 (%)	8,6	8,4	10,6	11,5	17,3	12,4
Part des retraités dans la population totale en 1999 (%)	15,6	13,8	13,5	16,9	14,4	14,5
Part des cadres dans la population active en 1999 (%)	24,6	11,6	9,7	6,2	8,4	9,8
Part des ouvriers dans la population active en 1999 (%)	15,3	25,0	30,9	40,7	35,1	31,8

Source : Insee, recensement de 1999 - CAF 2005 - DGI, revenus des foyers fiscaux

Méthodologie

Cette typologie des communes a été élaborée sur la base d'une Analyse en Composantes Principales à partir d'une trentaine de variables relatives à la précarité monétaire, la précarité institutionnelle, et les conditions de vie.

Cette analyse conduit à retenir 12 indicateurs portant sur le logement, le revenu et la structure de la population. Ces 12 indicateurs définissent 5 axes principaux dont le plus significatif porte sur les revenus (opposition entre la part des bas revenus et le revenu moyen des ménages). Les suivants mettent en avant le statut d'occupation du logement, le parc immobilier de la commune, les catégories socioprofessionnelles et l'activité.

La situation des communes par rapport à ces axes aboutit à une classification en cinq groupes de communes.

ANNEXES : QUELQUES INDICATEURS PAR ZONE URBAINE SENSIBLE

PAUVRETÉS & PRÉCARITÉS DANS L'OISE

DÉMOGRAPHIE

Population

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Population totale	9 954	55 371	16 920
% étrangers	10,1	6,7	12,3
% Français par acquisition	S	3,9	5,5
Indice de "jeunesse" (-20 ans / 60 ans et +)	3,01	1,69	3,60

Source : Insee, recensement de la population 1999

Caractéristiques des allocataires CAF

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population couverte	6 276	→	29 071	→	11 577	→
Ensemble des allocataires	2 293	→	10 438	→	4 078	→
% familles monoparentales	31,3	→	25,0	→	29,6	→
% personnes seules	29,5	→	30,2	→	28,3	→
dont femmes (%)	45,7	→	43,0	→	42,4	→
% familles nombreuses (3 enfants et +)	18,2	→	17,4	→	20,2	→
% familles très nombreuses (5 enf. et +)	2,8	→	2,3	→	3,5	→

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Taux de couverture des fichiers CAF

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Population couverte par les allocataires CAF/population totale au RP 1999 (%)	63,1	52,5	68,4

Source : Insee, recensement de la population 1999/fichiers CAF au 31/12/2006

Population couverte (allocataires + ayant droits) par les minima sociaux

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Bénéficiaires du RMI	368	→	582	→	858	→
en %	15,2	→	8,2	→	18,3	→
Bénéficiaires de l'API	89	→	188	→	173	→
en %	3,7	→	2,6	→	3,7	→
Bénéficiaires de l'AAH	131	→	312	→	255	→
en %	5,4	→	4,4	→	5,4	→

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

REVENUS

Valeur du seuil de bas revenus à 60% en 2005 : 845 euros

Allocataires des CAF (hors étudiant et population de plus de 65 ans)

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population couverte	6 276	→	29 071	→	11 577	→
Nombre d'allocataires	2 293	→	10 438	→	4 078	→
% à bas revenus	62,1	→	53,7	→	66,8	→
% dépendants à 50% et + des prestations	44,7	→	38,9	→	49,5	→
% dépendants à 75% et + des prestations	34,0	→	30,4	→	38,9	→
% dépendants à 100% des prestations	27,4	→	24,7	→	31,3	→
% couples n'ayant pas de bi-activité	29,2	→	26,7	→	32,6	→

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Revenu mensuel des allocataires

par unité de consommation (en euros)

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Médiane	746	786	786
Premier quartile	578	575	575
Troisième quartile	939	1 045	1 045

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Ménages fiscaux

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Nombre de ménages fiscaux	4 034	22 390	nd
Part des ménages imposés (%)	40,5	58,1	nd

Source : DGI, revenus fiscaux des ménages en 2004

Distribution des revenus déclarés

Revenus mensuels déclarés des ménages par unité de consommation (euros)	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Médiane	761	1 168	nd
Premier quartile	398	640	nd
Troisième quartile	1 226	1 751	nd

Source : DGI, revenus fiscaux des ménages en 2004



Population active et emploi

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population active totale	4 940		26 418		8 180	
% femmes	46,0		47,4		46,0	
Taux de stabilité des actifs (%)	6,5					
Taux de stabilité des emplois (%)	25,0					

Source : Insee, recensement de la population 1999

Taux de stabilité des actifs = actifs résidant et travaillant dans la zone/actifs résidents de la zone

Taux de stabilité des emplois = actifs résidant et travaillant dans la zone/emplois de la zone

Qualification

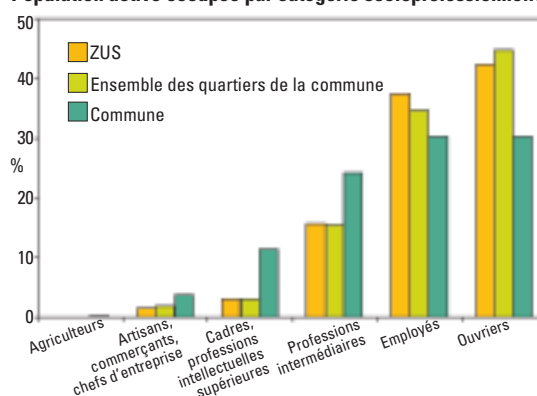
	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Indice d'adéquation de la qualification par rapport à l'emploi des :						
ouvriers et employés	1,3		1,0		1,5	
cadres et professions intermédiaires	0,5		1,0		0,4	
Part des demandeurs d'emploi sans formation ni qualification (%)	13,1	↗	11,3	↘	13,7	

Source : Insee, recensement de la population 1999

ANPE - demandeurs d'emploi en fin de mois au 31-12-2006 de catégorie 1

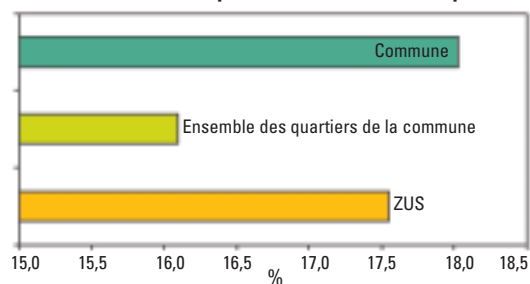
Indice d'adéquation : pour une même catégorie professionnelle, actifs résidents/emplois de la zone

Population active occupée par catégorie socioprofessionnelle



Source : Recensement de la population 1999

Part des demandeurs d'emploi non immédiatement disponibles



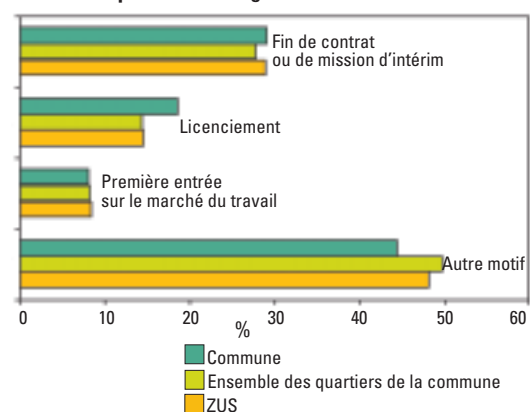
Source : ANPE - demandeurs d'emploi en fin de mois au 31-12-2006

Chômage

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Demandeurs d'emploi catégorie 1+6	974	↗	3 944	↘	1 687	
Demandeurs d'emploi catégorie 1	803	↗	3 233	↘	1 416	
% jeunes de moins de 25 ans	23,0	↗	24,6	↘	22,4	
% de nationalité étrangère	17,6	↗	16,2	↘	23,1	
dont % femmes de plus de 25 ans	51,8	↗	52,2	↘	54,3	
% chômeurs de longue durée	35,5	↗	33,1	↘	34,5	

Source : ANPE - demandeurs d'emploi en fin de mois au 31-12-2006

Motifs d'inscription au chômage



Source : ANPE - demandeurs d'emploi en fin de mois au 31-12-2006 catégorie 1

DÉMOGRAPHIE

Population

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Population totale	6 966	55 371	16 920
% étrangers	15,5	6,7	12,3
% Français par acquisition	S	3,9	5,5
Indice de "jeunesse" (-20 ans / 60 ans et +)	4,74	1,69	3,60

Source : Insee, recensement de la population 1999

Caractéristiques des allocataires CAF

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population couverte	5 301	→	29 071	→	11 577	→
Ensemble des allocataires	1 785	→	10 438	→	4 078	→
% familles monoparentales	27,5	→	25,0	→	29,6	→
% personnes seules	26,9	→	30,2	→	28,3	→
dont femmes (%)	37,7	→	43,0	→	42,4	→
% familles nombreuses (3 enfants et +)	22,6	→	17,4	→	20,2	→
% familles très nombreuses (5 enf. et +)	4,3	→	2,3	→	3,5	→

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Taux de couverture des fichiers CAF

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Population couverte par les allocataires CAF/population totale au RP 1999 (%)	76,1	52,5	68,4

Source : Insee, recensement de la population 1999 / fichiers CAF au 31/12/2006

Population couverte (allocataires + ayant droits) par les minima sociaux

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Bénéficiaires du RMI	1 715	→	4 772	→	2 942	→
en %	32,4	→	16,4	→	25,4	→
Bénéficiaires de l'API	368	→	1 385	→	779	→
en %	6,9	→	4,8	→	6,7	→
Bénéficiaires de l'AAH	456	→	2 280	→	1 041	→
en %	8,6	→	7,8	→	9,0	→

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

REVENUS

Valeur du seuil de bas revenus à 60% en 2005 : 845 euros

Allocataires des CAF (hors étudiant et population de plus de 65 ans)

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population couverte	5 301	→	29 071	→	11 577	→
Nombre d'allocataires	1 785	→	10 438	→	4 078	→
% à bas revenus	72,8	→	53,7	→	66,8	→
% dépendants à 50% et + des prestations	55,6	→	38,9	→	49,5	→
% dépendants à 75% et + des prestations	45,2	→	30,4	→	38,9	→
% dépendants à 100% des prestations	36,2	→	24,7	→	31,3	→
% couples n'ayant pas de bi-activité	37,0	→	26,7	→	32,6	→

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Revenu mensuel des allocataires

par unité de consommation (en euros)

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Médiane	645	786	786
Premier quartile	486	575	575
Troisième quartile	863	1 045	1 045

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Ménages fiscaux

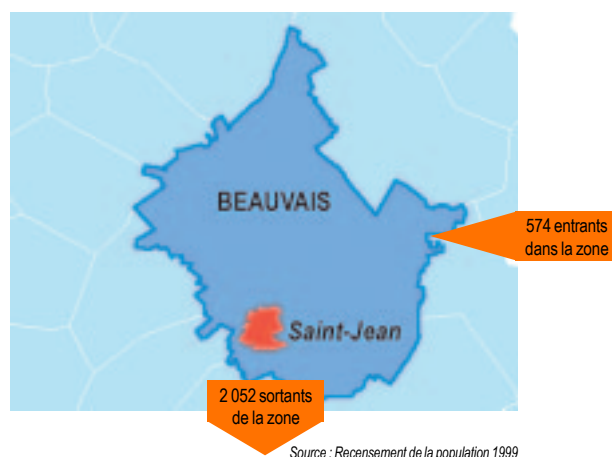
	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Nombre de ménages fiscaux	2 345	22 390	nd
Part des ménages imposés (%)	35,1	58,1	nd

Source : DGI, revenus fiscaux des ménages en 2004

Distribution des revenus déclarés

Revenus mensuels déclarés des ménages par unité de consommation (euros)	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Médiane	589	1 168	nd
Premier quartile	299	640	nd
Troisième quartile	1 060	1 751	nd

Source : DGI, revenus fiscaux des ménages en 2004



Population active et emploi

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population active totale	3 240		26 418		8 180	
% femmes	46,0		47,4		46,0	
Taux de stabilité des actifs (%)	4,5					
Taux de stabilité des emplois (%)	14,3					

Source : Insee, recensement de la population 1999

Taux de stabilité des actifs = actifs résidant et travaillant dans la zone/actifs résidents de la zone

Taux de stabilité des emplois = actifs résidant et travaillant dans la zone/emplois de la zone

Qualification

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Indice d'adéquation de la qualification par rapport à l'emploi des :						
ouvriers et employés	2,0		1,0		1,5	
cadres et professions intermédiaires	0,3		1,0		0,4	
Part des demandeurs d'emploi sans formation ni qualification (%)	14,6 →		11,3 →		13,7	

Source : Insee, recensement de la population 1999

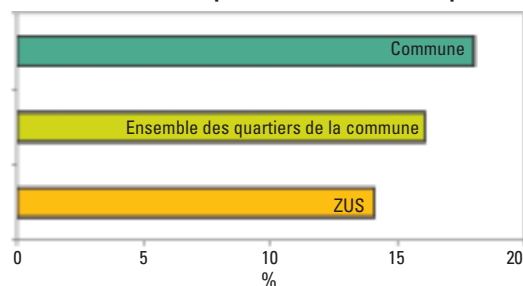
ANPE - demandeurs d'emploi en fin de mois au 31-12-2006 de catégorie 1

Indice d'adéquation : pour une même catégorie professionnelle, actifs résidents/emplois de la zone

Population active occupée par catégorie socioprofessionnelle



Part des demandeurs d'emploi non immédiatement disponibles

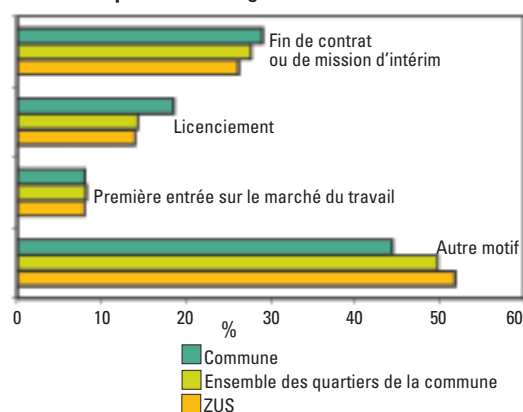


Chômage

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Demandeurs d'emploi catégorie 1+6	713 →		3 944 →		1 687	
Demandeurs d'emploi catégorie 1	613 →		3 233 →		1 416	
% jeunes de moins de 25 ans	21,6 →		24,6 →		22,4	
% de nationalité étrangère	30,4 →		16,2 →		23,1	
dont % femmes de plus de 25 ans	56,1 →		52,2 →		54,3	
% chômeurs de longue durée	33,3 →		33,1 →		34,5	

Source : ANPE - demandeurs d'emploi en fin de mois au 31-12-2006

Motifs d'inscription au chômage



DÉMOGRAPHIE

Population

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Population totale	12 623	41 228	12 623
% étrangers	13,8	9,0	13,8
% Français par acquisition	5,9	4,4	5,9
Indice de "jeunesse" (-20 ans / 60 ans et +)	2,03	1,44	2,03

Source : Insee, recensement de la population 1999

Caractéristiques des allocataires CAF

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population couverte	6 950	→	19 248	→	6 950	→
Ensemble des allocataires	2 340	→	6 648	→	2 340	→
% familles monoparentales	27,4	→	22,5	→	27,4	→
% personnes seules	24,2	→	27,9	→	24,2	→
dont femmes (%)	53,4	→	48,0	→	53,4	→
% familles nombreuses (3 enfants et +)	20,0	→	18,1	→	20,0	→
% familles très nombreuses (5 enf. et +)	3,0	→	2,3	→	3,0	→

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Taux de couverture des fichiers CAF

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Population couverte par les allocataires CAF/population totale au RP 1999 (%)	55,1	46,7	55,1

Source : Insee, recensement de la population 1999/fichiers CAF au 31/12/2006

Population couverte (allocataires + ayant droits) par les minima sociaux

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Bénéficiaires du RMI	968	→	2 359	→	1 588	→
en %	13,9	→	12,3	→	18,0	→
Bénéficiaires de l'API	388	→	710	→	362	→
en %	5,6	→	3,7	→	4,1	→
Bénéficiaires de l'AAH	496	→	1 094	→	574	→
en %	7,1	→	5,7	→	6,5	→

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

REVENUS

Valeur du seuil de bas revenus à 60% en 2005 : 845 euros

Allocataires des CAF (hors étudiant et population de plus de 65 ans)

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population couverte	6 950	→	19 248	→	8 800	→
Nombre d'allocataires	2 340	→	6 648	→	2 799	→
% à bas revenus	58,2	→	48,5	→	64,4	→
% dépendants à 50% et + des prestations	36,6	→	31,6	→	42,3	→
% dépendants à 75% et + des prestations	26,5	→	24,1	→	29,9	→
% dépendants à 100% des prestations	20,3	→	19,0	→	24,2	→
% couples n'ayant pas de bi-activité	34,1	→	29,8	→	49,3	→

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Revenu mensuel des allocataires

par unité de consommation (en euros)

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Médiane	774	819	819
Premier quartile	584	594	594
Troisième quartile	981	1 104	1 104

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Ménages fiscaux

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Nombre de ménages fiscaux	4 664	16 847	4 664
Part des ménages imposés (%)	46,1	61,0	46,1

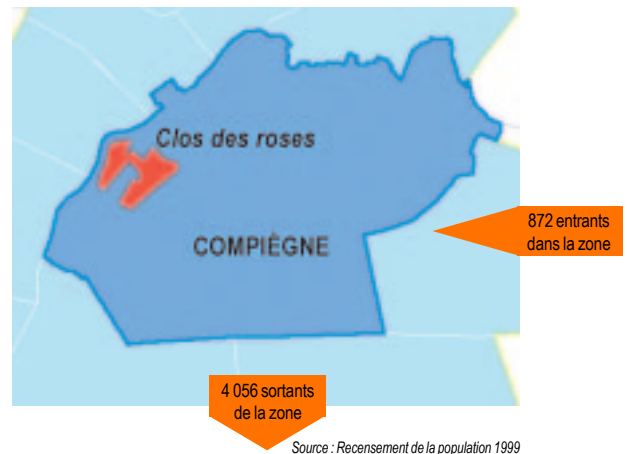
Source : DGI, revenus fiscaux des ménages en 2004

Distribution des revenus déclarés

Revenus mensuels déclarés des ménages par unité de consommation (euros)	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Médiane	867	1 282	867
Premier quartile	495	748	495
Troisième quartile	1 361	1 967	1 361

Source : DGI, revenus fiscaux des ménages en 2004

EMPLOI, CHÔMAGE, QUALIFICATION



Population active et emploi

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population active totale	5 476		18 703		5 476	
% femmes	43,9		45,4		43,9	
Taux de stabilité des actifs (%)	6,7					
Taux de stabilité des emplois (%)	25,1					

Source : Insee, recensement de la population 1999

Taux de stabilité des actifs = actifs résidant et travaillant dans la zone/actifs résidents de la zone

Taux de stabilité des emplois = actifs résidant et travaillant dans la zone/emplois de la zone

Qualification

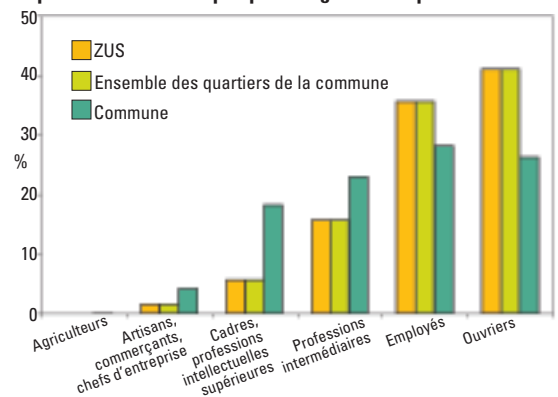
	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Indice d'adéquation de la qualification par rapport à l'emploi des :						
ouvriers et employés	1,3		1,0		1,3	
cadres et professions intermédiaires	0,7		1,0		0,7	
Part des demandeurs d'emploi sans formation ni qualification (%)	12,1 →		8,7 →		12,1 →	

Source : Insee, recensement de la population 1999

ANPE - demandeurs d'emploi en fin de mois au 31-12-2006 de catégorie 1

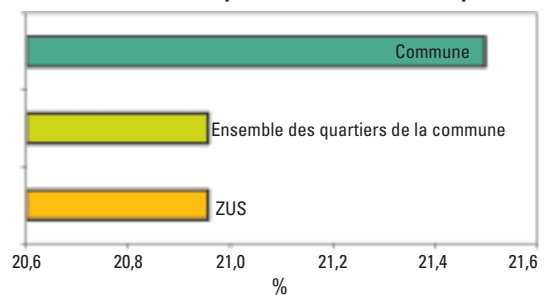
Indice d'adéquation : pour une même catégorie professionnelle, actifs résidents/emplois de la zone

Population active occupée par catégorie socioprofessionnelle



Source : Recensement de la population 1999

Part des demandeurs d'emploi non immédiatement disponibles



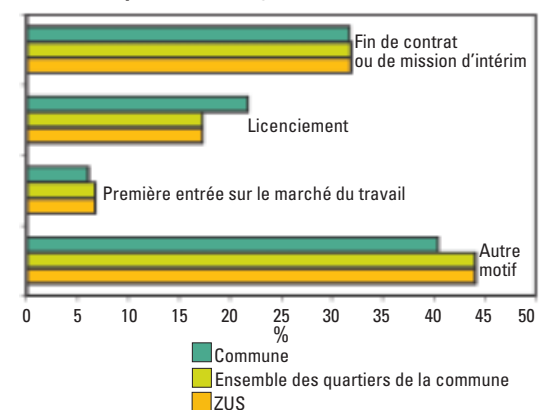
Source : ANPE - demandeurs d'emploi en fin de mois au 31-12-2006

Chômage

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Demandeurs d'emploi catégorie 1+6	922 →		2 442 →		922 →	
Demandeurs d'emploi catégorie 1	729 →		1 917 →		729 →	
% jeunes de moins de 25 ans	22,4 →		21,3 →		22,4 →	
% de nationalité étrangère	19,0 →		14,6 →		19,0 →	
dont % femmes de plus de 25 ans	42,8 →		41,1 →		42,8 →	
% chômeurs de longue durée	28,2 →		28,3 →		28,2 →	

Source : ANPE - demandeurs d'emploi en fin de mois au 31-12-2006

Motifs d'inscription au chômage



Source : ANPE - demandeurs d'emploi en fin de mois au 31-12-2006 catégorie 1

DÉMOGRAPHIE

Population

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Population totale	11 776	42 713	11 776
% étrangers	29,3	17,5	29,3
% Français par acquisition	9,6	6,7	9,6
Indice de "jeunesse" (-20 ans / 60 ans et +)	3,43	2,23	3,43

Source : Insee, recensement de la population 1999

Caractéristiques des allocataires CAF

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population couverte	S		27 107		S	
Ensemble des allocataires	S		9 048		S	
% familles monoparentales	S		21,1		S	
% personnes seules	S		25,6		S	
dont femmes (%)	S		41,9		S	
% familles nombreuses (3 enfants et +)	S		20,9		S	
% familles très nombreuses (5 enf. et +)	S		2,6		S	

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Taux de couverture des fichiers CAF

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Population couverte par les allocataires CAF/population totale au RP 1999 (%)	S	63,5	S

Source : Insee, recensement de la population 1999 fichiers CAF au 31/12/2006

Population couverte (allocataires + ayant droits) par les minima sociaux

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Bénéficiaires du RMI	1 597	→	3 751	→	S	
en %	18,1	→	13,8	→	S	
Bénéficiaires de l'API	362	→	925	→	S	
en %	4,1	→	3,4	→	S	
Bénéficiaires de l'AAH	574	→	1 683	→	S	
en %	6,5	→	6,2	→	S	

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

REVENUS

Valeur du seuil de bas revenus à 60% en 2005 : 845 euros

Allocataires des CAF (hors étudiant et population de plus de 65 ans)

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population couverte	8 830	→	27 107	→	S	
Nombre d'allocataires	2 811	→	9 048	→	S	
% à bas revenus	64,4		53,8		S	
% dépendants à 50% et + des prestations	42,3	→	34,7	→	S	
% dépendants à 75% et + des prestations	29,9	→	25,8	→	S	
% dépendants à 100% des prestations	24,2	→	21,2	→	S	
% couples n'ayant pas de bi-activité	49,2	→	38,0	→	S	

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Revenu mensuel des allocataires

par unité de consommation (en euros)

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Médiane	722	807	S
Premier quartile	552	600	S
Troisième quartile	938	1 048	S

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Ménages fiscaux

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Nombre de ménages fiscaux	3 997	nd	3 997
Part des ménages imposés (%)	30,7	nd	30,7

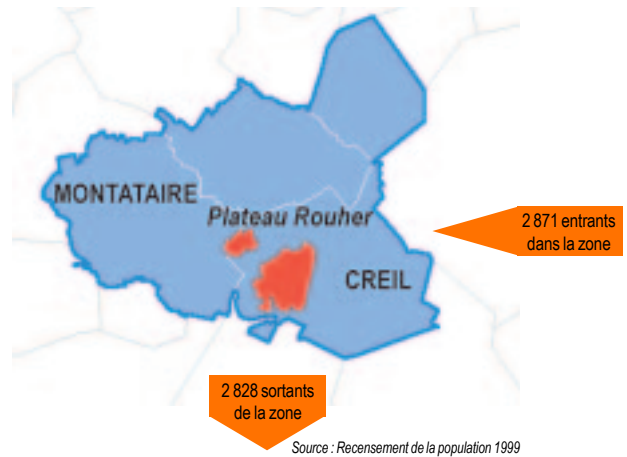
Source : DGI, revenus fiscaux des ménages en 2004

Distribution des revenus déclarés

Revenus mensuels déclarés des ménages par unité de consommation (euros)	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Médiane	595	nd	595
Premier quartile	328	nd	328
Troisième quartile	974	nd	974

Source : DGI, revenus fiscaux des ménages en 2004

EMPLOI, CHÔMAGE, QUALIFICATION



Population active et emploi

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population active totale	4 791		19 276		4 791	
% femmes	41,3		43,4		41,3	
Taux de stabilité des actifs (%)	15,6					
Taux de stabilité des emplois (%)	15,4					

Source : Insee, recensement de la population 1999

Taux de stabilité des actifs = actifs résidant et travaillant dans la zone/actifs résidents de la zone

Taux de stabilité des emplois = actifs résidant et travaillant dans la zone/emplois de la zone

Qualification

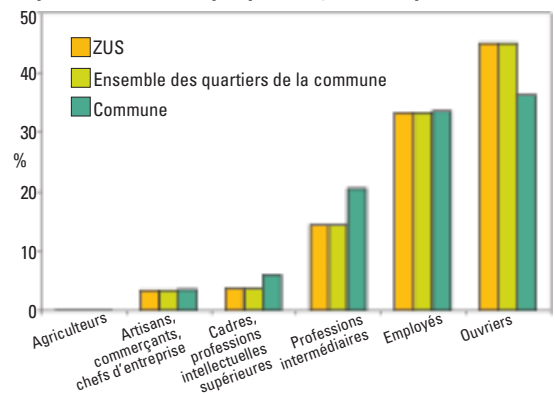
	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Indice d'adéquation de la qualification par rapport à l'emploi des :						
ouvriers et employés	1,5		1,2		1,5	
cadres et professions intermédiaires	0,4		0,7		0,4	
Part des demandeurs d'emploi sans formation ni qualification (%)	13,8 →		10,7 ↘		12,6 ↗	

Source : Insee, recensement de la population 1999

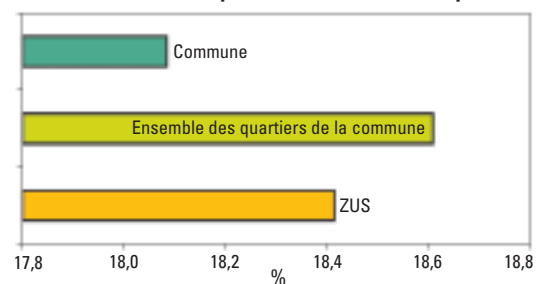
ANPE - demandeurs d'emploi en fin de mois au 31-12-2006 de catégorie 1

Indice d'adéquation : pour une même catégorie professionnelle, actifs résidents/emplois de la zone

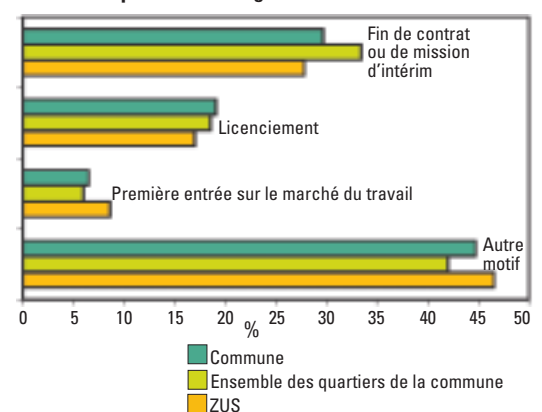
Population active occupée par catégorie socioprofessionnelle



Part des demandeurs d'emploi non immédiatement disponibles



Motifs d'inscription au chômage



Chômage

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Demandeurs d'emploi catégorie 1+6	1 088 →		3 351 ↘		428 ↗	
Demandeurs d'emploi catégorie 1	887 →		2 745 ↘		348 ↗	
% jeunes de moins de 25 ans	23,5 →		21,2 ↘		26,3 ↗	
% de nationalité étrangère	38,8 →		28,9 ↗		20,3 ↗	
dont % femmes de plus de 25 ans	42,4 →		43,8 ↗		47,9 ↗	
% chômeurs de longue durée	24,8 →		27,1 ↘		27,7 ↗	

Source : ANPE - demandeurs d'emploi en fin de mois au 31-12-2006

DÉMOGRAPHIE

Population

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Population totale	3 583	12 704	3 583
% étrangers	17,6	10,4	17,6
% Français par acquisition	S	5,1	S
Indice de "jeunesse" (-20 ans / 60 ans et +)	4,51	2,44	4,51

Source : Insee, recensement de la population 1999

Caractéristiques des allocataires CAF

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population couverte	2 428	→	7 141	→	2 428	→
Ensemble des allocataires	756	→	2 146	→	756	→
% familles monoparentales	25,5	→	20,2	→	25,5	→
% personnes seules	21,8	→	18,9	→	21,8	→
dont femmes (%)	46,1	→	46,4	→	46,1	→
% familles nombreuses (3 enfants et +)	26,2	→	25,1	→	26,2	→
% familles très nombreuses (5 enf. et +)	4,6	→	2,7	→	4,6	→

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Taux de couverture des fichiers CAF

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Population couverte par les allocataires CAF/population totale au RP 1999 (%)	67,8	56,2	67,8

Source : Insee, recensement de la population 1999/fichiers CAF au 31/12/2006

Population couverte (allocataires + ayant droits) par les minima sociaux

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Bénéficiaires du RMI	368	→	582	→	858	→
en %	15,2	→	8,2	→	18,3	→
Bénéficiaires de l'API	89	→	188	→	173	→
en %	3,7	→	2,6	→	3,7	→
Bénéficiaires de l'AAH	131	→	312	→	255	→
en %	5,4	→	4,4	→	5,4	→

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

REVENUS

Valeur du seuil de bas revenus à 60% en 2005 : 845 euros

Allocataires des CAF (hors étudiant et population de plus de 65 ans)

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population couverte	2 428	→	7 141	→	4 693	→
Nombre d'allocataires	756	→	2 146	→	1 571	→
% à bas revenus	61,0	→	43,2	→	60,7	→
% dépendants à 50% et + des prestations	38,4	→	26,5	→	39,7	→
% dépendants à 75% et + des prestations	27,6	→	19,4	→	29,5	→
% dépendants à 100% des prestations	22,8	→	16,1	→	25,1	→
% couples n'ayant pas de bi-activité	42,7	→	34,9	→	38,6	→

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Revenu mensuel des allocataires

par unité de consommation (en euros)

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Médiane	748	887	887
Premier quartile	569	627	627
Troisième quartile	956	1 217	1 217

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Ménages fiscaux

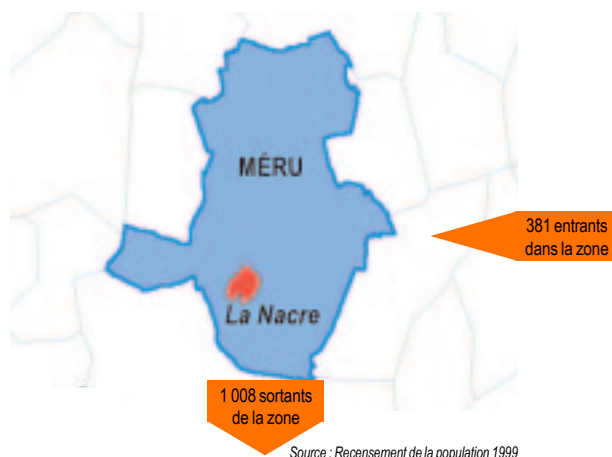
	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Nombre de ménages fiscaux	1 078	4 222	1 078
Part des ménages imposés (%)	33,3	56,8	33,3

Source : DGI, revenus fiscaux des ménages en 2004

Distribution des revenus déclarés

Revenus mensuels déclarés des ménages par unité de consommation (euros)	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Médiane	662	1 093	662
Premier quartile	360	664	360
Troisième quartile	1 014	1 613	1 014

Source : DGI, revenus fiscaux des ménages en 2004



Population active et emploi

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population active totale	1 456		5 832		1 456	
% femmes	47,0		44,8		47,0	
Taux de stabilité des actifs (%)	4,5					
Taux de stabilité des emplois (%)	11,2					

Source : Insee, recensement de la population 1999

Taux de stabilité des actifs = actifs résidant et travaillant dans la zone/actifs résidents de la zone

Taux de stabilité des emplois = actifs résidant et travaillant dans la zone/emplois de la zone

Qualification

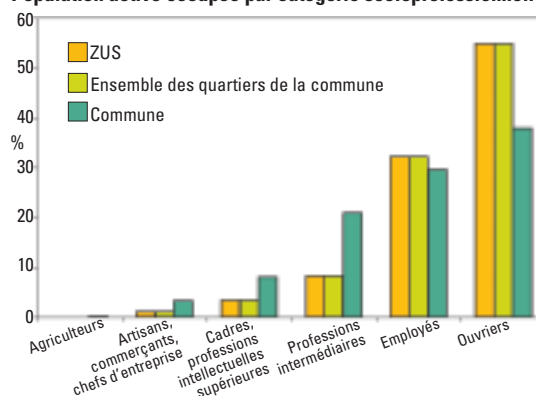
	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Indice d'adéquation de la qualification par rapport à l'emploi des :						
ouvriers et employés	2,2		1,2		2,2	
cadres et professions intermédiaires	0,2		0,8		0,2	
Part des demandeurs d'emploi sans formation ni qualification (%)	14,3	↗	12,2	→	14,3	↗

Source : Insee, recensement de la population 1999

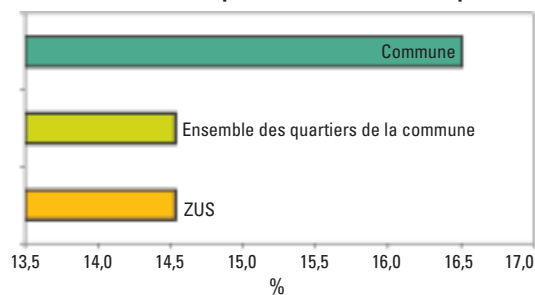
ANPE - demandeurs d'emploi en fin de mois au 31-12-2006 de catégorie 1

Indice d'adéquation : pour une même catégorie professionnelle, actifs résidents/emplois de la zone

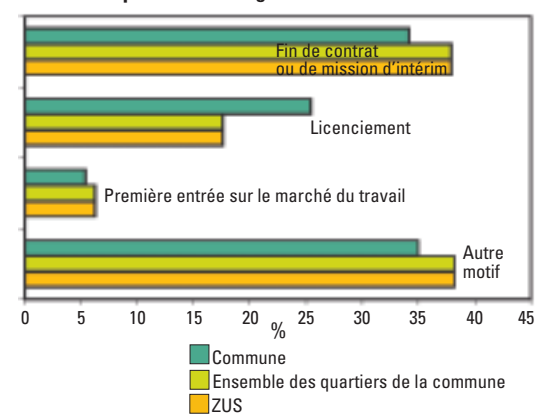
Population active occupée par catégorie socioprofessionnelle



Part des demandeurs d'emploi non immédiatement disponibles



Motifs d'inscription au chômage



Chômage

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Demandeurs d'emploi catégorie 1+6	336	↗	866	→	336	↗
Demandeurs d'emploi catégorie 1	287	↗	723	→	287	↗
% jeunes de moins de 25 ans	20,5	↘	21,2	↘	20,5	↘
% de nationalité étrangère	30,6	↗	19,6	→	30,6	↗
dont % femmes de plus de 25 ans	44,4	↗	42,3	→	44,4	↗
% chômeurs de longue durée	27,5	↘	27,0	↘	27,5	↘

Source : ANPE - demandeurs d'emploi en fin de mois au 31-12-2006

DÉMOGRAPHIE

Population

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Population totale	5 959	12 042	5 959
% étrangers	18,8	15,8	18,8
% Français par acquisition	S	5,6	S
Indice de "jeunesse" (-20 ans / 60 ans et +)	2,81	1,88	2,81

Source : Insee, recensement de la population 1999

Caractéristiques des allocataires CAF

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population couverte	3 635	→	7 081	→	3 665	→
Ensemble des allocataires	1 187	→	2 331	→	1 199	→
% familles monoparentales	25,0	→	19,9	→	24,9	→
% personnes seules	24,8	→	26,6	→	25,0	→
dont femmes (%)	51,0	→	42,5	→	51,0	→
% familles nombreuses (3 enfants et +)	23,5	→	22,1	→	23,4	→
% familles très nombreuses (5 enf. et +)	2,9	→	2,4	→	2,9	→

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Taux de couverture des fichiers CAF

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Population couverte par les allocataires CAF/population totale au RP 1999 (%)	61,0	58,8	61,5

Source : Insee, recensement de la population 1999/fichiers CAF au 31/12/2006

Population couverte (allocataires + ayant droits) par les minima sociaux

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Bénéficiaires du RMI	553	→	882	→	286	→
en %	15,2	→	12,5	→	22,8	→
Bénéficiaires de l'API	119	→	180	→	96	→
en %	3,3	→	2,5	→	7,7	→
Bénéficiaires de l'AAH	295	→	436	→	66	→
en %	8,1	→	6,2	→	5,3	→

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

REVENUS

Valeur du seuil de bas revenus à 60% en 2005 : 845 euros

Allocataires des CAF (hors étudiant et population de plus de 65 ans)

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population couverte	3 635	→	7 081	→	1 254	→
Nombre d'allocataires	1 187	→	2 331	→	431	→
% à bas revenus	60,1	→	52,4	→	74,2	→
% dépendants à 50% et + des prestations	35,0	→	31,3	→	49,4	→
% dépendants à 75% et + des prestations	26,7	→	24,1	→	39,2	→
% dépendants à 100% des prestations	21,6	→	20,1	→	32,0	→
% couples n'ayant pas de bi-activité	37,2	→	34,3	→	36,2	→

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Revenu mensuel des allocataires

par unité de consommation (en euros)

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Médiane	774	824	824
Premier quartile	587	610	610
Troisième quartile	981	1 097	1 097

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Ménages fiscaux

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Nombre de ménages fiscaux	2 011	4 417	nd
Part des ménages imposés (%)	38,5	51,8	nd

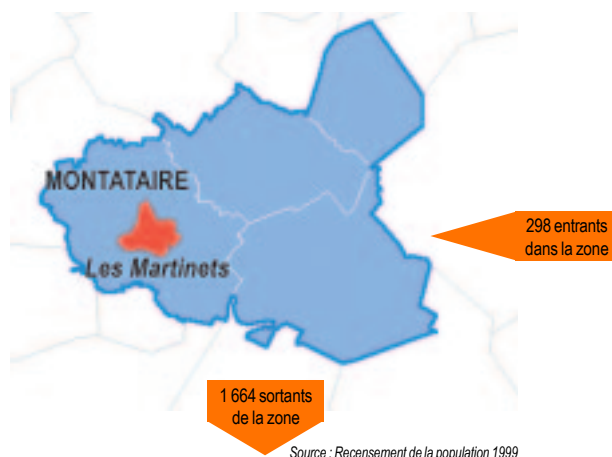
Source : DGI, revenus fiscaux des ménages en 2004

Distribution des revenus déclarés

Revenus mensuels déclarés des ménages par unité de consommation (euros)	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Médiane	772	1 004	nd
Premier quartile	451	578	nd
Troisième quartile	1 189	1 450	nd

Source : DGI, revenus fiscaux des ménages en 2004

EMPLOI, CHÔMAGE, QUALIFICATION



Population active et emploi

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population active totale	2 388		5 250		2 388	
% femmes	42,2		44,0		42,2	
Taux de stabilité des actifs (%)	5,0					
Taux de stabilité des emplois (%)	22,8					

Source : Recensement de la population 1999

Taux de stabilité des actifs = actifs résidant et travaillant dans la zone/actifs résidents de la zone

Taux de stabilité des emplois = actifs résidant et travaillant dans la zone/emplois de la zone

Qualification

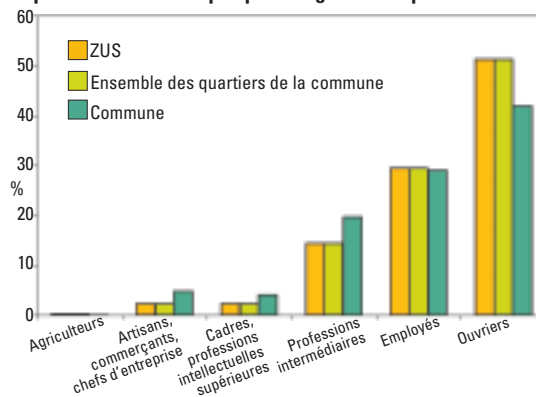
	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Indice d'adéquation de la qualification par rapport à l'emploi des :						
ouvriers et employés	1,9		1,3		1,9	
cadres et professions intermédiaires	0,3		0,6		0,3	
Part des demandeurs d'emploi sans formation ni qualification (%)	12,7	↗	11,3	↘	12,6	↘

Source : Recensement de la population 1999

ANPE - demandeurs d'emploi en fin de mois au 31-12-2006 de catégorie 1

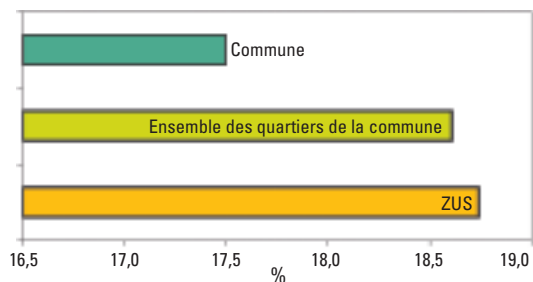
Indice d'adéquation : pour une même catégorie professionnelle, actifs résidents/emplois de la zone

Population active occupée par catégorie socioprofessionnelle



Source : Recensement de la population 1999

Part des demandeurs d'emploi non immédiatement disponibles



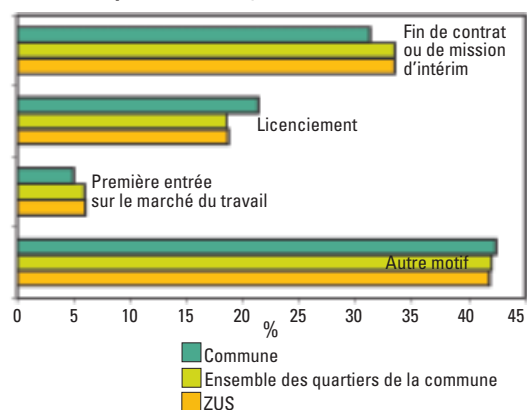
Source : ANPE - demandeurs d'emploi en fin de mois au 31-12-2006

Chômage

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Demandeurs d'emploi catégorie 1+6	425	↗	823	↘	428	↘
Demandeurs d'emploi catégorie 1	345	↗	679	↘	348	↘
% jeunes de moins de 25 ans	25,9	↗	21,9	↘	26,3	↗
% de nationalité étrangère	20,2	↗	21,9	↗	20,3	↘
dont % femmes de plus de 25 ans	48,6	↗	43,0	↗	47,9	↗
% chômeurs de longue durée	30,0	↗	29,6	↗	29,7	↗

Source : ANPE - demandeurs d'emploi en fin de mois au 31-12-2006

Motifs d'inscription au chômage



Source : ANPE - demandeurs d'emploi en fin de mois au 31-12-2006 catégorie 1

LES OBIERS, LA COMMANDERIE

Zones de comparaison : commune de NOGENT-SUR-OISE et ensemble des ZUS de la commune

DÉMOGRAPHIE

Population

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Population totale	8 297	19 150	8 297
% étrangers	24,4	14,6	24,4
% Français par acquisition	S	5,6	S
Indice de "jeunesse" (-20 ans / 60 ans et +)	4,59	1,90	4,59

Source : Insee, recensement de la population 1999

Caractéristiques des allocataires CAF

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population couverte	4 693	→	9 805	→	4 693	→
Ensemble des allocataires	1 571	→	3 291	→	1 571	→
% familles monoparentales	21,6	→	18,0	→	21,6	→
% personnes seules	27,5	→	28,3	→	27,5	→
dont femmes (%)	34,7	→	36,4	→	34,7	→
% familles nombreuses (3 enfants et +)	22,4	→	20,2	→	22,4	→
% familles très nombreuses (5 enf. et +)	3,8	→	2,6	→	3,8	→

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Taux de couverture des fichiers CAF

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Population couverte par les allocataires CAF/population totale au RP 1999 (%)	56,6	51,2	56,6

Source : Insee, recensement de la population 1999/fichiers CAF au 31/12/2006

Population couverte (allocataires + ayant droits) par les minima sociaux

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Bénéficiaires du RMI	858	→	1 301	→	2 150	→
en %	18,3	→	13,3	→	17,2	→
Bénéficiaires de l'API	173	→	266	→	481	→
en %	3,7	→	2,7	→	3,9	→
Bénéficiaires de l'AAH	255	→	649	→	869	→
en %	5,4	→	6,6	→	7,0	→

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

REVENUS

Valeur du seuil de bas revenus à 60% en 2005 : 845 euros

Allocataires des CAF (hors étudiant et population de plus de 65 ans)

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population couverte	4 693	→	9 805	→	12 465	→
Nombre d'allocataires	1 571	→	3 291	→	3 998	→
% à bas revenus	60,7	→	51,0	→	63,1	→
% dépendants à 50% et + des prestations	39,7	→	34,3	→	40,1	→
% dépendants à 75% et + des prestations	29,5	→	26,0	→	29,0	→
% dépendants à 100% des prestations	25,1	→	22,0	→	23,4	→
% couples n'ayant pas de bi-activité	38,6	→	33,1	→	45,6	→

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Revenu mensuel des allocataires

par unité de consommation (en euros)

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Médiane	753	829	829
Premier quartile	575	610	610
Troisième quartile	992	1 146	1 146

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Ménages fiscaux

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Nombre de ménages fiscaux	2 139	6 648	2 139
Part des ménages imposés (%)	43,6	56,8	43,6

Source : DGI, revenus fiscaux des ménages en 2004

Distribution des revenus déclarés

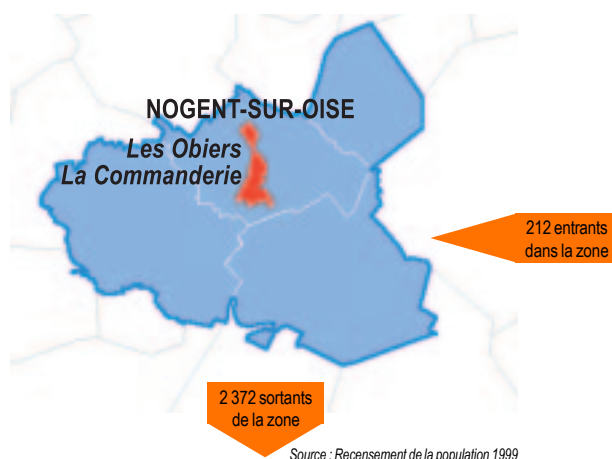
Revenus mensuels déclarés des ménages par unité de consommation (euros)	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Médiane	771	1 074	771
Premier quartile	411	581	411
Troisième quartile	1 231	1 620	1 231

Source : DGI, revenus fiscaux des ménages en 2004

LES OBIERS, LA COMMANDERIE

Zones de comparaison : commune de NOGENT-SUR-OISE et ensemble des quartiers de la commune

EMPLOI, CHÔMAGE, QUALIFICATION



Population active et emploi

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population active totale	3 444		8 548		3 444	
% femmes	41,5		43,3		41,5	
Taux de stabilité des actifs (%)	3,3					
Taux de stabilité des emplois (%)	27,4					

Source : Insee, recensement de la population 1999

Taux de stabilité des actifs = actifs résidant et travaillant dans la zone/actifs résidents de la zone

Taux de stabilité des emplois = actifs résidant et travaillant dans la zone/emplois de la zone

Qualification

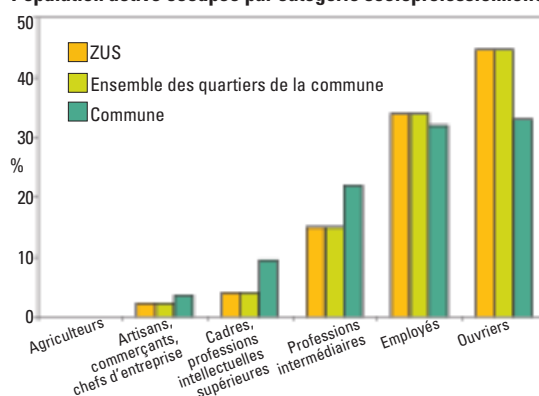
	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Indice d'adéquation de la qualification par rapport à l'emploi des :						
ouvriers et employés	1,6		1,0		1,6	
cadres et professions intermédiaires	0,4		nd		0,4	
Part des demandeurs d'emploi sans formation ni qualification (%)	13,4	↗	12,2	↘	13,4	↘

Source : Insee, recensement de la population 1999

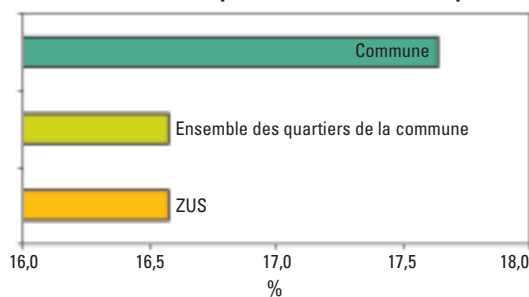
ANPE - demandeurs d'emploi en fin de mois au 31-12-2006 de catégorie 1

Indice d'adéquation : pour une même catégorie professionnelle, actifs résidents/emplois de la zone

Population active occupée par catégorie socioprofessionnelle



Part des demandeurs d'emploi non immédiatement disponibles

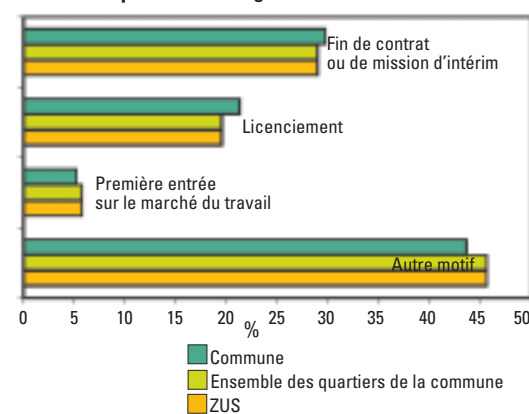


Chômage

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Demandeurs d'emploi catégorie 1+6	728	↗	1 253	↘	728	↘
Demandeurs d'emploi catégorie 1	607	↗	1 032	↘	607	↘
% jeunes de moins de 25 ans	22,0	↗	22,0	↘	22,0	↘
% de nationalité étrangère	38,9	↗	31,7	↘	38,9	↘
dont % femmes de plus de 25 ans	37,4	↗	33,8	↘	37,4	↘
% chômeurs de longue durée	28,5	↗	28,6	↘	28,5	↘

Source : ANPE - demandeurs d'emploi en fin de mois au 31-12-2006

Motifs d'inscription au chômage



DÉMOGRAPHIE

Population

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Population totale	2 133	14 465	2 133
% étrangers	22,5	11,8	22,5
% Français par acquisition	S	4,4	S
Indice de "jeunesse" (-20 ans / 60 ans et +)	7,02	1,51	7,02

Source : Insee, recensement de la population 1999

Caractéristiques des allocataires CAF

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population couverte	1 254	→	7 467	→	1 254	→
Ensemble des allocataires	431	→	2 670	→	431	→
% familles monoparentales	25,8	→	22,2	→	25,8	→
% personnes seules	29,2	→	31,2	→	29,2	→
dont femmes (%)	43,7	→	48,5	→	43,7	→
% familles nombreuses (3 enfants et +)	22,7	→	18,1	→	22,7	→
% familles très nombreuses (5 enf. et +)	5,3	→	2,5	→	5,3	→

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Taux de couverture des fichiers CAF

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Population couverte par les allocataires CAF/population totale au RP 1999 (%)	58,8	51,6	58,8

Source : Insee, recensement de la population 1999/fichiers CAF au 31/12/2006

Population couverte (allocataires + ayant droits) par les minima sociaux

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Bénéficiaires du RMI	286	→	1 095	→	S	
en %	22,8	→	14,7	→	S	
Bénéficiaires de l'API	96	→	395	→	S	
en %	7,7	→	5,3	→	S	
Bénéficiaires de l'AAH	66	→	583	→	S	
en %	5,3	→	7,8	→	S	

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

REVENUS

Valeur du seuil de bas revenus à 60% en 2005 : 845 euros

Allocataires des CAF (hors étudiant et population de plus de 65 ans)

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population couverte	1 254	→	7 467	→	S	
Nombre d'allocataires	431	→	2 670	→	S	
% à bas revenus	74,2		54,7		S	
% dépendants à 50% et + des prestations	49,4	→	38,1	→	S	
% dépendants à 75% et + des prestations	39,2	→	29,7	→	S	
% dépendants à 100% des prestations	32,0	→	23,9	→	S	
% couples n'ayant pas de bi-activité	36,2	→	31,2	→	S	

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Revenu mensuel des allocataires

par unité de consommation (en euros)

	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Médiane	666	783	S
Premier quartile	553	593	S
Troisième quartile	838	1 027	S

Source : fichiers CAF au 31/12/2006

Ménages fiscaux

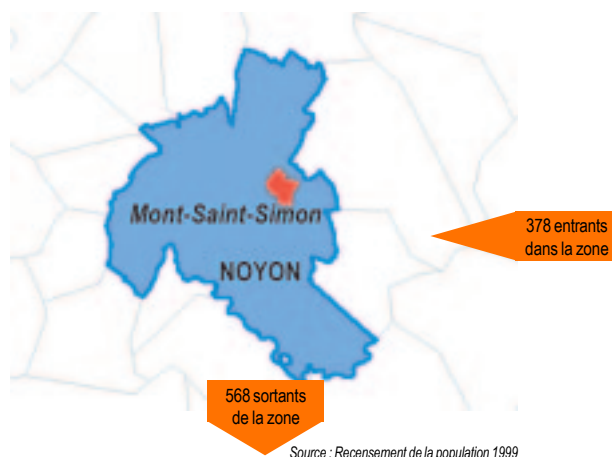
	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Nombre de ménages fiscaux	539	5 205	539
Part des ménages imposés (%)	27,5	48,8	27,5

Source : DGI, revenus fiscaux des ménages en 2004

Distribution des revenus déclarés

Revenus mensuels déclarés des ménages par unité de consommation (euros)	ZUS	Commune	Ensemble des ZUS de la commune
Médiane	541	998	541
Premier quartile	232	561	232
Troisième quartile	972	1 490	972

Source : DGI, revenus fiscaux des ménages en 2004



Population active et emploi

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Population active totale	884		6 061		884	
% femmes	39,8		41,6		39,8	
Taux de stabilité des actifs (%)	4,7					
Taux de stabilité des emplois (%)	6,9					

Source : Insee, recensement de la population 1999

Taux de stabilité des actifs = actifs résidant et travaillant dans la zone/actifs résidents de la zone

Taux de stabilité des emplois = actifs résidant et travaillant dans la zone/emplois de la zone

Qualification

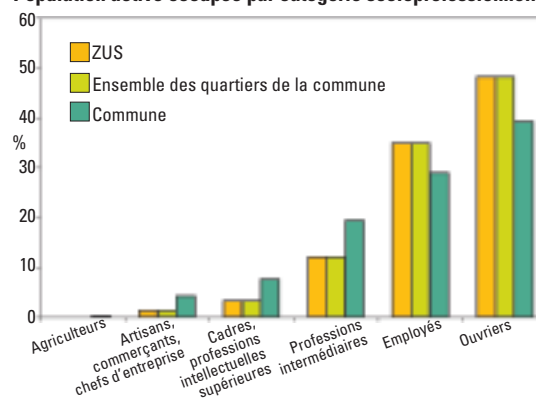
	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Indice d'adéquation de la qualification par rapport à l'emploi des :						
ouvriers et employés	3,0		1,1		3,0	
cadres et professions intermédiaires	0,2		0,8		0,2	
Part des demandeurs d'emploi sans formation ni qualification (%)	14,5	↗	11,7	↘	14,5	↘

Source : Insee, recensement de la population 1999

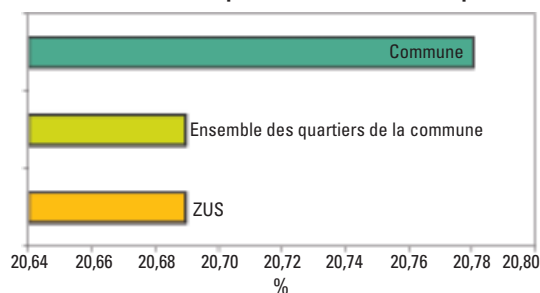
ANPE - demandeurs d'emploi en fin de mois au 31-12-2006 de catégorie 1

Indice d'adéquation : pour une même catégorie professionnelle, actifs résidents/emplois de la zone

Population active occupée par catégorie socioprofessionnelle



Part des demandeurs d'emploi non immédiatement disponibles



Chômage

	ZUS	Évolution annuelle	Commune	Évolution annuelle	Ensemble des ZUS de la commune	Évolution annuelle
Demandeurs d'emploi catégorie 1+6	175	↗	1 025	↘	175	↘
Demandeurs d'emploi catégorie 1	139	↗	812	↘	139	↘
% jeunes de moins de 25 ans	28,3	↗	24,3	↘	28,3	↘
% de nationalité étrangère	18,1	↗	14,0	↘	18,1	↘
dont % femmes de plus de 25 ans	48,0	↗	50,0	↘	48,0	↘
% chômeurs de longue durée	23,9	↗	33,6	↘	23,9	↘

Source : ANPE - demandeurs d'emploi en fin de mois au 31-12-2006

Motifs d'inscription au chômage

